lutte ouvrière

HEBDOMADAIRE | PARAIT LE MARDI | N° 293 — SEMAINE DU 9 AU 15 AVRIL 1974 | PRIX : 2 F

pas de trêve sociale pour les élections présidentielles

pas de trêve dans la lutte contre la vie chère

courrier

Des pratiques syndicales au lycée de Massy

Une fois n'est pas coutume, le cadre d'un établissement scolaire français est celui d'un parc.

Le lycée technique d'Etat de Massy et le collège d'enseignement technique qui lui est annexé occupent une partie du beau parc de Vilgénis, dans le département de l'Essonne.

Ce complexe scolaire dispense un enseignement général et spécialisé de type long et de type court à quelque 2.500 élèves qui préparent différents BEP, CAP, baccalauréats de techniciens (ainsi que le baccalauréat littéraire) et brevets de technicien supérieur.

Le projet de loi Fontanet et la loi Royer n'ont évidemment pas laissé les élèves indifférents car ils se sont mobilisés dès le jeudi 7 mars 1974.

Les enseignants de l'établissement (au nombre d'environ 180) ont voulu témoigner leur solidarité à leurs élèves menacés de sanctions rectorales.

Le mardi 12 mars, à la récréation du matin, une intersyndicale SNES-SGEN convoquait une assemblée générale qui réunissait 64 enseignants.

La résolution suivante fut lue par le secrétaire (1) du SNES (voir texte n° 1).

Elle fut adoptée par 51 voix, 6 voix contre et 7 abstentions.

La mise au propre d'une résolution, forcément rédigée à la hâte signifie-t-elle nécessairement différence de forme **et altération du fond ?**

Une métamorphose s'était opérée quelques instants plus tard, lorsque le texte de la résolution fut affiché à la porte d'entrée de la salle des professeurs (voir texte n° 2), métamorphose qui se confirma lorsque la résolution fut publiée sous forme de tract (voir texte n° 3).

De telles méthodes se passent de commentaire. Des enseignants, réunis à grand-peine, voient leurs décisions collectives manipulées et bafouées. Qui sont les fauteurs de division, sinon messieurs les bureaucrates, soudain conscients de leur audace ? Qui sont les irresponsables, sinon ceux qui parlent sans rire de leurs responsabilités ?

Les élèves sauront se rappeler qu'ils doivent assumer directement leurs propres luttes et ne compter que sur eux-mêmes.

Massy, le 20 mars 1974.

Un professeur du lycée, abonné à L.O. Paris (13e)

(1) Qui proclame bien haut aux enseignants nouvellement nommés son appartenance au PCF. Fallait-il comprendre Parti Capitulard Français ?

TEXTE N° 1

— L'AG intersyndicale des professeurs, réunis ce 12 mars à 12 h 45 dénonce la décision du recteur de sanctionner la participation des élèves à une action nationale et locale contre le projet de loi Fontanet.

— Comprenant et soutenant les revendications des lycéens, qui rejoignent celles du personnel enseignant, d'autre part inquiète de l'évolution de l'emploi et du pouvoir d'achat,

— décide de suspendre les cours **jusqu'à ce que** (souligné par nous - NDLR) le rectorat ait rapporté cette mesure.

— définisse d'autre part les modalités d'action ultérieure de la poursuite de l'action contre le projet Fontanet, pour le maintien de l'emploi et du pouvoir d'achat.

TEXTE N° 2

L'AG des professeurs du Lycée et CET de Vilgénis (Massy), convoquée à l'initiative de l'intersyndicale des enseignants :

— dénonce la décision rectorale de sanctionner la participation des élèves à l'action nationale contre le projet de loi Fontanet,

— comprend et soutient les revendications des lycéens et des collégiens,

— décide de suspendre les cours **afin** (souligné par nous NDLR) que le rectorat rapporte cette mesure arbitraire.

— s'engage à définir les modalités d'action ultérieures de la journée d'action contre le projet Fontanet, pour le maintien de l'emploi et du pouvoir d'achat.

TEXTE N° 3

L'AG des professeurs du LTE et CET de Massy convoquée à l'initiative de l'intersyndicale des enseignants :

— dénonce la décision rectorale de sanctionner les élèves pour leur participation aux actions nationales contre le projet de loi Fontanet ;

— elle comprend et soutient les revendications des lycéens et collégiens;

— elle décide de suspendre les cours **afin** (souligné par nous (NDRL) que le rectorat rapporte cette mesure arbitraire.

L'AG est convoquée mercredi 13 mars pour décider de la poursuite de l'action.

Elle s'engage à définir les modalités d'action ultérieures contre le projet de loi Fontanet, pour le maintien de l'emploi et la défense du pouvoir d'achat.

Contre les marchands de sommeil

Nous avons reçu un appel du Comité de grève et du Comité de soutien au foyer des travailleurs africains, 44, avenue Mathurin-Moreau, Paris (19e), en grève des loyers depuis six mois, pour imposer aux propriétaires du foyer, l'Association des Quakers, des conditions de logement correctes. Nous en extrayons les passages suivants :

« Après six mois de grève des loyers, le patron garde le mutisme total face aux justes revendications des travailleurs africains du 44, avenue Mathurin-Moreau. En guise de riposte à l'unité d'action des locataires, la Société des Quakers et l'Association des Foyers de la Région Parisienne n'ont pas hésité à prendre un certain nombre de mesures de représailles :

— refus de nettoiement du foyer par le renvoi du personnel d'entretien ;

— refus d'approvisionnement en mazout pour le chauffage, en plein hiver ;

— refus du changement des draps de lit.

Ces sanctions inhumaines se sont avérées incapables de fléchir les locataires, plus que jamais déterminés à poursuivre la lutte, seul gage de succès.

Conscients de l'importance de leur contribution financière au F.A.S., les locataires de Mathurin sont déterminés à ne reprendre le paiement des loyers qu'après satisfaction de leurs revendications, à savoir :

— remplacement des tuyaux de canalisation des douches et WC ;

— peinture de l'intérieur des chambres ;

— dépistage des insectes ;

— remplacement des cinq fours de cuisine ;

— réinstallation de l'infirmerie et d'une salle de cours ;

— réfection des tableaux noirs ;

— réparation des fenêtres des chambres ;

— réparation des plafonds des chambres ;

— réparation des portes et des murs des chambres ;

— réfection du chauffage des chambres.

LES TRAVAILLEURS IMMIGRES DE MATHURIN VAINCRONT !

Le Comité de grève.
Le Comité de soutien.

Une lettre du Comité de soutien à J.-M. Duclos

Dimanche 17 mars, à 8 heures, Jean-Michel Duclos, insoumis total depuis Août 1973, est arrêté à son domicile par la gendarmerie de Clermont-Ferrand.

A l'appel du CSOC (Comité de Soutien aux Objecteurs de Conscience) et du GARM (Groupe d'Action et de Résistance à la Militarisation), une centaine de manifestants se sont rendus le lendemain, lundi 18, au 92e régiment d'infanterie, où Jean-Michel Duclos a été écroué, pour lui apporter leur soutien.

Le mercredi 21 mars, six membres du CSJMD (Comité de Soutien à J.-Michel Duclos, occupèrent à 17 h 30 la grande tour de la cathédrale de Clermont-Ferrand, pour y déplier deux grandes banderoles : « Soutien aux insoumis, déserteurs, objecteurs en grève et aux appelés en lutte dans les casernes » ; « Jean-Michel Duclos, insoumis arrêté le 17 mars, risque deux ans le prison ». Au même moment, une manifestation de plusieurs centaines de personnes venaient appuyer cette occupation et dénoncer la responsabilité de l'armée au sujet de la mort de deux appelés (Bay, mort de froid et de fatigue à la suite de manœuvres, Roux).

L'occupation s'est terminée le lendemain.

Comité de Soutien à Jean-Michel Duclos.

Un manifeste de solidarité avec les forces de la gauche révolutionnaire italienne frappées par la répression

On assiste aujourd'hui en Italie à une détérioration continuelle de la situation politique, face à laquelle se développe un dangereux climat de passivité dans l'opinion démocratique. Dans une succession impressionnante, la presse rend publiques des informations de toutes natures sur des complots réactionnaires qui trouvent complicité et appui dans de vastes secteurs, civils et militaires, de l'appareil d'Etat. Principaux protagonistes de ces événements, les fascistes continuent non seulement leur activité politique officielle, mais intensifient, chaque jour davantage, leurs actions terroristes et multiplient impunément les attentats de toutes sortes (agressions à l'arme blanche, à main armée, attentats à l'explosif) Cependant, Almirante et la bande de criminels à sa solde n'en sont pas poursuivis pour autant, si ce n'est sous la vague menace d'une inculpation pour reconstitution du parti fasciste, menée avec un formalisme exceptionnel. Il en va autrement pour les forces de gauche qui s'efforcent de briser ce mur de passivité et d'inertie complices et qui luttent systématiquement pour dénoncer et battre en brèche la menace réactionnaire qui pèse sur l'Italie ainsi que pour défendre les libertés politiques et les intérêts généraux des classes opprimées et exploitées.

Pour ces forces, il y a toujours un procureur de la République qui donne des lois une interprétation tendancieuse et recourt aux moyens juridiques les plus monstrueux en prenant prétexte de grossières provocations élevées au rang de preuves pour déchaîner une campagne répressive d'énorme ampleur.

L'enquête judiciaire et les mesures policières lancées contre l'organisation communiste Avanguardia Operaia et qui s'étendent, chaque jour plus clairement, à l'ensemble de la gauche révolutionnaire, représentent une attaque aussi grave qu'inouïe et sans précédent aux libertés politiques.

Elles doivent être interprétées comme une atteinte aux droits les plus élémentaires d'expression idéologique et d'organisation politique contre des forces qui se battent à fond pour dénoncer les complots, d'origine internationale ou interne, qui se développent dans les appareils politiques et administratifs italiens.

C'est pourquoi nous dénonçons la provocation et nous exigeons que soit mis un terme aux pousuites policières et judiciaires lancées par le procureur de Florence contre l'Organisation communiste Avanguardia Operaia et les autres forces de la gauche, poursuites qui utilisent, une fois de plus, des articles des lois fascistes dont le maintien représente un instrument dangereux au service des entreprises réactionnaires et une insulte au mouvement populaire et antifasciste. Nous défendons, en même temps que les libertés et les droits politiques des forces frappées par la répression, les libertés et les droits du mouvement prolétarien et populaire dans son ensemble, qui constituent, en dernière analyse, l'objectif réel de l'offensive réactionnaire actuelle.

Ont signé ce texte :

Denis Berger, Appolonio De Carvahlo, Daniel Guérin, Isaac Johsua, Serge July, Alain Krivine, Henri Maler, Manuel Bridier, Charles Piaget, Pierre Bourgeade, Jean Chesneaux, Pierre Halbwachs, François Maspero

ainsi que : Vladimir Janke'evitch, Jean Cassou, Clara Malraux qui ont adopté un texte sensiblement différent mais convergent envoyé au procureur de la République à Florence.

Ont signé les organisations, mouvements et revues politiques suivantes :

Politique-Hebdo, Rouge, organisation communiste Révolution, Libération, Parti Socialiste Unifié, Alliance Marxiste Révolutionnaire, Comité antimilitariste, Comité de défense des appelés, Comité de soutien aux objecteurs de conscience, Mouvement pour le désarmement, la paix et la liberté, Parti communiste brésilien révolutionnaire, Organisation communiste d'Espagne Bandeja Roja, Révolution-Afrique.

Les signatures de soutien doivent être envoyées, pour la France, à : Société des Editions GL, 60, rue de Richelieu, Paris (2e). Tél : 742-06-58.

Lutte Ouvrière s'associe à cette protestation contre la répression en Italie, qui vient de frapper en particulier l'organisation Avanguardia Operaia.

EDITORIAL

Pas de trêve sociale pour les élections présidentielles
Pas de trêve dans la lutte contre la vie chère !

POUR la grande presse, comme pour la radio et la télévision, la mort soudaine de Pompidou et la préparation des prochaines élections présidentielles ont rejeté dans l'ombre les problèmes économiques et sociaux liés à l'inflation qui, la semaine dernière encore, étaient au premier plan de l'actualité. Mais les prix n'en continuent pas moins leur ascension irrésistible. Et les milliers de travailleurs qui étaient engagés dans des luttes pour la défense de leur niveau de vie ou de leur emploi, n'ont pas vu dans les événements politiques — et à juste titre — de raisons de mettre un terme à leurs mouvements revendicatifs. Que ce soit dans les banques, chez Rateau, ou aux Chantiers de l'Atlantique, la lutte continue, comme elle continue dans de nombreuses autres entreprises dont on a moins parlé.

Et les travailleurs ont d'autant moins de raisons de mettre une sourdine à leurs revendications que les larmes — plus ou moins sincères — que les gouvernants, les patrons et les banquiers versent sur la dépouille de Pompidou ne les empêchent pas, eux, de continuer à mener la même politique, qui consiste à essayer de faire payer aux travailleurs les frais de la crise de leur système.

Aujourd'hui comme hier, la tâche de l'heure est donc l'unification, dans un même combat contre la vie chère, des multiples luttes engagées et développées par les travailleurs aux quatre coins du pays. Et cette unification des luttes est d'autant plus nécessaire que, si des mouvements revendicatifs isolés peuvent imposer au patronat la satisfaction de certaines revendications, il n'y a qu'une lutte d'ensemble de la classe ouvrière, pour les revendications communes à tous les travailleurs, qui pourra imposer aux patrons de payer les frais de leur crise.

Tous les travailleurs savent en effet que si la solution n'est pas de ne pas revendiquer, comme le disent les patrons et leurs porte-parole, car ce n'est pas cela qui empêcherait la hausse des prix, il n'est pas moins vrai que l'effet de chaque augmentation de salaire obtenue aujourd'hui risque fort d'être annulé, demain ou après-demain, par l'inflation. D'autant plus que les patrons spéculent délibérément sur cette inflation qui leur sert à camoufler la course aux profits dans laquelle ils sont lancés.

Cela risque d'être encore plus vrai, d'ailleurs, dans les semaines qui viennent. Car il est évident que ni les patrons, ni le gouvernement, ne tiennent à se retrouver face à des mouvements revendicatifs prolongés en pleine période électorale, et qu'ils préféreront donner momentanément satisfaction aux travailleurs, quitte à s'empresser de répercuter, et au-delà, toute augmentation de salaires sur les prix, comptant sur l'inflation pour reprendre d'une main ce qu'ils auront dû lâcher de l'autre.

Les travailleurs doivent donc plus que jamais inscrire dans leurs revendications une véritable échelle mobile des salaires, c'est-à-dire l'indexation des salaires sur les prix réels. Car il n'y a qu'une telle échelle mobile, automatique, appliquée tous les mois, et reposant sur des indices plus conformes à la réalité que les indices officiels, c'est-à-dire sur des indices calculés par les travailleurs et leurs organisations, qui puisse mettre la classe ouvrière à l'abri des conséquences de l'inflation.

Et cette échelle mobile des salaires, il nous faudra de toute manière l'imposer au gouvernement et au patronat, quel que soit le résultat des prochaines élections présidentielles. Si c'est la droite qui les remporte, bien sûr, cela va de soi. Mais également, selon toute vraisemblance, si c'est Mitterrand qui est élu, parce que toute l'expérience du mouvement ouvrier est là pour nous apprendre que la gauche ne vient généralement au pouvoir que pour y faire la politique de la droite, et que nous aurions tort de faire aveuglément confiance à un homme, serait-il mille fois plus digne de notre confiance que Mitterrand.

Travailleurs, les élections présidentielles ne sont qu'une péripétie politique, qui ne doit ni nous abuser, ni nous détourner de la seule manière de contraindre les patrons à payer les frais de la crise de leur système : la lutte revendicative pour la garantie de l'emploi et l'échelle mobile des salaires.

MEETING

lutte ouvrière

Palais de la Mutualité
24, rue Saint-Victor - PARIS-5e
(Métro : Maubert-Mutualité)

vendredi 19 avril à 20 h 30

Lutte Ouvrière et les élections présidentielles

ARLETTE LAGUILLER, une candidature ouvrière révolutionnaire

Voir en pages 6 et 7 :

— Arlette Laguiller, candidate.

— Vers une candidature unique de l'extrême-gauche révolutionnaire ?

— A propos des candidatures de Piaget et Krivine.

— Lettre adressée par Lutte Ouvrière aux directions nationales de Rouge et Révolution !

sommaire

EN FRANCE

● Les élections présidentielles

Pages 4 et 5
APRES LA MORT DE POMPIDOU : LA COURSE A LA SUCCESSION.
— De gauche à droite, la ruée vers le fauteuil présidentiel.
— Intrigues, combines, luttes de factions ne datent pas de la mort de Pompidou.
— La bourgeoisie a perdu un président. Que vont y gagner les travailleurs ?
— Autogestionnaires professionnels.

● Leur société pourrie

Pages 8 et 9
LA JUSTICE DE LA BOURGEOSIE.
— Quand Taittinger veut mettre une feuille de vigne à la justice bourgeoise.
— Une justice de classe.
— La justice contre la population.
— Justice et police : les deux bouts d'un même bâton.
— Un livre accablant : « Les dossiers noirs de la justice française ».

Page 15
— Le pouvoir refuse la priorité aux transports en commun.

Page 16
— Les élèves de CET face à la lutte des lycéens.
— Lycée de Valenciennes : la police matraque et fait inculper ses victimes.

Page 24
— Belfort : désarmons la police !
— Esclavage à Grenoble.
— Bourges : quand la police a de « l'imagination ».
— Le procès de la fusillade de Puteaux : la vie « politique » de la Ve République.

● Les travailleurs en lutte

Pages 12 et 13
LA GREVE DES BANQUES .
— 9e semaine de grève au Crédit Lyonnais ?
— La direction embauche des nervis.
— La grève au Crédit Lyonnais de Lyon.
— BNP : le patron doit lâcher du lest.
— Gala...xy : une démonstration de force et de solidarité.

Page 17
— Saint-Nazaire : les mouvements aux Chantiers de l'Atlantique.
— Polymécanique (Pantin) : le climat est chaud.
— Rateau : 10e semaine de grève.

● Dans les entreprises

Page 18
— Echos des entreprises.

Page 19
— Rhône-Poulenc : p eure pas les poches pleines.
— Rhône-Progil Siège : la direction tente de licencier un militant syndical.
— Toulouse : le livre noir de Motorola.
— Chrysler - Hordain (Nord) : produire à tout prix.

DANS LE MONDE

Page 11
— Indonésie, neuf ans après.

Responsable de la publication :
Michel RODINSON

Composition :
L.I.T.O.
Departement Presse Offset
4, rue du Bouloi

Impression : Roto technic Offset
Aubervilliers

Adressez toute correspondance à
LUTTE OUVRIERE
B.P. 233
75865
PARIS CEDEX 18

TARIF DES ABONNEMENTS

Ordinaires

	6 MOIS	1 AN
France	30 F	50 F
Etranger	40 F	65 F
Etranger avion	60 F	120 F

Sous pli fermé

France	70 F	130 F
Etranger	80 F	150 F
Etranger avion	de 200 F à 340 F	de 390 F à 650 F suivant pays

Tous les versements de fonds, abonnements et soutiens divers doivent être faits au :

C.C.P. RODINSON
PARIS-6851-10

APRÈS LA MORT DE POMPIDOU :

De gauche à droite :

LA RUÉE VERS LE FAUTEUIL PRÉSIDENTIEL

POMPIDOU n'était pas même enterré que les grands « barons » de la majorité commençaient à s'entredéchirer à belles dents. Car un chagrin affiché avec une ostentation certaine n'effaçait pas chez eux le sens aigu de leurs intérêts. Et tous ceux qui piaffaient depuis de longues semaines, sinon des mois sur la ligne de départ, surveillant du coin de l'œil le concurrent, ne voulaient pas qu'un rival avisé profite de la trêve provoquée par le deuil pour leur ravir l'initiative. Sans attendre le coup de pistolet du starter, Chaban a démarré, tandis qu'Edgar Faure s'élançait dans son sillage. Mais chacun sait que Chaban est un sprinter. On attend cependant l'engagement dans la course de Giscard qui préfère la course de fond. L'utilisation par les journalistes de tout un vocabulaire emprunté au domaine du sport illustre la situation telle qu'elle se présente au seîn de la majorité. Dans quinze jours, à la télévision, tous ces hommes nous parleront de l'intérêt national, de leur dévouement à l'intérêt général, et pourquoi pas du don de leur personne au pays. Mais pour l'instant les ornements ne sont pas encore de mise. Il faut donc parer au plus urgent et se bien placer dans la compétition. On combine, on calcule ou suppute les chances, comme pour le tiercé au café le dimanche matin. Les ambitions personnelles sont étalées au grand jour. Ainsi personne ne prend la peine de cacher que, si le frétillant Edgar Faure a été si prompt à mettre en avant sa candidature, c'est qu'il a aujourd'hui 66 ans et que c'est pour lui la dernière chance de devenir président de la République.

Pour la gauche, la situation, en apparence, se présente différemment. Mitterrand sera le candidat unique de la gauche. Mais il sera le candidat d'une gauche qui, elle, n'est pas unique. Et s'il en fallait une preuve toute fraîche, on la trouverait dans l'attitude actuelle de Mitterrand lui-même. Car celui qui personnifie cette gauche que l'on dit unie ne voulait pas de candidature unique de la gauche au premier tour. Cette attitude n'est paradoxale qu'en apparence. Car en effet, Mitterrand, certain d'être le mieux placé au second tour, ne sacrifiait nullement ses chances d'accéder au fauteuil présidentiel en appelant à une candidature du PCF. Mais par contre, en affrontant le PCF sur le terrain électoral, il escomptait une large suprématie du PS sur le PC, d'autant que, dans le cadre des présidentielles, la crédibilité du PS dépasse largement celle du PC. Mais le souci primordial de Mitterrand est de montrer qu'il dispose d'une autonomie totale vis-à-vis de ses alliés du PCF. Et cette autonomie lui est nécessaire à la fois pour pouvoir attirer sur son nom le maximum de voix dites « modérées » mais surtout afin de faire la démonstration, vis-à-vis de la bourgeoisie, qu'il se présente dans ces élections en véritable homme d'Etat, responsable vis-à-vis de la bourgeoisie, mais totalement irresponsable vis-à-vis des alliances qui ont pu se nouer au gré des marchandages électoraux.

Certes, Mitterrand ne peut empêcher le PCF de ne pas présenter de candidat contre lui, mais toute sa démarche consiste à se dégager de tout engagement vis-à-vis de ses partenaires. Il refuse de négocier quoi que ce soit avec le PCF qui, de son côté, mendie vainement un geste de celui qu'il a contribué à mettre sur le piédestal. « Candidat unique de la gauche, soit, puisque respectueusement vous me le demandez » répond en substance Mitterrand à ceux qui, tels les radicaux de gauche ou le PCF, viennent lui demander de faire don de sa personne à la France, « mais je ne suis pas votre candidat, je suis moi aussi l'homme providentiel qui ne se situe pas au niveau des partis, mais au-dessus. Le don de ma personne doit suffire, ne me demandez rien d'autre en retour, et surtout pas de m'engager derrière la moindre plate-forme partisane. Et maintenant, rompez et tout le monde aux urnes ». Face à ce comportement fort gaulliste, le PCF a totalement abdiqué. Il a, un court instant, sollicité que les trois partis de la « gauche unie » négocient en commun une plate-forme commune. Devant le refus de Mitterrand, il a rapidement capitulé. Aujourd'hui, il se satisfait d'une maigre concession de vocabulaire. Mitterrand ne sera pas le candidat « unique » de la gauche mais le candidat « commun ». Mais ce candidat, qu'il soit « unique » ou « commun » restera de toute façon libre de ses mouvements, de ses déclarations, de ses initiatives, en un mot de sa politique.

Le PCF oublie aujourd'hui ce qui avait été un thème majeur de sa campagne des législatives d'il y a un an, lorsqu'il disait que la meilleure des garanties que le programme commun soit appliqué était qu'il y ait au premier tour le maximum de voix sur les candidats communistes. Pour ces élections, cette garantie, même si elle était illusoire, est remisée au magasin des accessoires. Après avoir contribué à élever Mitterrand sur son piédestal, aujourd'hui il s'incline parce que, électoralement, il ne peut faire autre chose. Les travailleurs n'y trouveront pas leur compte, c'est certain. Mais il n'est même pas sûr que le PCF lui-même en tire bénéfice, car Mitterrand président, ce n'est pas forcément des ministres communistes au gouvernement.

Jean-Paul VALI.

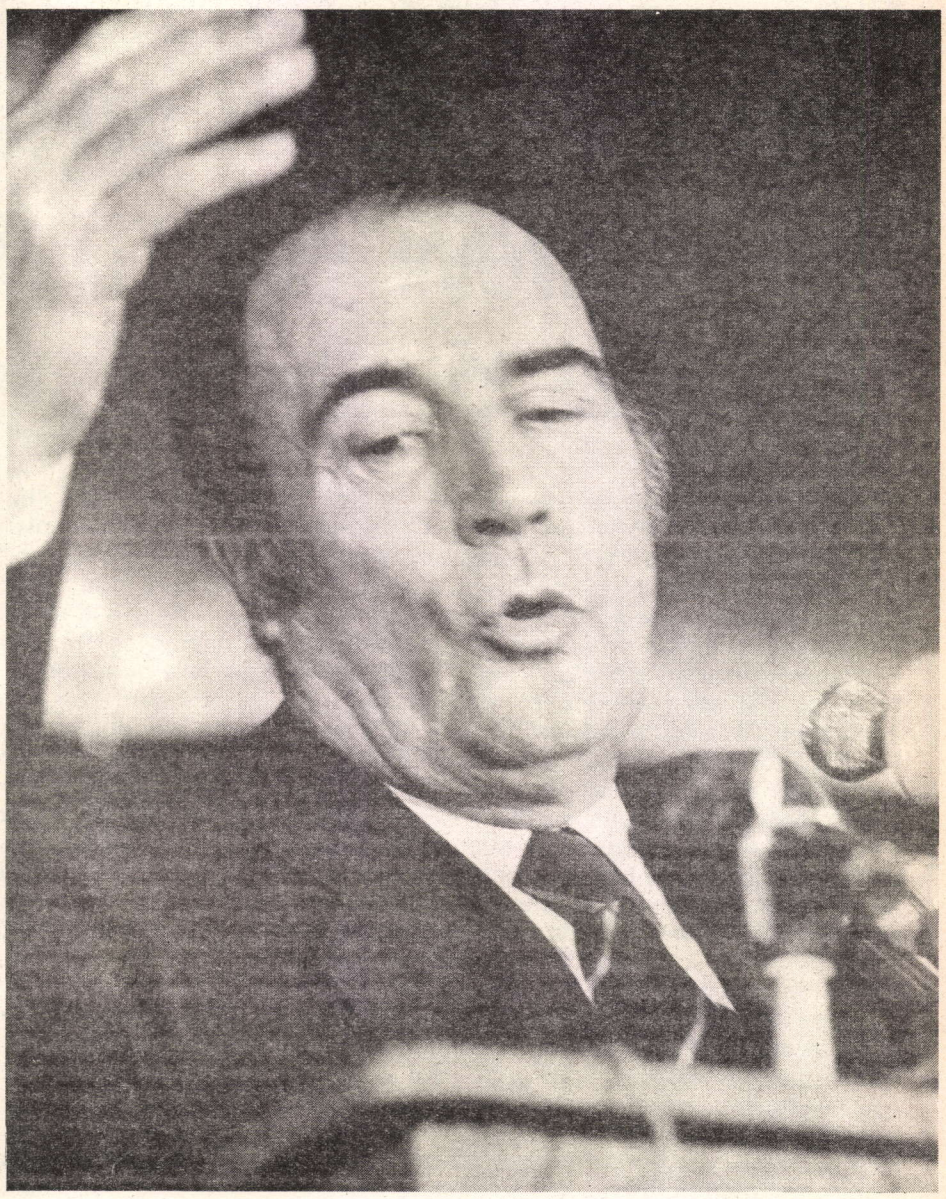

François Mitterrand. (Ph. Elie Kagan.)

Les luttes de factions ne daten

LES chants grégoriens de Notre-Dame avaient du mal à couvrir le sourd bruit des affrontements entre barons gaullistes à la curée de la présidence. Le cérémonial avec têtes couronnées n'a en rien dissipé, pas même momentanément, la pesante atmosphère d'intrigues autour de la dépouille du président défunt ; tout au plus y a-t-il ajouté une note de solennité hypocrite.

Pompidou est mort, comme il a vécu les derniers mois de son existence, au milieu de spéculations pour son poste, de rivalités pour sa succession, de sombres manœuvres ponctuées de quelques hommages dérisoires et hypocrites à sa personne, virtuellement éliminé avant de l'être physiquement. Mais il est mort à son poste, cachant la gravité de sa maladie jusqu'au bout à l'opinion publique sinon à la classe politique.

Courage personnel, esprit de sacrifice aux intérêts de l'Etat ? De l'extrême-droite au PCF et au PSU, toutes les formations s'accordent pour rendre hommage à ses qualités.

Du courage personnel, peut-être Pompidou en avait-il ; mais fallait-il en avoir tant pour rester à son poste malgré la maladie et les souffrances ? Le mal était de toute façon incurable et Pompidou se savait condamné ; à tout prendre, ne valait-il pas mieux, même d'un point de vue tout à fait personnel, mourir au milieu des honneurs plutôt qu'en président démissionné, en oublié ?

Se serait-il sacrifié pour l'intérêt de l'Etat ? Quel avantage y avait-il pour l'Etat, le régime et même la majorité à ce que le président meure au gouvernail, en laissant en guise d'héritage une majorité déchirée, un climat de IVe République ?

Seulement sur ce plan-là, qu'il soit resté au pouvoir jusqu'au bout ou qu'il ait démissionné ; qu'il ait préparé un dauphin ou pas, Pompidou n'avait aucune prise sur sa succession. La crise politique, la crise interne de la majorité qui éclate aujourd'hui au grand jour, ne date pas de la mort de Pompidou, elle n'est pas un fait accidentel dû à la seule soudaineté de la disparition de l'ex-président de la République.

L'atmosphère de la IVe République, faite de manœuvres de couloirs, d'un jeu mouvant de combinaisons politiques âprement marchandées, de luttes de cliques autour des mangeoires ministérielles qui se greffent sur la lutte pour le poste suprême, n'a pas commencé avec la mort de Pompidou, elle l'a largement précédée. Pompidou a laissé en héritage ce qu'il avait lui-même. Et c'est bien le fond du problème.

Lorsqu'il avait lui-même pris la succession de De Gaulle, Pompidou avait hérité de tous les atouts juridiques et constitutionnels du pouvoir de son prédécesseur, mais pas de la réalité de ce pouvoir. Car ce pouvoir, De Gaulle ne l'avait pas en vertu de la constitution. Il l'avait à la fois en vertu d'un certain équilibre politique

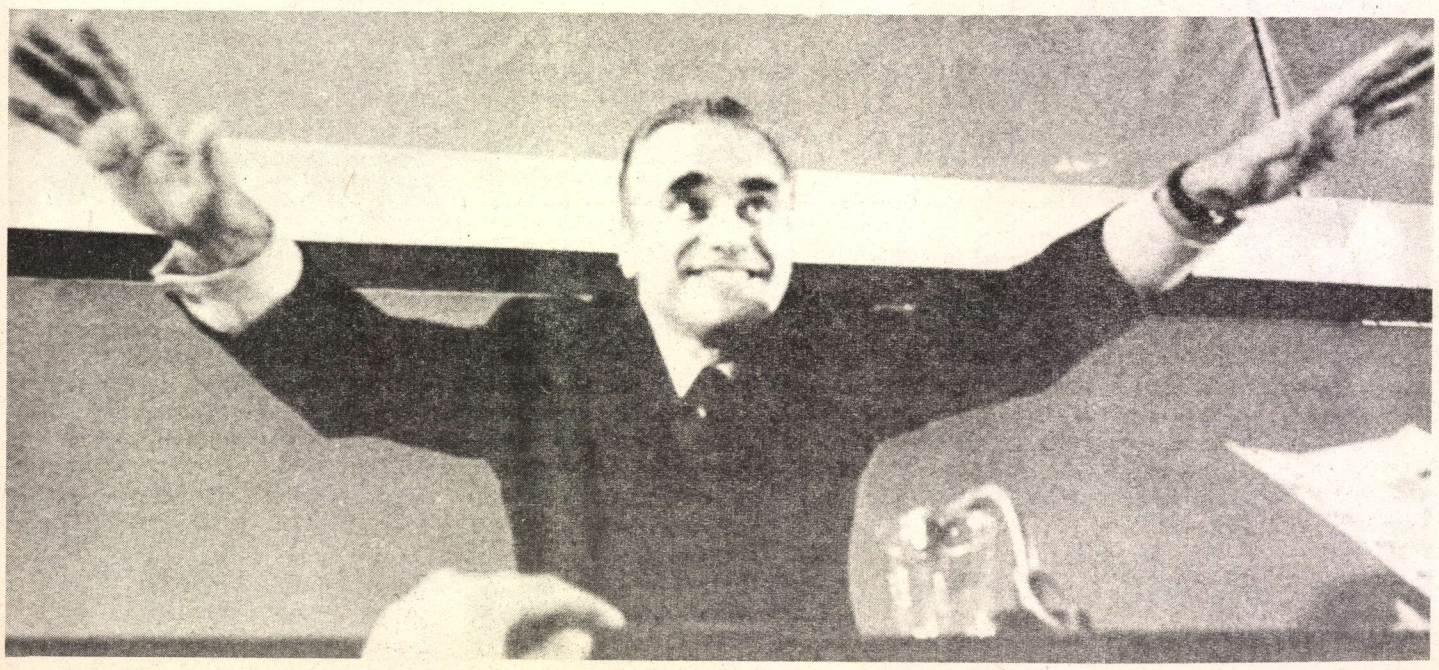

L'envolée de Chaban ? (Ph. Fotolib)

LA COURSE A LA SUCCESSION

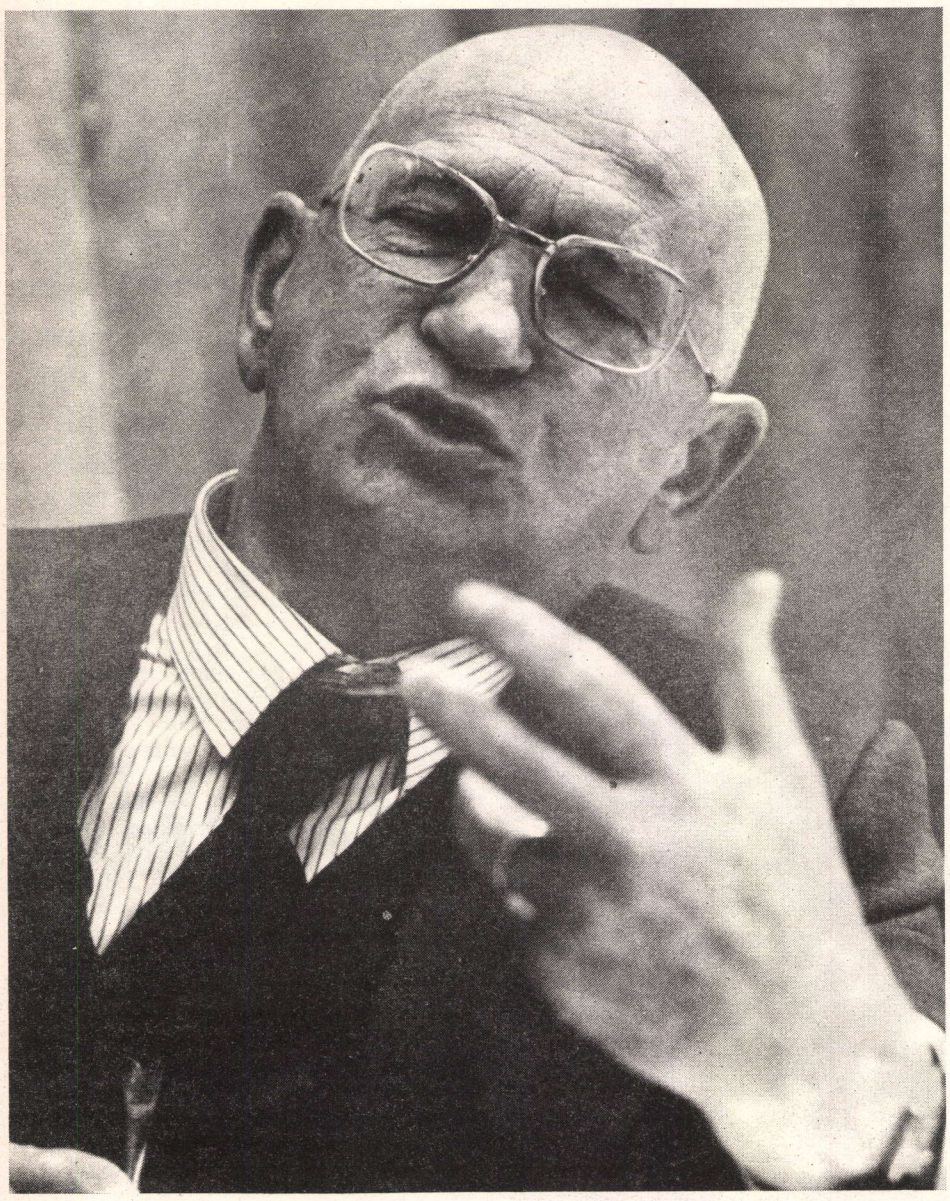

Edgar Faure. (Ph. Elie Kagan.)

t pas de la mort de Pompidou

établi lors de la guerre d'Algérie, qui nécessitait un pouvoir bonapartiste au-dessus des partis et des clans, et parce qu'il avait la dimension nécessaire pour être le Bonaparte exigé par la situation.

Les derniers mois de Pompidou sont comme le négatif des premiers mois de De Gaulle.

De Gaulle a commencé à exercer son pouvoir « gaulliste » dans le cadre de la constitution de la IV^e^ République. Pompidou a été submergé par les petites combines de la IV^e^ République dans le cadre d'une constitution gaulliste.

La constitution gaulliste, qui donne un pouvoir très étendu au président de la République, a été taillée sur mesure par De Gaulle pour lui-même. Seulement, les mesures de Pompidou ne sont pas les mêmes que celles de De Gaulle. Ce n'est pas seulement une question de personnes : encore une fois c'est une question d'équilibre des forces politiques. L'autorité de De Gaulle a elle-même été considérablement entamée par la modification de cet équilibre des forces après la fin de la guerre d'Algérie. Personne dans la classe politique de la bourgeoisie ne contestait l'autorité absolue de De Gaulle au temps où la nécessité de se sortir de la guerre d'Algérie exigeait des décisions promptes, un pouvoir sans contrôle, le contraire en un mot du « régime des partis ». La nécessité objective d'un pouvoir bonapartiste ayant disparu, les petites et les grandes combines pour le pouvoir commencèrent, même contre De Gaulle — et Pompidou en savait quelque chose.

Le retour au « pouvoir des factions », sinon des partis, une constante du règne de Pompidou, était dans la logique des choses ; la constitution gaulliste, le découpage des formations hérité du temps de De Gaulle ne pouvaient l'empêcher, tout au plus lui ont-ils donné une forme originale. Non sans créer de nouveaux problèmes.

Les forces disparates de la droite se retrouvaient, grâce à De Gaulle, dans une seule et même majorité gaulliste — aussi, les luttes de cliques, au lieu de se dérouler entre formations indépendantes au Parlement, se déroulèrent entre les instances dirigeantes des partis de la majorité. La constitution gaulliste accordait un rôle essentiel au poste de président de la République — aussi, ce poste est devenu lui-même le principal enjeu de combines dignes de la IV^e^ République, dès lors qu'il y avait la moindre raison de penser qu'il pouvait devenir vacant.

Pompidou n'avait pas le pouvoir de mettre fin aux intrigues de couloir, il n'avait que celui de s'en servir dans son intérêt. Il n'avait pas le pouvoir de passer outre aux factions, il n'avait que celui de participer à leurs combinaisons, d'arbitrer au mieux de ses propres intérêts les marchandages pour tel poste ministériel, pour tel poste à la tête de l'Assemblée nationale, du Conseil d'Etat ou ailleurs.

L'inévitabilité de la disparition proche de Pompidou, dès qu'elle fut connue des dirigeants de la majorité, sinon de l'opinion publique, a aggravé la lutte entre UDR et Giscardiens, entre les différentes factions de l'UDR au point de déclencher la crise politique sourde des derniers mois du règne de Pompidou.

Ne pouvant rien pour empêcher ces affrontements, Pompidou voulait au moins ne pas en être éclaboussé. Qu'aurait-il gagné à chercher à imposer un dauphin qu'il n'avait de toute façon pas l'autorité d'imposer ? Là où certains commentateurs voient de l'imprudence, de l'imprévoyance, voire de l'irresponsabilité, il y avait au fond une certaine sagesse, personnelle sinon politique. Désigner le dauphin ce n'était pas empêcher les luttes ouvertes actuelles, avec le risque de l'éclatement de la majorité, c'était au contraire les précipiter, les officialiser de son vivant déjà, et donc accepter d'être mis personnellement en cause.

Pompidou a préféré éviter le risque. Il en a tiré, comme profit, outre une fin de règne un peu plus calme, les hommages posthumes à son courage.

Georges KALDY.

Voici l'éditorial des bulletins d'entreprise, diffusé par Lutte Ouvrière au lendemain de la mort de Pompidou :

LA BOURGEOISIE A PERDU UN PRÉSIDENT QUE VONT Y GAGNER LES TRAVAILLEURS ?

LA mort de Pompidou, bien que tout le monde le savait malade, a frappé par sa soudaineté. Ceux qui l'aimaient en tant qu'homme peuvent le pleurer. Mais l'immense majorité des travailleurs savent que celui qui est mort était un serviteur de la bourgeoisie.

Sa personnalité, ses qualités ou ses défauts ne sont pas en cause. Mais pour tous les travailleurs, il était le chef de l'UDR, du plus grand parti de la droite, en même temps que président de la République, une république où les pauvres n'ont pas la même place que les riches.

Par ses fonctions de président de la République, il était le chef de l'exécutif, c'est-à-dire de l'armée, de la police, des tribunaux. C'est lui qui choisissait et dirigeait le gouvernement. Car, si c'est le Parlement qui vote les lois, c'est l'exécutif qui les propose ou les impose et en tout cas qui les fait ou pas exécuter.

Alors, après la mort brutale de Pompidou, le poste intéresse beaucoup les représentants des différents partis de la bourgeoisie. Les leaders des partis au pouvoir comme l'UDR et les Républicains Indépendants, ceux des partis centristes, ceux de l'opposition, tous regardent avec méfiance sans savoir qui d'entre eux participera à la course.

Au sein de l'actuelle majorité, Giscard d'Estaing va-t-il se présenter contre le candidat de l'UDR ? Au sein même de l'UDR, les clans, les rivalités, les fractions de l'ancienne droite française que De Gaulle avait unifiées ont chacune leur homme à pousser dans le fauteuil de Pompidou.

En fait, ni la droite ni la majorité, ni même l'UDR n'étaient prêtes à des élections présidentielles si rapprochées.

Car le problème majeur, c'est l'inflation, c'est le prix de la crise que les bourgeois veulent faire payer aux masses laborieuses. Ils veulent que la récession qui frappe leurs capitaux, ce soient les travailleurs qui la supportent, et ils exigent du gouvernement qu'il se charge de cette besogne.

Alors la disparition de celui à qui la constitution donnait tant de pouvoirs les gêne certainement beaucoup aujourd'hui.

Mais nous, travailleurs, est-ce que cela doit nous attrister ? Non ! Pas plus que nous réjouir. C'est un serviteur de la bourgeoisie qui disparaît, pas un serviteur, ni même un allié des travailleurs, mais un de leurs adversaires.

Et s'il avait des qualités humaines, elles ne sont pas à son crédit, car il les avait mises au service de nos exploiteurs. Nous n'avons donc pas à pleurer Pompidou, car ce n'est pas un des nôtres qui disparaît.

Par contre avons-nous à nous réjouir ? Est-ce que les élections présidentielles qui vont intervenir dans quelques semaines vont changer notre sort ? Est-ce que le candidat de l'Union de la Gauche a des chances d'être élu ? Et s'il est élu qu'est-ce que cela changera pour nous, en dehors de la satisfaction légitime d'ôter le pouvoir aux gens de l'UDR ? Est-ce que cela pourrait changer nos conditions de vie et d'existence ? Est-ce que les élections présidentielles peuvent faire plus et mieux et plus vite que les grèves dans lesquelles se sont engagés des dizaines de milliers de travailleurs pour lutter contre la détérioration de leur pouvoir d'achat et de leurs conditions d'existence ? Et que devrons-nous faire, nous, travailleurs, pour que cela change vraiment ?

Telles sont les questions, les seules questions que nous devons nous poser dès maintenant. Et, en attendant, partout où le combat est engagé par la lutte gréviste, la campagne électorale ne doit pas être la trêve sociale, car l'enjeu des luttes engagées va bien au-delà d'une élection présidentielle : la capacité des travailleurs à se battre et à vaincre conditionne tout l'avenir, quel que soit le nom qui sortira des urnes demain.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Voici le communiqué envoyé à la presse par Lutte Ouvrière le 4 avril, suite à la mort de Georges Pompidou :

La vacance de la présidence de la République et la campagne électorale qui est d'ores et déjà commencée ne sauraient en aucun cas être pour les travailleurs l'occasion d'une trêve sociale qui arriverait à point pour permettre au patronat et au pouvoir actuel d'esquiver ses responsabilités dans la situation économique. Or ce sont les patrons et le gouvernement à leur service qui portent l'entière responsabilité de cette situation, car ce sont eux qui suscitent l'inflation, qui l'entretiennent, et qui en profitent. Ce sont les patrons, qui, après avoir bénéficié largement de la prospérité, voudraient aujourd'hui faire payer la note aux travailleurs et aux catégories laborieuses de la population.

Mais aujourd'hui, dans de nombreux endroits où les travailleurs sont entrés en lutte, ils se battent pour maintenir un pouvoir d'achat entamé par l'inflation, ils luttent pour ne pas être réduits au chômage, en un mot, pour ne pas faire les frais de la crise.

La voie choisie par des milliers d'ouvriers et d'employés à Paris et en province, pour défendre leur niveau de vie, celle de la grève et des manifestations, est la seule qui puisse les conduire à la victoire. Si le patronat et l'Etat veulent faire de la période actuelle une période de trêve sociale, il ne tient qu'à eux de donner satisfaction aux travailleurs en lutte.

Pour leur part les militants révolutionnaires continueront dans les entreprises à œuvrer pour la satisfaction des revendications des travailleurs en lutte.

AUTOGESTIONNAIRES PROFESSIONNELS

Interrogé vendredi sur les ondes d'Europe N° I à propos d'une éventuelle candidature de Charles Piaget, Michel Rocard, nouveau supporter de François Mitterrand, a déclaré, du ton supérieur de l'ancien élève de l'Ecole Nationale d'Administration, qu'il « y a loin de l'activité syndicale à l'activité politique ».

Edmond Maire, lui aussi nouveau supporter de Mitterrand, a déclaré pour sa part « qu'un militant syndical de base, fût-il prestigieux, n'a pas forcément compétence pour devenir président de la République ».

Rocard et Maire sont donc bien d'accord. D'autant plus d'accord qu'ils se présentent tous les deux comme des leaders d'un prétendu courant socialiste autogestionnaire c'est-à-dire, si les mots ont un sens, d'un courant partisan de la gestion par les travailleurs de leurs propres affaires.

Travailleurs, faites confiance à Edmond Maire et à Michel Rocard. Et ils vous « autogéreront » très bien !

UNE CANDIDATURE OUVRIÈRE R

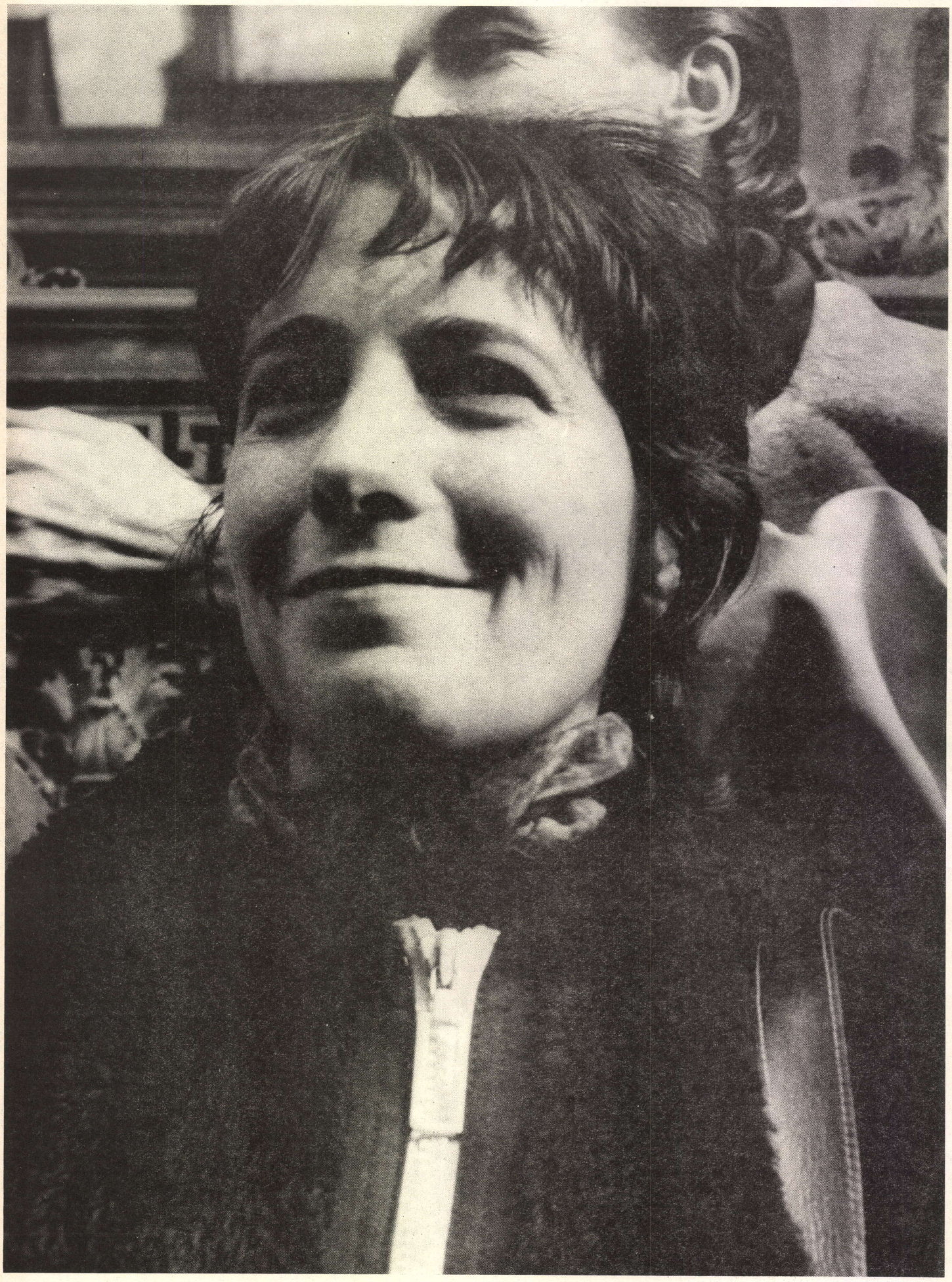

ARLETTE LAGUILLER CANDIDATE

Lutte Ouvrière présente Arlette Laguiller comme candidate à la présidence de la République. Elle a 34 ans et elle est employée de banque. Arlette se présente pour que dans cette campagne, la voix des travailleurs révolutionnaires puisse se faire entendre. Pour qu'au milieu de tous ces hommes politiques, hauts fonctionnaires, diplômés des grandes écoles, avocats, professeurs et arrivistes de tous bords, il y ait une femme et une salariée qui puisse en toute simplicité représenter sa classe et parler au nom des opprimés et de tous ceux qui refusent l'exploitation et la résignation. Les travailleurs en lutte n'ont bien souvent que la grève et la manifestation pour faire entendre leur voix et réclamer leurs droits. Et encore leurs revendications et leur combat sont-ils le plus souvent déformés par la presse et les commentateurs officiels.

C'est pour donner une voix et un visage à tous ceux qui se taisent ou dont la protestation est le plus souvent ignorée, à tous ceux qui travaillent et assurent le fonctionnement matériel de cette société, à tous ceux que l'inflation touche dans leurs conditions d'existence et que le chômage menace, que Arlette Laguiller sera présente dans la campagne des présidentielles.

Vers une can de l'extrême-

Mercredi soir 3 avril avait lieu une réunion des représentants des journaux ou organisations : *Rouge, Révolution, Pour le Communisme, AMR, La Cause du Peuple* ainsi que le *PSU* et *Lutte Ouvrière.* C'est là que les camarades des cinq premiers mouvements ou journaux nommés proposèrent de faire appel à la candidature de Charles Piaget. A noter qu'ils avaient eu entre eux, ainsi que chacun d'eux avec le PSU, de nombreux contacts à ce sujet depuis le matin. Et, bien entendu, le courant maoïste comme les autres. Cela n'empêche pas *Libération* du 6 avril d'écrire : *« Piaget candidat, ce n'est pas contrairement à ce qu'en rapporte la presse et les radios, une initiative mûrie dans les groupes d'extrême-gauche. Elle est née simultanément dans la tête de plein de gens. Elle s'est imposée comme une évidence. »* Voilà un bel exemple de la façon dont les spontanéistes écrivent l'Histoire, et de comment ils la font, ou du moins voudraient la faire.

Nous donnons, par ailleurs, les raisons qui amènent *Lutte Ouvrière* à considérer que Piaget, aussi estimable soit-il, ne peut pas être le candidat de l'extrême-gauche révolutionnaire. Nous les avons donc données mercredi, en expliquant notre refus de nous joindre à la délégation des représentants de *Rouge*, l'*AMR, Révolution, Pour le Communisme* et *La Cause du Peu-*

A propos d de Piaget

Au moment où nous écrivons il est question, à part notre camarade Arlette Laguiller, de deux autres candidats soutenus ou présentés par l'extrême-gauche révolutionnaire : Charles Piaget et Alain Krivine.

La candidature du premier, membre de la direction politique nationale du PSU, dépend beaucoup plus sinon même entièrement du PSU et de la CFDT que des organisations révolutionnaires. Le veto mis par Edmond Maire est de beaucoup plus de poids que la démarche commune de Krivine, Geismar et Joshua à Besançon. On n'a pas tardé à le vérifier puisque la direction nationale du PSU vient de décider, dimanche, d'apporter son appui au candidat de l'Union de la Gauche et, en conséquence, de refuser de présenter la candidature de Piaget.

L'extrême-gauche voudrait-elle justifier les jugements que certains portent sur elle — elle serait moribonde, paraît-il — qu'elle ne s'y prendrait pas autrement. Comment, en effet, expliquer qu'elle doit aller chercher pour la représenter un homme qui appartient à la direction d'un parti qui a choisi depuis des mois le camp de l'Union de la Gauche ? Piaget est sans aucun doute un militant ouvrier parfaitement respectable mais, en tant que dirigeant du PSU, en tant que militant chrétien, il ne peut pas être représentatif des travailleurs révolutionnaires ni des organisations révolutionnaires. En allant chercher son candidat dans les rangs du parti qui se prépare ouvertement à fournir à Mitterrand, en la personne de Rocard, un conseiller sinon un ministre de l'Economie ou des Finances, l'extrême-gauche se ridiculiserait et prouverait son impuissance.

Certes des candidatures multiples risqueraient fort de ridiculiser l'extrême-gauche, donnant une fois de plus le spectacle de sa division. Mais qui en sera responsable sinon Rouge *s'il maintient la candidature de Krivine ?*

Car les camarades de Rouge *ne peuvent, s'ils sont logiques, sérieux et res-*

ÉVOLUTIONNAIRE

didature unique gauche révolutionnaire ?

ple, qui partaient à la suite de cette réunion à Besançon pour solliciter l'accord de Piaget (et aussi celui, paraît-il, des ouvriers de Lip).

Dès mercredi soir, cependant, le PSU avait été très net. Sans prendre même la peine de mettre les formes ses représentants ont expliqué qu'ils refusaient de laisser Piaget servir de « bouée de sauvetage » à une extrême-gauche défaillante sinon moribonde. Une telle attitude étant d'ailleurs bien conforme au ralliement du PSU à l'Union de la Gauche. Ce parti ne pouvait guère envisager de présenter un candidat au premier tour qu'au cas où PS et PC présenteraient chacun le leur. Et encore est-il loin d'être acquis que dans ce cas ce candidat PSU soit Charles Piaget.

C'est à la suite de cette réunion et après que les démarches de l'extrême-gauche auprès de Piaget aient été rendues publiques ainsi que l'éventualité d'une candidature Krivine, que nous avons adressé aux directions de *Rouge* et de *Révolution* la lettre que l'on peut lire par ailleurs.

A cette lettre nous avons, au moment où nous écrivons, deux réponses.

Celle des camarades de *Rouge* qui se disent d'accord, au cas où la candidature de Charles Piaget se révélerait impossible, pour envisager la candidature commune d'un militant révolutionnaire ouvrier mais qui refusent que ce soit celle d'Arlette Laguiller sous prétexte qu'elle fut le porte-parole de *Lutte Ouvrière* aux dernières élections législatives. *Rouge* écrivait pourtant dans un communiqué en date du 3 avril que la candidature commune « devrait être celle d'un militant ouvrier représentatif d'une lutte exemplaire montrant la volonté des travailleurs de prendre en main leurs propres affaires ». *Rouge* pense-t-il qu'il y ait quelqu'un qui réponde davantage dans l'extrême-gauche révolutionnaire à ce portrait que notre camarade Arlette Laguiller en ce moment même encore engagée dans la grève du Crédit Lyonnais ? Apparemment non puisqu'il n'avance aucun nom. Sauf celui de Krivine qui correspond peut-être à bien des choses, sauf, tout le monde l'admettra, à celui « d'un militant ouvrier représentatif d'une lutte exemplaire ».

Nous avons également la réponse des camarades de *Révolution* qui, toujours au cas où la candidature de Piaget se révélerait impossible, accepteraient d'envisager que la candidature d'Arlette Laguiller soit présentée en commun par *Lutte Ouvrière, Rouge* et *Révolution.*

Qu'il y ait un ou au contraire plusieurs candidats de l'extrême-gauche dépend donc, en l'état actuel, des camarades de *Rouge* et de leur volonté de mettre leur action en accord avec leurs paroles.

es candidatures et Krivine

ponsables, être prêts à aller chercher un candidat dans les rangs de la direction du PSU sous prétexte qu'il faut pour ces élections « un militant ouvrier représentatif d'une lutte exemplaire », et d'un autre côté maintenir la candidature de Krivine, agrégé d'histoire, face à celle d'Arlette Laguiller, sous prétexte que celle-ci fait partie de la direction de Lutte Ouvrière..

Oui, les révolutionnaires doivent être représentés par un militant ouvrier dans ces élections. C'est pour cela que nous estimons que la candidature d'Arlette est la meilleure. Parce que c'est une travailleuse, parce que c'est une militante d'entreprise, justement engagée et assumant des responsabilités dans le dernier conflit social qui a compté au plan national, et qui n'est même pas terminé à l'heure où nous écrivons, celui des banques, et parce que c'est une révolutionnaire.

Quant à prendre prétexte qu'elle est de la direction de Lutte Ouvrière *pour la récuser c'est faire preuve d'un bien piètre esprit de boutique.* Lutte Ouvrière *a soutenu sans réticence la candidature d'Alain Krivine en 1969, parce que, en l'absence d'un militant ouvrier révolutionnaire connu, ayant joué un rôle dans un conflit important, c'était finalement à l'époque la meilleure possible pour les révolutionnaires. Le fait qu'il soit le dirigeant de la Ligue Communiste ne devait donc pas empêcher d'autres organisations responsables de le soutenir.*

Lutte Ouvrière *a suffisamment fait la preuve de son sérieux quand elle s'engageait dans une action, pour qu'un de ses militants puisse être le représentant de l'extrême-gauche tout entière tout autant qu'un militant de* Rouge *par exemple. Sur le plan électoral comme sur les autres, où depuis cinq ans nous avons été l'organisation qui a fait le plus d'efforts en se présentant aux élections municipales de 1971, aux législatives de 1973, et en y obtenant d'ailleurs des résultats plus significatifs que les autres tendances révolutionnaires (peu nombreuses) qui ont pu se présenter aussi à de récentes élections.*

Aussi s'il y a finalement plusieurs candidats d'extrême-gauche, si les camarades de Rouge *refusent nos propositions et maintiennent la candidature de Krivine, pensons-nous très sérieusement que c'est sur eux que retombera la responsabilité écrasante du triste spectacle que présenterait l'extrême-gauche. Mais nous sommes sûrs aussi que les travailleurs révolutionnaires sauront voir et dire, ne serait-ce que le 5 mai, quel est celui qu'ils veulent en ces circonstances pour représentant.*

Jacques MORAND.

Communiqué d'Arlette Laguiller à la presse le 4 avril 1974

Un certain nombre de commentaires dans la presse écrite ou parlée ont fait état de mon appartenance syndicale. Je tiens à préciser que si le fait que je sois une militante syndicale compte beaucoup dans mon option politique, mon appartenance syndicale ne saurait être évoquée ou mise en cause à propos de ma candidature aux élections présidentielles.

Afin d'éviter toute confusion, j'ai d'ailleurs remis entre les mains de mes camarades du syndicat les mandats qu'ils m'avaient confiés. En me démettant des responsabilités, je ne renonce pas à être une militante syndicaliste, je veux simplement laisser, comme il est de règle, mon organisation syndicale en dehors de mon activité politique.

Paris, le 4 avril 1974.

Arlette LAGUILLER.

LETTRE ADRESSEE AUX DIRECTIONS NATIONALES DE ROUGE ET REVOLUTION !

Le 5 avril, à la suite de la réunion unitaire de la veille, nous adressions la lettre suivante aux directions nationales de Rouge et Révolution ! :

Chers camarades,

Lutte Ouvrière a décidé de présenter la candidature d'Arlette Laguiller aux prochaines élections présidentielles. Il nous semble en effet qu'il est essentiel que la voix des travailleurs révolutionnaires se fasse entendre dans ces élections. Et la camarade Arlette Laguiller, ne serait-ce que par le rôle qu'elle joue actuellement dans la grève des employés de banque, nous semble le porte-parole le plus indiqué pour faire entendre cette voix.

Lors de la réunion des représentants des différentes organisations d'extrême-gauche, qui s'est tenue mercredi soir au siège de Rouge, vos représentants ont affirmé leur volonté de voir l'extrême-gauche aller unie à la bataille électorale. Pourtant, la seule proposition concrète faite lors de cette réunion était la candidature de Charles Piaget. Outre qu'au moment où cette proposition était faite ou soutenue par vos représentants, l'accord de Piaget lui-même était très loin d'être acquis, outre que le parti auquel il appartient a émis, lors de cette même réunion, des réticences si fortes qu'on peut considérer qu'il s'agissait déjà d'un refus, cette candidature a un défaut politique évident. Piaget est sans aucun doute un militant ouvrier estimable, mais il ne peut manquer d'apparaître, qu'on le veuille ou non, comme le représentant du PSU. Le soutien des organisations révolutionnaires à la candidature de Piaget ne pourrait donc signifier qu'une chose : que le mouvement révolutionnaire se met à la remorque du PSU au moment même où celui-ci se met à la remorque de l'Union de la Gauche.

Si votre souci est bien, comme vous l'affirmez, de faire entendre la voix des révolutionnaires face à l'Union de la Gauche, ralliée autour de Mitterrand, on ne peut s'empêcher de trouver bien curieuse cette proposition qui aboutirait, si elle se réalisait, à faire disparaître par le biais du PSU le mouvement révolutionnaire derrière l'Union de la Gauche.

Aucune autre proposition d'une candidature pouvant représenter le mouvement ouvrier révolutionnaire n'a été faite. Cela ne nous étonne guère. Nous ne voyons pas en effet — et nous avons soigneusement examiné la question avant de décider de la présentation de la candidature de notre camarade — de militant ouvrier qui soit plus qualifié, dans les circonstances actuelles, pour représenter le mouvement ouvrier révolutionnaire. Votre absence de propositions semble indiquer d'ailleurs qu'il en est de même pour vous.

L'expérience de ces dernières années, l'échec de nos campagnes pour l'unité de l'extrême-gauche, l'échec de nos tentatives pour réaliser cette unité avec telle ou telle autre organisation nous ont rendu sceptiques, dans l'état actuel du mouvement révolutionnaire, sur la possibilité d'une candidature unique à ces prochaines élections. Le zèle que vous affichez aujourd'hui nous surprend d'autant plus que tout le passé récent nous a appris que pour réaliser l'unité il a fallu, à chaque fois, que nous soyons unitaires pour deux comme, ce n'est qu'un exemple, lors de la campagne électorale de 1969, où Lutte Ouvrière a soutenu la candidature d'Alain Krivine bien que notre organisation n'ait nullement été consultée sur celle-ci au préalable.

L'extrême-gauche révolutionnaire ferait sans doute preuve de beaucoup d'irresponsabilité en présentant plusieurs candidats lors de ces élections présidentielles. Une telle attitude ne pourrait porter que préjudice à l'ensemble du mouvement révolutionnaire et à toutes les organisations sans exception. Les plus irresponsables étant, en ces circonstances, celles qui présenteraient les candidatures les moins crédibles, et le résultat des élections le prouvera sans peine, mais trop tard malheureusement. Ce souci nous avait amené en 1969 à soutenir la candidature d'Alain Krivine, indépendamment de toutes les petites considérations d'amour-propre d'organisaton puisqu'elle était à l'époque la meilleure possible. Aujourd'hui nous estimons que c'est celle de notre camarade. Aux raisons exposées ci-dessus s'ajoute d'ailleurs le fait que lors de la campagne électorale législative de 1973, il y a un an, Lutte Ouvrière, en présentant plus de 170 candidats, a montré plus que n'importe quelle autre organisation révolutionnaire sa capacité à mener sur ce terrain une bataille politique au plan national.

Mais devant votre souci affirmé de tout faire pour aboutir à une candidature unitaire des organisations révolutionnaires, nous ne voulons cependant pas exclure l'hypothèse que la candidature de notre camarade puisse être celle des diverses organisations révolutionnaires. C'est pourquoi nous sommes prêts à examiner avec vos deux organisations comment et selon quelles modalités cela pourrait se faire durant cette campagne, notamment au niveau des meetings centraux et des interventions légales prévues à la radio et à la télévision.

Nous sommes prêts à rencontrer immédiatement des représentants de vos deux organisations au cas où cette proposition vous semblerait de quelque intérêt.

Veuillez recevoir, chers camarades, nos salutations communistes révolutionnaires.

Le 5 avril 1974,

Pour la direction nationale de Lutte Ouvrière : Jacques MORAND.

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

soutien à la candidature

arlette Laguiller

lutte ouvrière

Liste de souscription No

Considérant que, dans la situation économique présente, les travailleurs, qui n'ont bien souvent que la grève comme seul moyen d'expression, doivent pouvoir être représentés, directement, par un des leurs, dans la campagne des élections présidentielles, Lutte Ouvrière présente à ces élections Arlette Laguiller, 34 ans, employée de banque, militante syndicale, membre de la Direction nationale de Lutte Ouvrière.

Lutte Ouvrière appelle tous les travailleurs à soutenir moralement, matériellement et financièrement la campagne électorale d'Arlette Laguiller.

Pour soutenir la candidature d'Arlette Laguiller, Lutte Ouvrière a édité, dès à présent, des listes de souscription. Nous appelons tous nos camarades, tous nos amis à les faire circuler largement, à souscrire et à faire souscrire.

La justice :
toujours à sens unique

LA JUSTIC

Quand Taittinger veut me une feuille de vigne à la

La « réforme de la justice » voilà un mot qui revient avec une belle régularité dans la bouche de nos gouvernants, chaque fois qu'un nouvel événement met en lumière l'incroyable ignominie du système judiciaire ou l'horreur des prisons françaises. Le dernier discours en date est celui prononcé par Jean Taittinger, ministre de la Justice, à l'occasion de l'inauguration du palais de Justice de Gap, le 19 mars dernier.

Le mois précédent, Taittinger avait déjà prononcé deux discours, dont un en particulier réclamait « une justice pénale généreuse sachant faire preuve de fermeté ». **On le voit, Taittinger n'est pas avare de paroles, ni même de « paroles généreuses » : c'est ainsi qu'à Gap, déplorant la** « désaffection de nos concitoyens face à une justice que chacun redoute », **Il s'est affirmé partisan d'une** « exécution rapide des décisions judiciaires » **car** « seuls les plus fortunés peuvent patienter et attendre un jugement » **et** « les plus démunis ne peuvent que renoncer, transiger et en fait subir la loi du plus fort ».

Voilà qui est très bien dit. Mais les mesures envisagées pour faire cesser cet état de fait laissent pantois. Il y aura désormais des fonctionnaires pour renseigner les témoins, ainsi que des aménagements de salles et d'horaires. Enfin, Taittinger a parlé de « simplifier le langage judi-

Une justice de classe

AFFIRMER, à propos d'un jugement, que la justice est une justice de classe est un motif suffisant pour être traîné devant les tribunaux.

Et les défenseurs de la justice ne manquent pas d'expliquer qu'elle est « impartiale », « au-dessus des partis » et ne fait « qu'appliquer les lois ».

Mais précisément, il suffit d'appliquer la loi... pour exercer une justice de classe car les lois sont faites par la classe dominante, pour la classe dominante.

Les infractions aux lois jugées par les tribunaux concernent, pour l'essentiel, des infractions à la propriété privée.

Or, même dans ce domaine, il est de notoriété publique qu'il vaut mieux voler des milliards dans l'immobilier qu'une boîte de conserve dans un prisunic.

Car les juges appartiennent à une classe sociale, ou au moins sont liés à elle : le milieu social d'où ils sont issus, et, bien plus encore, le milieu social dans lequel ils vivent, dans lequel ils baignent, que ce soit dans leur travail ou dans leur vie privée, les lie par mille liens à la classe dominante.

Il suffit d'assister à un quelconque jugement d'un quelconque tribunal pour se rendre compte qu'on ne s'adresse pas de la même façon à tous les inculpés, et qu'on ne les considère pas tous de la même façon.

Le tribunal est plein de déférence pour le bourgeois égaré devant lui. Mais hautain et paternaliste, plein de mépris et d'arrogance, cynique et railleur avec le pauvre, le vagabond, le faible qui se retrouve jeté pieds et poings liés devant lui.

Et puis pour les magistrats qui auraient des vélléités d'indépendance, en particulier dans les procès politiques, il reste les pressions possibles grâce à l'avancement, qui dépend de l'Etat.

Le magistrat le plus « sincère » le plus « honnête » n'est jamais qu'un bourgeois qui applique des lois bourgeoises, c'est-à-dire qui défend l'ordre établi.

En ce sens, la justice, émanation d'une société d'exploitation, ne peut être rien d'autre qu'un soutien de la classe dominante contre les exploités.

Michel VARNAL.

La justice contre la population

CE n'est pas le récent procès des frères Willot qui peut faire illusion sur l'attitude de la justice face aux riches.

Quand la justice se frotte aux patrons (ou plutôt quand elle les effleure....), on peut constater que ce que déclarait un avocat à propos de l'affaire Lip, est la règle : « *Le conflit Lip permet de voir que le patronat peut impunément contourner, ou même violer les dispositions du code du travail, tandis que les travailleurs doivent faire les frais de la protection de la propriété* ». (Maître Etienne Grumbach, à la séance d'ouverture du stage 1973 du barreau de Versailles).

Lorsqu'il s'agit de la police, la justice est on ne peut plus clémente.

L'autre côté de la barrière

Mais il y a l'autre côté de la barrière, et de ce côté-là, il n'est pas question de clémence.

Ainsi : un homme a été maintenu cinq ans en prison préventive (de mai 1968 à juin 1973) pour des faits dont il a finalement été déclaré non coupable. Mais pendant ces années de préventive, il a tenté de s'évader, et pour cela, a été condamné à dix mois de prison. Acquitté donc le 28 juin 1973, il reste redevable de ces dix mois, en dépit des cinq années de détention préventive !

Autre cas, le 27 septembre, à Lyon, M. Bendjelioul passe en jugement pour évasion et violences contre des surveillants. Il se présente au tribunal, mais comme accusateur, car les surveillants l'ont frappé aussi. L'accusation qu'il porte n'est même pas enregistrée et aucune suite ne lui est donnée. Par contre, il est condamné à six mois pour son évasion et à huit mois de plus pour les violences. Notons au passage que M. Bendjelloul était déjà condamné à perpétuité, ce qui fait qu'il est maintenant condamné à perpétuité plus quatorze mois !

Dans un domaine plus banal, les vols dans les grands magasins sont chose courante et certains propriétaires trouvent plus commode de percevoir eux-mêmes directement des amendes (qu'ils fixent le plus arbitrairement du monde et le plus élevé possible) plutôt que d'en référer aux tribunaux. Mais cet usage de « justice privée » est totalement illégale. A Poitiers, une plainte a été déposée contre le propriétaire d'un magasin : le propriétaire a été relaxé, pas la plaignante !

Les « matraques » de la correctionnelle

Mais ce qui est bien plus révélateur du caractère de classe de la justice, ce sont les « petites » affaires (petites parce qu'elles concernent de petites gens), ces affaires qu'on traite au jour le jour en correctionnelle et qui passent inaperçues de la presse.

E DE LA BOURGEOISIE

ttre justice bourgeoise

ciaire », langage qui vient en droite ligne du Moyen-Age. Comme vous voyez, cela change tout.

Et pourtant, cette dernière mesure qui ne serait que la simple application de la grammaire française se heurte déjà, en elle-même, à d'incroyables résistances de la part des magistrats et des avocats !

Voilà en tout cas à quoi se résume le programme du ministre de la Justice : à quelques réformettes auxquelles il ne croit sûrement pas lui-même, et qui ne changeraient rien de toute façon au caractère de la justice. Taittinger voudrait bien, tout simplement, que cette justice soit un peu plus présentable. Mais même cela, lui tout comme ses prédécesseurs, n'arrive pas à le faire. Car il est tout de même bien difficile de donner, à cet instrument fait pour écraser les plus pauvres qu'est la justice, le visage maquillé d'un instrument destiné à les aider. Devant cette institution dont la seule « justice » consiste à maintenir coûte que coûte l'injustice fondamentale de la société, Taittinger en est réduit à faire des discours pour tenter, tant bien que mal, de lui mettre une feuille de vigne. Car toute nue, la justice n'est pas belle à voir...

A. F.

Ainsi, au mois d'août 1973, un journaliste donne le compte-rendu d'une session des 13e et 14e chambres correctionnelles : le box des accusés est plein, et les magistrats condamnent lourdement (« Des matraques », dit un jeune avocat présent). Exemple : un Nord-Africain, en prison depuis le mois de mai, est condamné à huit mois de prison ferme pour le vol... d'un transistor. Ou encore : quatre mois de prison pour le vol du contenu des poches d'une veste abandonnée sur un banc. Deux jeunes gens pris en « flagrant délit » de vol de voiture sont condamnés, le premier, qui a déjà fait cinq mois de préventive, à six mois fermes, le second qui a déjà purgé dix mois, à dix mois fermes (la peine est plus lourde : il a volé une Mercédès !). A croire que la peine infligée a davantage pour but de justifier la préventive que de sanctionner un délit. Deux exemples encore : un électricien, qui a volé un chéquier et une carte d'identité, se présente après deux mois de préventive. Il est condamné à huit mois de prison dont deux fermes. Il sort donc le soir même, mais il faut ajouter que, diabétique, il a dû se présenter à l'audience sur un brancard, car, au cours de la détention, son diabète, aucunement soigné, a empiré gravement et ne lui permet plus de se tenir debout ! Et enfin, un jeune homme, de retour du service militaire et sans travail, mendiait dans la rue parce qu'il n'avait pas mangé depuis cinq jours. Immédiatement déféré devant le tribunal, il est condamné à trois jours de prison ferme. Et le président qui cultive « l'humour » d'ajouter : « Comme cela, vous mangerez » ! (Sans commentaire).

Voilà ce que la société bourgeoise appelle « sa » justice.

Pascale ROBLET.

Justice et police : les deux bouts d'un même bâton

THEORIQUEMENT, la police, sur le plan judiciaire, n'est que l'instrument au service, aux ordres de la justice.

En réalité, la police a des pouvoirs exorbitants qui font que, dans la pratique, on peut presque dire que c'est elle qui rend la justice.

Voyons les faits : théoriquement, le rôle de la police judiciaire est limité à la constatation de l'infraction et à la recherche des indices ou des coupables, le tout sous le contrôle du procureur de la République.

Toujours théoriquement, les interrogatoires doivent être menés par les juges d'instruction. C'est-à-dire que les policiers ne doivent plus interroger quelqu'un lorsqu'ils pensent que ce quelqu'un peut être inculpé.

Dans la pratique, on en est loin. Les policiers, dans la plupart des cas, mènent, et à leur façon, les interrogatoires jusqu'au bout. De telle sorte que lorsqu'ils « passent » un suspect à un juge, celui-ci a sous les yeux un dossier complet qui lui dictera, en fait, ses décisions.

Mais les choses vont plus loin. Car cette fréquente démission des juges d'instruction ne leur est pas propre. Les tribunaux, eux aussi, se contentent dans la plupart des cas des rapports de police qui valent comme autant de preuves.

Il n'y a guère que quelques cas exceptionnels (aux assises, par exemple) dans lesquels on peut espérer que tel ou tel rapport de police sera discuté. Ce fut le cas lors du procès Meyhaoui où l'accusé risquait sa tête, sur fausses preuves fabriquées par un policier.

Mais dans le ronronnement pressé des tribunaux correctionnels, on ne perd pas de temps à refaire l'instruction. Et on peut dire que dans ce cas, consciemment ou inconsciemment, les juges ne font qu'entériner un jugement déjà rendu par la police.

N'importe quel vendeur de la presse révolutionnaire sait bien que, interpellé pour une (illégale) vérification d'identité, il peut très bien être passé à tabac par les policiers. Dans ce cas, c'est automatique, il sera inculpé de rébellion et violences à agents. Et aucun juge ne contestera la version policière des faits.

La police « facilite » ainsi le travail d'une justice qui ne demande qu'à la croire. Il faut dire que la justice le lui rend bien. Car la justice couvre systématiquement les pratiques de la police.

Dans le cas de Meyhaoui, cité plus haut, le policier qui avait fabriqué les « preuves » (qui envoyait donc un homme à la guillotine !) fut condamné à... 370 F d'amende ! ! (assortis d'une peine de prison avec sursis).

Plus près de nous, les policiers de la rue Mademoiselle ont bénéficié eux aussi d'une remarquable indulgence dans un procès où ils furent transformés d'accusés en victimes par un juge aux lapsus révélateurs (il appelait la partie civile : « la défense »).

Il est rarissime qu'un juge s'oppose à la police. Et cela est bien compréhensible.

Car justice et police sont les deux bouts d'un même bâton, l'appareil répressif de la bourgeoisie. Elles concourrent au même but. Et si les policiers se transforment bien souvent en juges d'instruction, la justice ferme les yeux pour ne pas voir les moyens employés par ceux qui effectuent ses basses besognes.

Un livre accablant : LES DOSSIERS NOIRS DE LA JUSTICE FRANÇAISE

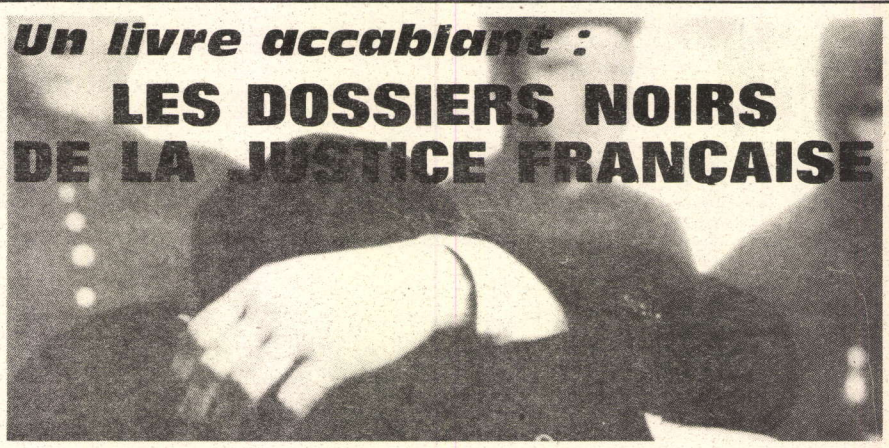

Denis Langlois, avocat à la cour d'appel de Paris, n'est pas en odeur de sainteté dans les milieux judiciaires et policiers. C'est qu'il a déjà écrit un livre — Les dossiers noirs de la police française — *décrivant les nombreux abus de pouvoir auxquels s'est livrée la police ces dernières années, quand ce ne sont pas carrément des assassinats. Le livre a valu à Denis Langlois de nombreux procès en diffamation intentés par Raymond Marcellin. Tant il est vrai qu'il n'y a que la vérité qui blesse.*

Verra-t-on le prochain — ou le précédent — ministre de la Justice en faire autant pour Les dossiers noirs de la justice française, *et porter plainte en diffamation contre Denis Langlois ? Il n'y a pas dans ce livre, en tout cas la moindre « diffamation ». Car Denis Langlois se contente de citer des faits incontestables : les comptes rendus sans commentaire d'un certain nombre d'affaires judiciaires de ces dernières années. Et, en effet, il n'est guère besoin de commentaires pour faire éclater l'ignominie de cette prétendue « justice ». Les faits parlent d'eux-mêmes. Et leur simple accumulation suffit à dresser un portrait impitoyable du système.*

Ainsi, parce qu'un vagabond a volé dix bouteilles vides sur un camion pour tenter de s'en faire rembourser la consigne, la machine se met en branle. Interrogatoires, contre-interrogatoires et confrontations, dossiers et procès-verbaux de police s'accumulent pour aboutir à la condamnation de plusieurs personnes, dont l'un, l'auteur du « vol » à quatre ans de prison ! Pour expulser une vieille dame de la petite maison qui est son seul havre, un huissier force la porte et disperse tous ses biens dans le voisinage, outrepassant largement ses pouvoirs. La vieille dame meurt d'une crise cardiaque. L'enquête sur les actes de l'huissier reste sans suite. Une femme d'Hirson est condamnée à quatre mois de prison pour avoir déménagé un poste de télévision sans avertir la société de location, et ne pas s'être présentée devant le tribunal — car la convocation n'est pas arrivée —. En butte aux moqueries de ses camarades de classe, le fils de la femme emprisonnée se suicide. Voilà quelques-uns des hauts faits dont la justice peut s'enorgueillir ces dernières années.

Appareil qui brise impitoyablement les faibles, les petites gens, en se drapant dans « l'ordre moral » et la « défense de la loi », ainsi apparaît clairement la justice à travers ces quelques affaires. La balance de la justice a la forme d'un glaive. Malheur à l'humble. Malheur à celui qui, même s'il est de bonne foi, n'a pas l'avantage d'appartenir à la bonne société, d'être « honorable », de disposer de bons avocats sachant prendre son affaire en mains, et décrypter pour lui l'obscur langage des « exploits » d'huissier. Malheur à celui qui a la naïveté d'attendre de cet appareil ce que l'on nomme la « justice ». Car dans la bouche des hommes qui ont pour métier de rendre cette justice, il est clair que ce mot n'a nullement le même sens que dans l'esprit de tous ceux qui, sans avoir fait des études de droit, pensent pourtant savoir ce que c'est.

Il est vrai que la « justice » est souvent plus compréhensive. Vis-à-vis des riches d'abord. Mais aussi vis-à-vis de tous ceux qui sont de son côté de la barrière. De tous ceux qui, avec elle, défendent «la loi», la «propriété», «l'ordre», quels qu'ils soient et quoiqu'ils aient fait.

Une incroyable solidarité de classe lie l'appareil judiciaire aux policiers, aux militaires et aux bourgeois. Contre des pauvres, ils ont toujours raison. Telle est la règle. Sans doute n'est-elle pas inscrite aussi crûment dans les pages du code pénal. Mais elle est au fond la seule à laquelle l'appareil judiciaire semble vraiment se tenir de façon intangible. Rien ne l'arrête, et des témoignages disparaissent mystérieusement, comme dans cette affaire Saint-Aubin qu'expose Denis Langlois, où un accident de voiture provoqué par un camion militaire est maquillé par les autorités. Et la justice si prompte à emprisonner pour le vol de dix bouteilles vides devient alors singulièrement lente. Car les fameuses « lenteurs de la justice » ont elles-mêmes un sens de classe. Elles protègent les possédants, les riches, les flics, les militaires et... les juges. Elles rendent la «justice» inaccessible aux autres, à tous ceux qui doivent se battre pied à pied, accomplir formalités sur formalités, procès sur procès pour tenter d'obtenir les réparations qui leur sont dues, alors qu'ils n'ont pas, eux, que ça à faire !

La justice n'est pas la justice. Elle maintient l'injustice fondamentale de notre société divisée en classes. Elle est ignoble comme la société qu'elle défend. Dans un livre de 220 pages comme Les dossiers noirs de la justice française, *il n'y a sans doute place que pour le dix-millionième de cette ignominie. Mais ce dix-millonième suffit à refermer le livre avec un haut le cœur.*

André FRYS.

Les dossiers noirs de la justice française de Denis Langlois. Editions du Seuil. 18,50 F.

L'habit ferait-il le moine?

Il y a deux semaines environ, le tribunal de Versailles empêchait un témoin de prêter serment parce qu'il ne portait pas de cravate.

Ce dernier dut en emprunter une dans la salle avant de pouvoir témoigner.

Comme si une cravate était un gage d'honorabilité ! Monsieur le juge de Versailles voudrait-il en revenir à l' « heureux » temps où seuls les «messieurs» bien habillés et cravatés tenaient le haut du pavé ?

En tout cas M. Taittinger va avoir beaucoup de mal à rapprocher du public le réactionnaire juge de Versailles.

A moins qu'il n'y ait une autre explication, et que le juge, pour arrondir ses fins de mois, ne vende des cravates à la sauvette sur les marches du palais de justice ?

Jean DUGAY.

revue de la presse d'extrême-gauche

Sur le mouvement étudiant

rouge

Dans un article qui veut faire le point sur l'évolution du mouvement étudiant, Rouge **(n° 248 - 29 mars) explique comment ce mouvement — qui avait joué dans le passé le rôle de** « substitut au parti révolutionnaire manquant » — **laisse aujourd'hui la place à « l'avant-garde ouvrière ».**

Raisonnement typique de l'organisation étudiante qui découvre un jour l'existence de la classe ouvrière.

Longtemps, le mouvement étudiant a constitué dans le champ politique français, *la seule force d'opposition radicale.* Mouvement politique de masse, en rupture de fait avec le réformisme, il remplissait dans le champ politique une fonction esentielle : celle de substitut au parti révolutionnaire manquant. Par ses objectifs et surtout par ses formes de lutte, il popularisait une critique radicale du système et de ses commis réformistes, stimulant ainsi la radicalisation ouvrière et le dégagement d'une avant-garde ouvrière large. En raison de ce rôle politique objectif, le mouvement étudiant était l'enjeu d'une lutte farouche entre toutes les forces politiques, ouvrières et bourgeoises, réformistes et révolutionnaires.

Aujourd'hui, le processus de radicalisation, longtemps souterrain, a porté ses fruits dans la classe ouvrière. Embryonnaire au lendemain de mai 68, une large avant-garde ouvrière s'est développée dans les entreprises. Elle est à l'initiative (voire à la direction) de nombreuses luttes. Elle marque de son style tous les conflits sociaux.

C'est sur son terrain de constitution (terrain des luttes économiques opposant patrons et ouvriers dans l'entreprise) que cette avant-garde se manifeste le plus spectaculairement. *Mais son activité ne se limite pas à ce terrain.* En rupture avec les directions réformistes sur la tactique des luttes, l'avant-garde ouvrière, sous l'impact de son expérience propre et de l'expérience du mouvement ouvrier international (Chili, etc.), est engagée dans un processus de politisation qui accroit son autonomie à l'égard des appareils bureaucratiques et *étend son champ d'activité à tous les problèmes cruciaux.* C'est ce qu'attestent le succès du MLAC dans de nombreuses entreprises et quartiers ouvriers, des Groupes Information Asiles (GIA) auprès des infirmiers de nombreux hôpitaux psychiâtriques, des comités de défense des appelés (CDA) dans les boîtes où l'on fait l'effort de les implanter, la présence militante de nombreux travailleurs dans les « comités Chili » etc.

RELATIVISATION DU ROLE POLITIQUE DU MOUVEMENT ETUDIANT

L'irruption de l'avant-garde ouvrière large sur la scène politique, sa politisation croissante, affectent profondément la réalité et les perspectives du mouvement étudiant. Non seulement celui-ci n'est plus la seule force d'opposition radicale, mais encore il n'est même plus la principale force radicale d'opposition.

La fin de l'isolement du mouvement étudiant marque également la fin de la fonction politique qui fut la sienne : la progression du processus de radicalisation des travailleurs ne dépend plus tant de l'exemplarité des luttes de la jeunesse, des messages politiques dont ces luttes sont porteuses, de l'évolution favorable du rapport des forces qu'elles déterminent. Elle dépend désormais fondamentalement de la pratique de lutte du prolétariat lui-même, dans et hors les entreprises, telle que la marque l'activité de l'avant-garde ouvrière large et de l'extrême-gauche organisée. C'est par ce côté que progresse désormais le plus décisivement la radicalisation des masses — y compris des masses étudiantes et lycéennes.

Nous refusons au Parti communiste le droit de se proclamer le parti de la classe ouvrière, mais il serait absurde de contester le fait qu'il joue un rôle politique déterminant à l'égard de la classe ouvrière. Le PSU est, non seulement à nos yeux, mais de plus en plus aux yeux de tous, un parti de classe étroitement lié aux diverses formes de la lutte de classes dans notre société : le socialisme autogestionnaire représente, pour la classe ouvrière, une référence de plus en plus forte et significative.

Un accord, même limité, entre le PCF et le PSU, sur un certain nombre d'objectifs communs contribuerait certainement à une mobilisation populaire sur une base de classe : il manifesterait une étape nouvelle dans la prise de conscience des masses et ouvrirait au socialisme une chance de réalisation supplémentaire. Or, pour nous, la révolution est l'affaire des masses : le rôle des organisations ouvrières est de libérer leur initiative. Il nous faut voir comment jouer ce rôle non dans des conditions idéales ou dans un autre pays, mais dans notre société telle qu'elle est, *hic et nunc...* Il se joue dans les luttes bien sûr, mais aussi dans les rapports entre organisations. Si ces rapports, par la définition d'objectifs d'action, peuvent se rapprocher des luttes, que demander de mieux?

A propos des polémiques CGT-CFDT

L'HUMANITÉ rouge

Dans son éditorial intitulé «Séguy, Krasucki, Berteloot, les voilà les jaunes ! », L'Humanité Rouge **(n° 223 - 28 mars) écrit :**

Les luttes classe contre classe, à Penarroya, Girosteel, au Joint Français, les Nouvelles Galeries,... Lip qui est un point d'accumulation et aussi un échec de la ligne révisionniste, a contraint les tenants de cette ligne à mettre les bouchées doubles dans l'application de leur nouvelle tactique, se mettre à la tête des luttes pour assurer le contrôle du mouvement des masses au profit du programme commun de gouvernement, ce programme bourgeois.

Cette nouvelle tactique, appliquée chez Rateau où seule une petite poignée de porte-parole du révisionnisme moderne « défend les intérêts de la France » (discours de clôture de Marchais au Comité central du 20 mars 1974), décide en tout à la place des grévistes, ressemble étrangement à la pratique social-fasciste appliquée en URSS, en Pologne, en Tchécoslovaquie, dans les « démocraties populaires » soumises à la botte du social-impérialisme soviétique.

Les travailleurs ne veulent nullement de cette dictature social-fasciste. A la SAVIEM, Moulinex, aux Houillères de Lorraine, dans les banques,... les travailleurs veulent la démocratie prolétarienne.

Les travailleurs en lutte dont nous soutenons sans réserve leur détermination dans la lutte classe contre classe sont aussi soutenus par la CFDT. Même si nous avons quelques divergences avec la CFDT sur l'autogestion ou quelques autres points, nous apprécions le juste soutien qu'apporte la CFDT aux travailleurs les plus exploités.

Dans ce combat classe contre classe, la polémique qui vient d'éclater au grand jour met en évidence deux tactiques syndicales diamétralement opposées.

Ainsi l'Humanité Rouge **en vient à s'aligner purement et simplement sur le réformisme de la CFDT sous prétexte de combattre celui de la CGT. Mais où et quand la CFDT a-t-elle ouvert des perspectives différentes de la CGT aux luttes des travailleurs à l'échelle nationale ?**

En fait, la phraséologie pseudo-radicale de l'Humanité Rouge **s'accommode fort bien du réformisme à la CFDT.**

Le P.S.U. et l'Union de la gauche

tribune socialiste

Dans un article sous forme de questions-réponses, le PSU (Tribune Socialiste **n° 612 - 28 mars) annonce par la bouche d'un de ses dirigeants, Robert Chapuis, qu'il ne présentera certainement pas de candidat aux futures élections présidentielles.**

« Les présidentielles ne se traitent pas comme des législatives », **peut-on lire. La compétition entre organisations de gauche ne serait pas de mise en de telles circonstances.**

Mais pourquoi, en 1969, le PSU avait-il présenté Rocard ?

Le PSU se justifie bien mal de son ralliement pur et simple à l'Union de la gauche, et à Mitterrand en particulier.

2. — Les divergences stratégiques entre le Parti Communiste et le PSU sont connues. Quels peuvent donc être le sens et les bases d'une discussion commune ?

R.C. : Nous ne sommes pas en période électorale et des présidentielles ne se traitent pas comme des législatives. La conjoncture est donc un peu moins à la compétition entre les organisations ou les courants qui divisent la gauche : l'unité populaire a peut-être ses chances. Les travailleurs ne comprendraient pas que les organisations qui leur sont liées, ne pensent qu'à se déchirer entre elles et oublient de leur proposer les moyens d'unifier leurs luttes, d'affirmer leur force collective au moment où l'oppression capitaliste se renforce dans tous les domaines.

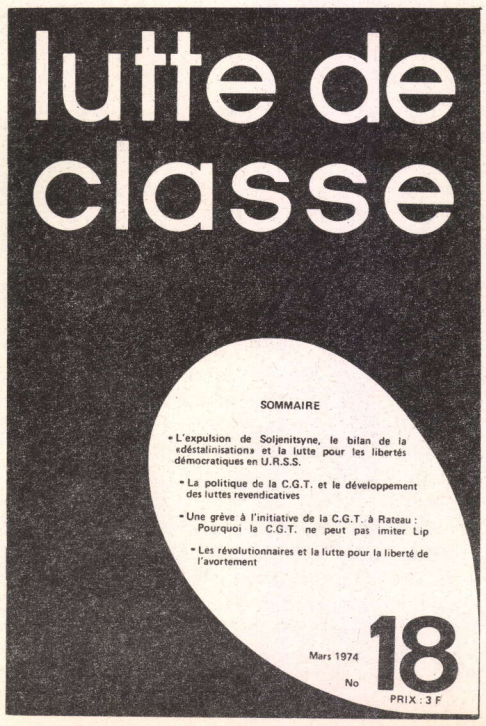

LUTTE DE CLASSE N° 18 EST PARU. AU SOMMAIRE :

- **L'expulsion de Soljenitsyne, le bilan de la « déstalinisation » et la lutte pour les libertés démocratiques en URSS.**
- **La politique de la CGT et le développement des luttes revendicatives.**
- **Une grève à l'initiative de la CGT à Rateau : pourquoi la CGT ne peut pas imiter Lip.**
- **Les révolutionnaires et la lutte pour la liberté de l'avortement.**

L'INDONÉSIE NEUF ANS APRÈS

Des centaines de milliers de morts et une dictature militaire féroce : la triste fin de la politique de collaboration de classes.

Il y a quelques mois, de violentes manifestations anti-impérialistes ont éclaté à Djakarta et ont été violemment réprimées par la police du général Suharto.

Cette répression rappelle ainsi que depuis neuf ans une féroce dictature, entièrement à la dévotion des USA, règne sur l'archipel indonésien.

Et pourtant il y a dix ans la « démocratie dirigée » du président Sukarno apparaissait comme le modèle d'un régime progressiste dans un pays du Tiers-monde ; Sukarno n'était-il pas un des organisateurs de la conférence de Bandoung, conférence au cours de laquelle les différents pays d'Afrique et d'Asie tentèrent de se définir comme une troisième force indépendante économiquement et politiquement tant des USA que de l'URSS ?

Que s'est-il donc passé ? Comment la démocratie du « camarade » Sukarno, qui bénéficiait du soutien des masses populaires organisées dans le puissant PKI (Parti Communiste Indonésien) a-t-elle pu s'effondrer sans le moindre combat devant le coup de main militaire ? Comment le plus grand parti communiste d'Asie du Sud-Est, fort de plus d'un million de membres et de quelques dizaines de millions de sympathisants, s'est-il laissé mener au massacre sans aucune résistance ?

Pour que des centaines de milliers de travailleurs et de paysans se fassent égorger passivement, il fallait qu'avant d'avoir été vaincus ils aient été trahis. En accrochant son char au leader nationaliste Sukarno, le PKI ne faisait que livrer les masses pieds et poings liés aux militaires indonésiens.

Le développement du mouvement nationaliste

C'est à partir de 1928, après l'insurrection populaire dont la répression entraîna l'écrasement du jeune parti communiste indonésien, que le mouvement nationaliste peut se développer. Une fois le parti communiste décapité et, de fait, éliminé de la scène politique, la bourgeoisie nationaliste put reprendre, sans crainte d'être débordée par le prolétariat, la direction du mouvement anti-colonialiste. Etant l'unique pôle d'attraction, le PNI, Parti National Indonésien de Sukarno, attira par son radicalisme anti-impérialiste tous les mécontents indonésiens aisés, représentant la bourgeoisie nationale, petits paysans écrasés par les usuriers, ouvriers agricoles des plantations, travailleurs des villes. Durant toute la période qui précéda la Deuxième Guerre Mondiale, la répression systématique de la part des autorités hollandaises et en particulier les arrestations successives de Sukarno contribuèrent à faire de Sukarno un héros aux yeux des masses opprimées et du PNI, le grand parti national. Mais c'est pendant la guerre que le PNI connut un développement sans précédent. Profitant de l'affaiblissement des Hollandais, après le départ des Japonais en 1945, il proclama l'indépendance. Mais, très rapidement la jeune République indonésienne, circonscrite à l'île de Java, dut mener une lutte à la fois contre la Hollande qui essaya avec la bénédiction de l'impérialisme américain de remettre la main sur son ancienne colonie et contre les masses populaires qui se soulevèrent dans la région de Madium. En 1948 Sukarno écrasa dans le sang le PKI qui depuis l'indépendance était redevenu légal... En 1949 les Hollandais quittèrent définitivement l'Indonésie, mais la lutte se poursuivit jusqu'en 1951 entre la République indonésienne et les différents gouvernement locaux aux mains des féodaux ou des militaires et soutenus par l'impérialisme hollandais qui avait laissé en héritage une extraordinaire division dans les quelques milliers d'îles de l'archipel indonésien.

Mais l'indépendance politique ne sortit pas cette ancienne colonie du marasme économique... En 1954, cinq ans après le départ des Hollandais, le commerce d'exportation de caoutchouc naturel (principale ressource de l'Indonésie) resta entièrement sous contrôle des firmes étrangères tandis que 96 % des grandes plantations appartenaient à des étrangers. Le seul changement enregistré fut le passage progressif des mains de la Shell à celles de la Standard Oil de la production pétrolière... En fait, les liens de sujétion de l'économie indonésienne avec le marché mondial n'avaient fait que se renforcer.

Ainsi la plupart des revenus produits en Indonésie était transférée chaque année à l'étranger tandis que la grande masse de la population vivait dans la misère, la crise du caoutchouc naturel (concurrencé par le caoutchouc synthétique) aggravait la situation économique dans des proportions catastrophiques.

Le « neutralisme » de Sukarno et le soutien du PKI

C'est cette situation qui entraîna Sukarno dans une politique extérieure « neutraliste ». En 1955, il prit l'initiative de la conférence de Bandoung. Puis il entreprit des négociations avec tous les pays, sans discrimination (accords avec l'URSS, les pays de l'Est, le Japon, la Chine Populaire) sans pour autant s'aligner ni sur les uns ni sur les autres.

Sukarno tenta ainsi d'échapper dans la mesure du possible à l'emprise de l'impérialisme américain. Il mena cette politique en bénéficiant du soutien des masses populaires qui faisaient contrepoids aux féodaux et à l'armée soutenus par l'impérialisme américain.

Sukarno obtint ce soutien populaire en faisant des ouvertures au Parti Communiste. Ce dernier était d'ailleurs prêt à l'accorder sans même qu'on ne lui demande.

1974 : La police face à ceux qui manifestent contre la venue à Djakarta du premier ministre japonais.
(Ph. A.F.P.)

N'avait-il pas en 1945, supplié Sukarno pour qu'il proclame l'indépendance, n'avait-il pas adopté à partir de 1951 une stratégie de Front national uni des forces progressistes et anti-impérialiste (ouvrier, paysan, petit-bourgeois et bourgeoisie nationale) afin de pouvoir achever la révolution nationale dans sa phase « bourgeoise et démocratique » ? Ne déclarait-il pas que la lutte de classe passait après la lutte nationale et que de toute façon « il n'y a pas de contradiction entre les intérêts de la classe ouvrière et de la nation »... et pour qu'il y en ait le moins possible dans la réalité le PKI n'hésita-t-il pas à freiner les luttes des ouvriers et des paysans ?

La main tendue de Sukarno et le réformisme du PKI permirent un développement du Parti Communiste jamais vu jusqu'alors. C'est d'ailleurs à partir de 1951 que le PKI acquit l'assise sociale qui lui manquait. Des dizaines de millions d'ouvriers et de paysans suivirent aveuglément le PKI dans sa politique d'alliance... avec la bourgeoisie nationale !

Mais s'appuyer sur les masses pour s'opposer à l'impérialisme est un jeu dangereux pour la bourgeoisie nationaliste. Seul le crédit personnel d'un homme comme Sukarno pouvait maintenir en équilibre une société reposant sur un tel antagonisme. En fait Sukarno ne pouvait louvoyer entre les masses populaires et l'armée d'une part, les USA et la Chine d'autre part que si les USA toléraient cette situation.

La préparation du putsch

Mais à partir de 1964 (après Saint-Domingue), les USA n'acceptent plus aucune indépendance d'action dans aucune de leurs chasses gardées. L'importante armée indonésienne n'avait pas cessé depuis l'indépendance de fomenter des troubles dans les différentes îles. Il ne lui faudra que le feu vert des Etats-Unis pour intervenir.

La préparation du putsch fut connue longtemps avant qu'il n'éclate, pendant que des manifestants, encadrés par les militaires, parcouraient les rues de Djakarta aux cris de « A mort les communistes », « Vive l'Amérique ». Sukarno, se refusant à mobiliser les masses, continuait sa politique d'apaisement, soutenu dans cette voie par le PKI.

L'écrasement des communistes fut terrible : « La répression prit toute son ampleur à Java centre... Mais les massacres s'étendirent rapidement, atteignant Bali, Bornéo, Sumatra, etc. On vit des corps flotter dans les rivières, s'accumuler en tas dans les plantations. La tuerie atteignit un point tel que dans certaines régions se posa un problème sanitaire. En quelques mois il y eut plus d'un million de morts ! »

Sans combattre, sans tenter même de se défendre, des centaines de milliers de communistes furent exterminés. Une nouvelle fois le PKI fut rayé de la carte politique. Et, cette fois, il entraîna avec lui les millions de travailleurs qui lui avaient fait confiance, les livrant sans défense aux massacreurs. Tel était le fruit de la politique d'union nationale entre la bourgeoisie et les masses populaires !

Manifestations anti-japonaises d'étudiants indonésiens en janvier dernier. (Ph. U.P.I.)

LA GREVE DANS LES BA

NEUVIÈME SEMAINE DE GRÈVE AU CRÉDIT LYONNAIS ?

AU moment où nous écrivons, personne ne peut dire si le travail reprendra au Crédit Lyonnais cette semaine et ce, en dépit des appels à la reprise du travail lancés durant tout le week-end et diffusés par toutes les radios.

En effet, le protocole d'accord proposé par la direction générale du Crédit Lyonnais aux organisations syndicales ne donne pas satisfaction au personnel.

S'il est bien prévu en avril le versement de deux primes (175 F + 125 F), la deuxième sera imputable en fin d'année sur des augmentations à venir ; à cela s'ajoute un rappel de 5 points du 1er janvier au 1er juillet, soit une somme de 148 F, qui sera versée également fin avril. Mais cela n'a rien à voir avec la prime de 400 F réclamée par les grévistes.

Quant aux 20 points, nous les aurons effectivement... au 1er juillet, 5 points seulement étant accordés au 1er avril. Or ce que nous voulons, c'est 20 points valeur 1er janvier.

Le paiement des heures de grève sera assuré à 64 %.

Et, sur toutes les autres revendications (effectifs, conditions de travail, sécurité dans les agences, poids de postes, etc.) le protocole d'accord se contente d'engager la direction à... discuter de ces différents points, certains dès maintenant, d'autres au mois de juin, mais sans aucune garantie sur ce qu'elle cèdera.

Les organisations syndicales ont mis une semaine à négocier ce protocole d'accord, tellement impatientes de voir la grève s'arrêter qu'elles ont passé leur temps — et en particulier la CGT vite rejointe par le SNB — à réclamer des négociations à tout prix.

Une grande partie des mesures obtenues l'avait été dès le lundi 1er avril. Ce jour-là, la direction avait lâché plus en une journée qu'en sept semaines de grève. En plus d'une partie du paiement des heures de grève, elle acceptait de payer les frais de garde d'enfants aux mères grévistes.

Mais le travail ne reprenait pas et l'assemblée générale de grévistes, tenue le mardi matin à René-Boulanger, décidait la continuation de la grève.

Les employés exigeaient la satisfaction totale de leurs revendications et le paiement intégral des jours de grève.

La direction générale — très vexée, semble-t-il, que le travail ne reprenne pas — refusait alors de céder quoi que ce soit de plus en matière salariale, disant qu'elle accepterait de discuter uniquement sur les autres points.

Dès le 2 avril, la CGT — qui de toute la semaine n'appellera qu'à une journée d'action pour le mercredi 3 avril — va se faire le chantre de la négociation à tout prix. Dans un tract, elle écrira : « *Comment reculent-ils ?* (les banquiers). *Eh bien ! de toute évidence, comme ils ne viennent pas discuter avec nous dans la rue, c'est à chaque négociation qu'ils jettent à regret un peu de lest à chaque fois. Et, puisqu'ils ne lâchent que très peu à la fois, il nous faut, sans relâcher notre pression, multiplier les séances de négociations. Quand il se passe une semaine ou trois jours sans qu'on les rencontre, c'est une semaine ou trois jours pendant lesquels ils ne disent rien, n'annoncent rien et ne lâchent pas un centimètre de terrain... Alors nous, CGT, nous ne quitterons plus la salle de conférence qu'après avoir obtenu à chaque fois un nouveau rendez-vous* ».

Ainsi, selon la CGT, ce n'est pas huit semaines de grève qui ont fait reculer la direction... mais trois séances de négociations par jour.

Mais la bonne volonté de la CGT à négocier à tout prix ne fera pas reculer la direction.

Ce qui va l'obliger à lâcher de nouveau, c'est la détermination du personnel en grève illimitée, que la CGT ne représente absolument pas et qui, toute la semaine, va maintenir un préalable à toute discussion sur d'autres points : que soient satisfaites d'abord les revendications salariales qu'ils réclament et également le paiement intégral des heures de grève.

Jeudi 4 avril, les Comités de grève, la CFDT et FO organisaient une assemblée générale de grévistes à la Bourse du Travail. La CGT s'y faisait huer et le SNB prenait le tournant en se montrant lui aussi prêt à négocier à tout prix. Et l'assemblée votait à une large majorité le maintien du préalable.

L'après-midi, cette détermination était exprimée par les délégués, militants du Comité de grève, qui obligeaient la direction générale à rediscuter sur les problèmes salariaux. Elle avançait finalement le paiement de la prime de 175 F du 1er juillet au 1er avril. Sur les heures de grève, elle prenait une mesure générale (64 %) et indiquait qu'elle serait prête à rediscuter en juillet d'une éventuelle remise des mensualités, mais sans vouloir s'engager par écrit sur ce point.

La direction voulant ensuite passer aux autres points, quatre délégués FO et deux délégués CFDT mandatés par les grévistes quittaient alors la séance. La CGT, la CFTC et le SNB restaient, ainsi que le délégué national FO et celui de la CFDT.

Mais leur acharnement à négocier n'impressionna guère la direction qui ne lâcha rien, sinon un jour de congé supplémentaire aux employés et gradés.

Le vendredi, l'assemblée générale des grévistes reconfirma que les délégués n'aillent pas négocier sur autre chose que sur le préalable. Les négociations se poursuivirent donc sans la présence de ceux qui représentent réellement les grévistes.

Le protocole d'accord qui en ressortit samedi n'apportait pratiquement rien de nouveau.

Lundi matin, le personnel aura donc à se prononcer sur le contenu de ce protocole et à décider s'il continue ou non la grève. Le Comité de grève, qui s'est réuni, lui, samedi après-midi, a décidé d'appeler les employés à continuer la grève, car il ne saurait en tout cas être question de reprendre le travail sans le paiement intégral des heures de grève et la satisfaction de certaines revendications particulières concernant le personnel d'agences.

Une assemblée démocratique

Jeudi 4 avril, nous avons tenu l'assemblée générale des grévistes à la Bourse du Travail à République.

Très vite, la grande salle s'est trouvée trop exiguë pour nous accueillir tous.

Arlette Laguiller ouvrit la discussion en précisant que cette assemblée était organisée par les Comités de grève, FO et la CFDT mais que, bien évidemment, la CGT pourrait s'y exprimer, si elle le désirait.

Le problème posé était de savoir si nous faisions toujours de la satisfaction sur les 20 points, 400 F et le paiement des jours de grève un préalable à d'autres discussions avec la direction.

FO et la CFDT défendirent le préalable, la CGT a soutenu l'idée qu'il fallait négocier sur tout sans préalable, « qu'un jour sans négociation, c'était un jour blanc pour le personnel, car rien ne tombe dans son escarcelle ». **Le SNB avec quelques nuances était prêt à discuter sans préalable.** « Nous avons un mur en béton, il faut le contourner », **disait-il.**

La parole fut alors donnée à la salle, des micros disséminés dans l'assistance permettaient à qui le voulait de s'exprimer et de nombreuses personnes ont pu donner librement leur point de vue.

Au vote, 140 personnes suivaient la CGT dans sa position, puis, la CGT contestant le vote, il fut refait et là 200 personnes votèrent le retrait du préalable et 800 pour son maintien.

Le résultat du vote fut accueilli par des tonnerres d'applaudissements, car nous étions heureux de constater qu'après six, sept ou huit semaines de grève nous étions encore très nombreux à être déterminés à vaincre et que nous étions encore en mesure de dicter notre volonté à la direction.

La direction embauche des nervis

Tous les jours, depuis l'évacuation de l'immeuble Richelieu-Grétry-Ménars, des piquets sont en place le matin dès 6 h 45 et l'après-midi à 14 h 30.

Vendredi dernier, à 15 heures, rue Grétry, un agent de chez IBM se présente au piquet pour aller travailler. Nous lui expliquons que nous sommes en grève depuis huit semaines et lui demandons de faire demi-tour, de ne pas aller travailler.

Il tente alors de forcer le piquet et, à ce moment-là, la porte s'ouvre derrière nous et un catcheur musclé de la direction (en survêtement rouge), avec force coups de poing et de pied, nous projette sur la chaussée.

Un camarade s'approche. Deux brutes, sorties d'un café avoisinant en courant, se précipitent sur lui, le tirent par les cheveux après lui avoir donné un coup sur la nuque et le jettent violemment par terre où il tombe sur une autre camarade qui venait d'être également bousculée. Elle sera blessée au coude.

Devant nos hurlements, de nombreuses personnes des Assurances s'attroupent.

Les nervis de la direction essaient de nous disperser brutalement.

Arrive alors le délégué national de la CFDT qui leur demande des explications. Pour toute réponse, il se verra bousculé à son tour et s'en ira en disant qu'il en référera à la direction.

A ce moment-là, un des gorilles de la direction, d'un geste de la main, entraîne les autres et ils s'en vont.

Ils étaient cinq en tout, deux à l'intérieur, trois dans un café, prêts à intervenir.

Par ces méthodes, la direction essaie de nous intimider, afin que les piquets disparaissent et que le travail reprenne dans l'ordre. Après ses cadres musclés, qui ne font certainement plus le poids, elle a maintenant recours à des mercenaires extérieurs au Crédit Lyonnais et prêts à tout.

La direction du Crédit Lyonnais porte l'entière responsabilité des incidents graves qui pourraient se produire à la suite de l'intervention de ses nervis.

Vers la victo

Extrait du bulletin Lutte Ouvri

Tout le week-end les appels à dans la presse et à la radio. Et on du Crédit Lyonnais interviewé expl le travail reprenne mardi. Il faut di est un syndicat qui s'est contenté journée d'action de vingt-quatre he des milliers d'employés en grève il

En tout cas, le protocole d'acc tion est bien loin de satisfaire les e peut-être acceptable pour des non contentés de suivre des débrayage ne saurait contenter les milliers d'e sept ou huit semaines.

Si aujourd'hui, la direction gén de terrain, pour tout le personnel, milliers de grévistes, qui se sont pour diriger leur mouvement et le c

C'est la direction du Crédit Lyo de force. Ce qu'elle cède aujourd'h le début du mouvement. Elle a préf en grève. Eh bien, il n'est pas que nous reprenions le travail sans avo de propos que les employés arrêtent ment intégral des heures de grève. intégral de ce qu'ils auront gagné,

Or, sur ce point la direction se pourrez en juillet nous poser la que retenues » !

Mais les travailleurs ne sont pa prenez le travail et, après en juillet blème » !

La direction générale et M. Blo qui les empêchent de céder le pa se prennent sans doute pour des sucettes « actionnariat » aux emp de céder sur les revendications. C Le Crédit Lyonnais peut payer.

Eh bien, la direction du Crédi leurs aussi ont des principes. Et q ce n'est pas pour se reposer, mais

Continuons la grève jusqu'à sa Nous contraindrons les banquiers à

Assemblée générale au Crédit Lyonn

NQUES

oire totale !

re du Crédit Lyonnais du 7 avril.

la reprise du travail n'ont pas cessé
a même pu entendre un militant CGT
quer que son syndicat était pour que
e qu'il faut un certain culot lorsqu'on
d'organiser tous les trois jours une
ures, d'appeler à la reprise du travail
imitée.
ord qu'ont négocié syndicats et direc-
xigences du personnel en grève. Il est
-grévistes, ou pour ceux qui se sont
s sporadiques, mais en aucun cas il
mployés qui sont en grève depuis six,

érale du Crédit Lyonnais cède un peu
c'est bien grâce à la lutte décidée de
rganisés dans les Comités de grève,
nduire jusqu'à la victoire.
nais qui nous a contraints à l'épreuve
i, elle pouvait très bien le donner dès
ré nous obliger à rester huit semaines
tion qu'au bout de ces huit semaines,
r satisfaction. En tout cas, il est hors
t leur grève sans avoir obtenu le paie-
Les grévistes doivent avoir le bénéfice
comme les non-grévistes.
contente de dire aux syndicats : « Vous
stion d'une modification éventuelle des

des petits garçons à qui on dit : « re-
peut-être pourrons-nous revoir le pro-

h-Lainé ont, paraît-il, des « principes »
ement intégral des jours de grève. Ils
patrons de droit divin qui offrent des
oyés, mais refusent « par principe »
r ce n'est pas une question d'argent.

Lyonnais doit savoir que les travail-
e lorsqu'ils font grève huit semaines,
pour gagner.
isfaction de toutes nos revendications.
céder totalement.

ais, rue René-Boulanger, le 1er avril 1974.
(Ph. Puech - Fotolib)

Les grévistes de la Société Générale, à Paris.

(Ph. Fotolib - Christian Weiss)

AU CRÉDIT LYONNAIS DE LYON

LES derniers jours, à Lyon, les grévistes des banques ont montré que l'intransigeance patronale ne les impressionnait pas. Puisqu'ils ne pouvaient plus occuper leurs locaux, ils iraient occuper... les locaux des autres. Ainsi, le mardi, c'est à plus de deux cents que nous avons pénétré à l'intérieur de la Foire de Lyon, faisant résonner, surtout aux abords des stands du Crédit Lyonnais, de la BNP et des autres banques, nos mots d'ordre et nos chansons. Puis, quand le commissaire de police demanda de ne plus chanter... nous nous mîmes à siffler. Cela dura trois heures, pendant lesquelles la distribution d'un tract explicatif fut bien accueillie. Et lorsque nous sommes sortis, à la fin de l'après-midi, suivis de près par une rangée de flics soulagés du départ de ces « trublions », nous étions ragaillardis. L'ORTF avait, d'autre part, promis de venir assister à l'assemblée interbancaire du jeudi : en fait, ils n'étaient pas au rendez-vous et les grévistes ont donc décidé d'aller les chercher : nous étions environ un millier devant le siège de l'ORTF à manifester notre mécontentement : dès le lendemain, caméras et journalistes étaient sur place pour la nouvelle assemblée. Depuis plus de six semaines que la grève était entamée, il était temps de se déplacer ! Vendredi enfin, un groupe d'une centaine de grévistes est allé « visiter » le palais de la Bourse. Là ils se sont heurtés à un autre groupe de touristes (style flics en civil), qui les ont incités sans douceur à quitter les lieux ; après un échange de coups, les grévistes ont terminé leur visite et quitté le palais en chantant l'Internationale.

La combativité des employés s'est accompagnée aussi de lucidité et de fermeté pour déjouer les manœuvres syndicales de division. C'est que, le lundi, FO, CFTC et le SNB annonçaient qu'ils étaient pour la reprise du travail. Ils se firent chahuter, l'orateur de FO étant pressé de « Plus vite » ou « Au suivant ». Et le discours lénifiant de la CFTC était accompagné d'un bel Ave Maria ! L'atmosphère était donc à la détermination mais cela n'empêcha pas l'intersyndicale (y compris la CGT — et la CFDT, elle, « par souci d'unité ») de proposer de voter la continuation ou pas de la grève à bulletin secret ! Une telle mollesse ne convenait pas aux employés : d'eux-mêmes, ils repoussèrent cette manœuvre en levant tous le bras pour la continuation. Les syndicats ont poursuivi leur tactique de harcèlement des grévistes : lundi, ils ont réussi à faire voter la BEC à part, à bulletin secret, pour la reprise et, vendredi, les syndicats CGT, CFDT et FO du Crédit Lyonnais de Rillieux arrachaient, par les mêmes moyens, la décision de reprendre le travail lundi à 14 heures.

Les employés ne sont pour la plupart pas d'accord avec ces manœuvres qui favorisent la tactique patronale de diviser les diverses banques. Et l'assemblée interbancaire de lundi sera importante : ceux et celles qui ont mené la lutte ensemble pendant des semaines devront faire entendre leur voix pour imposer que ce soit ensemble que les grévistes décident de leur action.

Correspondant L.O.

B.N.P., le patron doit lâcher du lest

LA semaine qui vient de s'écouler (c'est la cinquième semaine de grève à la BNP) a été marquée par la fin de l'attitude intransigeante des banquiers. Les propositions de la direction de la BNP sont encore nettement insuffisantes, mais elles marquent un premier recul qui a été accueilli comme tel par les grévistes.

Par rapport à nos revendications (400 F de prime, 50 points — 200 F — d'augmentation mensuelle pour tous et le paiement intégral des heures de grève), la direction propose actuellement 450 F de prime (dont 125 F remboursables), 20 points pour tous (en deux fois, au 1er avril et au 1er juillet) et le paiement des jours de grève à 64 %.

Vendredi 5 avril, les syndicats sont apparus divisés sur la suite à donner à ces propositions. Pour la CGT, celles-ci constituent un succès appréciable et, si la CGT reconnaît leur insuffisance en ce qui concerne le paiement des jours de grève, elle est manifestement prête à essayer de faire reprendre le travail sur cette base-là. Elle a même essayé de préparer le terrain, en proposant (avec la CFTC et le SNB-CGC) à l'assemblée générale du 5 avril à la BNP Barbès un vote à bulletin secret sur ces propositions pour le lundi 8 avril. L'assemblée générale des grévistes a voté contre une telle forme de scrutin.

La CGT se déclare également contre un meeting de l'ensemble des grévistes de la BNP, sous prétexte que la Bourse du Travail est trop petite pour les accueillir tous, et elle va manifestement essayer de faire procéder à des votes par centre sur la reprise du travail.

La CFDT de la BNP, quant à elle, estimait vendredi, les propositions de la direction insuffisantes et appelait à la poursuite de la grève. Mais, il n'est pas sûr que cette position ne soit pas en contradiction avec la position adoptée par la fédération CFDT des banques, signataire, le même jour, avec la CFTC, FO et le SNB (qui a appelé à la reprise du travail), d'un communiqué commun présentant les propositions des banquiers comme un « succès pour le personnel » et s'intégrant, ainsi, que ses signataires le veuillent ou non, dans la campagne d'intoxication destinée à essayer de convaincre les employés de banque et le public que la grève des banques était virtuellement terminée.

La CFDT continuera-t-elle, lundi matin, à se prononcer pour la poursuite de la grève ? C'est la question qui se pose. Mais, quand bien même l'ensemble des organisations syndicales se prononcerait pour accepter les propositions des banquiers et pour reprendre le travail, il n'est pas sûr que le personnel en lutte les suive unanimement dans cette voie, car de nombreux employés sont prêts à continuer la lutte jusqu'à satisfaction complète.

Déjà enterrée par la grande presse, la grève des banques n'est pas encore terminée.

Correspondant L.O.

Galaxy :

UNE DÉMONSTRATION DE FORCE ET DE SOLIDARITÉ

C'est dans une ambiance de camaraderie et de solidarité que des milliers de grévistes et de travailleurs, venus de nombreuses entreprises de la région parisienne, se sont rassemblés, vendredi dernier, sous le chapiteau du Galaxy, porte de Pantin, pour participer au gala de soutien organisé par le Comité de grève du Crédit Lyonnais.

Ce gala a été un incontestable succès. Il a prouvé, si cela était nécessaire, que la solidarité des travailleurs n'est pas un vain mot.

Et il a démontré, comme l'a rappelé notre camarade Arlette Laguiller, prenant la parole au nom du Comité de grève, que tous les secteurs de la classe ouvrière suivent avec sympathie le combat que nous avons engagé contre les banquiers pour la satisfaction de nos revendications, et que de nombreux travailleurs se reconnaissent dans notre lutte.

C'est donc dans une atmosphère chaleureuse que les Tri Yann ont ouvert le gala. Ils ont fait un triomphe en chantant une chanson que nous avions faite au cours de la grève sur la musique d'une des leurs. François Béranger, pour sa part, a repris une autre de nos chansons et a fait chanter à son tour tous les grévistes avec lui.

Il n'y a pas eu de temps mort, car tout au long de la soirée les grévistes ont scandé les slogans de la grève : « Chaud, chaud, chaud, les banquiers auront chaud ». « Ce n'est qu'un début, continuons le combat », *etc...*

C'est Georges Moustaki qui a terminé ce spectacle, très apprécié par tous, et nous nous sommes séparés, heureux d'une telle réussite de notre gala, qui a été une démonstration supplémentaire de la capacité et de l'efficacité du Comité de grève qui a su organiser avec les militants CFDT et FO, et réussir, ce gala en l'espace d'une semaine.

Vive la lutte des employés du Crédit Lyonnais !

Vive la solidarité de tous les travailleurs !

Leur société pourrie

La pollution de Paris : le pouvoir se contente de constater !

La semaine passée, du 25 au 28 mars, la pollution sur Paris a brusquement doublé par rapport à la « normale ». C'est ainsi que la teneur en gaz sulfureux de l'air est passée de 112 microgrammes à 200 microgrammes par mètre cube. Quant aux microbes, le brouillard qui régnait sur la région parisienne était on ne peut plus favorable à leur prolifération.

Devant cette inquiétante pollution, les pouvoirs publics ont réagi... à leur façon: on va équiper Paris et sa banlieue d'appareils automatiques qui détecteront les concentrations anormales de certains polluants et transmettront le tout à un centre d'alerte. Comme cela, les Parisiens seront prévenus à temps que l'asphyxie approche et ils n'auront plus qu'à fuir, à condition de trouver un endroit où l'air soit encore respirable !

Mais si, devant ce grave danger qui menace notre santé, le pouvoir montre sa criminelle incurie et sa volonté de ne rien faire de sérieux, il a par contre tout de suite trouvé un coupable : le chauffage de son point de vue, ceux qui se chauffent sont de mauvais citoyens : ils consomment de l'énergie et ils polluent. Après cela, les capitalistes pourront polluer l'eau et l'air tout à leur aise, puisqu'on a trouvé un bouc émissaire.

Dans ces conditions, il y a fort à parier que, appareils détecteurs ou pas, la pollution sur la région parisienne va continuer à augmenter avec, les jours de brouillard, des pointes tellement élevées qu'on arrêtera provisoirement certaines activités industrielles, comme c'est déjà le cas à Tokyo. Quant aux habitants, il ne leur restera plus qu'à porter un masque ou à rester chez eux en attendant d'être décimés par la bronchite chronique ou une autre maladie respiratoire.

Voilà l'avenir que de concert nous préparent les capitalistes et leur Etat, pour ne pas diminuer leurs profits. La prévention de toute pollution est techniquement possible, mais les travailleurs devront l'imposer au patronat et à l'Etat qui ne veulent pas y consacrer les sommes nécessaires.

Alain LEMART.

Le Conseil de l'Ordre des médecins fidèle à lui-même dans la réaction

Le Conseil régional de l'Ordre des médecins vient de refuser l'inscription au docteur Lacour, directeur de l'unité d'enseignement et de recherche médicale de Saint-Etienne. Celui-ci, inscrit auparavant dans le département du Rhône, aurait demandé son inscription dans la Loire depuis son élection au poste de directeur de la Faculté de Saint-Etienne.

Le Conseil régional lui reproche d'être l'un des fondateurs du Groupe de la liberté de l'Avortement et de la Contraception de Saint-Etienne et prétend que **« faire de la propagande en faveur de la libération de l'avortement et en avoir pratiqué soi-même constituent des actes illégaux ».** Et ce Conseil ne lui tient, bien entendu, aucun compte de sa récente démission du CLACS, qui était pourtant une soumission que lui faisait le docteur Lacour pour assurer son avenir.

On avait déjà vu la radiation du docteur Charpentier, accusé d'avoir distribué un tract aux lycéens de Corbeil, dans lequel il leur disait d'apprendre à faire l'amour : on avait aussi vu le professeur Milliez être blâmé pour son intervention au procès de Bobigny, etc. On voit maintenant le Conseil de l'Ordre se faire plus « royaliste » que les tribunaux qui, eux, n'osent poursuivre personne.

Thérèse LEMARCHAND.

L'urbanisme à la Royer

Outre sa réputation de «père-la-pudeur», notre actuel ministre des PTT s'est acquis à Tours, aux yeux de certaines gens, celle « d'urbaniste modèle » et ce par l'implantation de cités locatives modernes. Malgré une prétention à améliorer l'esthétique des bâtiments, pour ce qui est des aménagements intérieurs et extérieurs, tous les habitants peuvent se rendre compte qu'à Tours comme ailleurs le bien-être des locataires est sacrifié aux profits des promoteurs. Le nouveau quartier des Fontaines ne fait pas exception à cette règle.

Ce nouveau quartier, situé à la sortie de la ville sur la route de Vierzon, est prévu pour douze à quatorze mille habitants et en accueille déjà deux mille cinq cents. C'est dire que la construction des immeubles est loin d'être achevée et que le quartier ressemble plutôt à un vaste chantier, boueux à souhait. La réalisation du quartier a été confiée à trois promoteurs différents, l'Office départemental d'HLM, la SEMIVIT, et la SE Maryse-Bastié. Cette concurrence n'a pas pour autant fait baisser les loyers, puisqu'un F4 loué par la SEMIVIT revient à environ 740 francs mensuels !

Il a fallu attendre février 1974 (l'installation des premiers locataires remonte à janvier 1973) pour que ce quartier isolé, distant de 3 km du centre-ville, soit desservi régulièrement par une ligne d'autobus. Auparavant, les bus circulaient seulement de 7 h 30 à 9 h, 12 h à 12 h 30, 13 h 30 à 14 h 30 et 17 h à 19 h 30. Encore aujourd'hui, il n'existe aucun abri, alors que les panneaux publicitaires ont fleuri depuis déjà longtemps.

Les travaux de construction du centre commercial, qui devaient commencer à l'automne dernier, ont débuté en février. L'ouverture est prévue dans un an ! En attendant, des commerçants font des tournées ; il faut entendre l'avertisseur du haut de sa tour... Quant aux couples qui travaillent tous les deux, tant pis pour eux !

La première école, une école maternelle, a ouvert le 1er février 1974. Pour les autres enfants, c'est le car tous les matins à 8 heures moins le quart, dans les embouteillages, jusqu'à Rochepinard à 2 km de là.

Il n'existe aucune cabine téléphonique publique. En cas d'urgence, il faut aller téléphoner chez un voisin, en attendant la construction du bureau de poste.

A l'intérieur des immeubles on cherche-rait en vain les sous-sols, le quartier est construit sur une surface asséchée qui ne permet pas de faire un sous-sol. Comme les rez-de-chaussée sont aménagés en logements, il reste de minuscules réduits pour les deux-roues, qui ne permettent même pas de ranger les voitures d'enfants...

On pourrait ainsi multiplier les exemples de ce genre. Les habitants des Fontaines n'ont certainement plus beaucoup d'illusions sur Royer, « urbaniste modèle ». A Tours comme ailleurs, l'urbanisme est régi par la loi du profit.

Correspondant L.O.

Le droit au chauffage : bientôt un privilège de classe

Quand il s'agit de trouver de l'argent, le gouvernement a vite fait de le sortir de la poche des travailleurs. Quand il s'agit de restrictions, c'est encore eux qui en font les frais. Et le chauffage ne fait pas exception. Le projet de loi adopté en Conseil des ministres le 27 mars est clair à ce sujet.

Certes, le caractère absurde d'une loi interdisant tout chauffage du 15 avril au 15 octobre a été atténué : les dates limites pourront varier d'une région à l'autre compte tenu **« des différences de climat et de l'affectation des locaux ».** C'est le préfet qui déterminera ces dates. Eh oui, le thermomètre, le thermostat, maintenant, c'est le préfet !

Mais comment vérifier que la mesure est bien appliquée ?

Pour les particuliers, pas de problème, on ne vérifiera pas du tout : là, le gouvernement fait appel **« au sens civique des Français... intéressés à ce que le gaspillage cesse »** (quelqu'un qui a froid et se chauffe quand le préfet considère qu'il fait chaud, c'est du gaspillage). En effet, le gouvernement a le souci d'éviter **« l'intrusion dans la vie privée »** (sic).

Pour les petites gens, de toute façon, l'augmentation du prix du fuel domestique (il a presque doublé) se chargera de « restreindre » leurs besoins.

Quant aux habitants des hôtels particuliers de Neuilly, du 16e et d'ailleurs — dont le sens civique est bien connu — ils pourront continuer comme si de rien n'était. Les habituées des cocktails pourront garder robes légères, décolletés et bras dénudés par tous les temps : le froid ne sera jamais de la partie.

Par contre, pour les gens concernés par des chauffages collectifs, il n'y a pas de sens civique qui tienne. Habitants des cités HLM, personnel des entreprises et administrations, élèves des écoles publiques... pourront se geler pendant le même temps. Et s'il y a des malades, des bébés, des vieillards parmi eux, qu'ils se débrouillent ! Cela fera toujours ça d'économisé sur le chauffage pour les sociétés propriétaires des HLM, les patrons et l'Etat.

Isabelle DUBOIS.

LE POUVOIR REFUSE LA PRIORITÉ AUX TRANSPORTS EN COMMUN

RECEMMENT, la presse faisait état d'un taux de pollution dans la capitale tel qu'il avait atteint la cote d'alerte. Des comités de quartier, des associations luttent désespérément contre l'énorme machine administrative pour sauvegarder un square menacé de disparition par la construction d'un parking, pour obtenir qu'on ne construise pas d'autoroute à quelques dizaines de mètres d'un groupe de HLM, ou simplement pour préserver le cachet de certains quartiers de Paris que la percée d'une voie express peut détruire définitivement.

Tandis que voitures particulières et camions s'agglutinent dans les rues, le réseau de transports en commun connaît les mêmes problèmes d'entassement, puisque le nombre de voyageurs augmente régulièrement alors que le nombre de voitures mises en service par la RATP (bus et métro) reste stable, voire dans certains cas diminue, faute de personnel suffisant.

Dans la plupart des grandes villes de province la situation des transports s'est détériorée au point d'être comparable maintenant à celle de la capitale.

La seule action du gouvernement : la répression

Face à cela, qu'a fait le gouvernement ?

Depuis des mois Messmer en personne multiplie les déclarations faisant état de la nécessité d'accorder la priorité aux transports en commun.

Plusieurs mois après ces belles péroraisons gouvernementales, qu'y a-t-il de neuf ?

La préfecture de police a pris des mesures draconiennes : désormais des agents de la RATP seront autorisés à dresser un procès-verbal aux voitures en stationnement sur les couloirs réservés aux autobus et des garagistes privés seront agréés pour assurer l'enlèvement des véhicules. Ce n'est pas cela qui évitera les multiples bouchons de la capitale mais, au moins, l'Etat et les garagistes empocheront un petit pactole supplémentaire. Dans le même esprit, il a été décidé de créer des postes de police dans plusieurs stations de métro (pour mater les voyageurs à bout de nerfs sans doute ?). Mais la RATP ne pense pas qu'à la matraque, elle fait aussi du social : elle offre dorénavant le métro gratis à toutes les personnes âgées de plus de 65 ans, résidant habituellement à Paris et bénéficiant de l'aide du Fonds National de Solidarité. Un cadeau vraiment royal...

Et puis, grâce à une subvention supplémentaire de l'Etat d'un montant de 40 millions, la RATP va pouvoir se payer... onze voitures supplémentaires qu'elle pourra raccrocher à des rames déjà en circulation.

De beaux projets

Pour les « réalisations », on s'arrête là. Heureusement, pour les optimistes, la liste des « projets » est plus longue. On prévoit en effet pour 1977-1978 le prolongement de certaines lignes jusqu'à Asnières, La Courneuve, Villejuif et Bobigny, ainsi que le raccordement des lignes Miromesnil-Pleyel et Invalides-Vanves. De plus, la mise en service du tronçon Auber-Nation du RER et la liaison de la future station des Halles avec la gare du Nord achèveront les travaux du RER. Il est aussi question de prolonger la ligne de Sceaux jusqu'à Châtelet. Enfin, les banlieues seraient dotées pour 1975 de minibus (mais on ne précise pas en quel nombre).

Tout cela n'est encore qu'à l'état de projets. Le gouvernement aura mille occasions de revenir dessus avant la réalisation. Ce fut récemment le cas pour une proposition pourtant bien modeste d'allonger de 31 km supplémentaires les couloirs réservés à la circulation des bus ; les premiers couloirs ont déjà montré leur efficacité en augmentant considérablement la rapidité des lignes de bus concernées, et, de ce fait, le nombre d'usagers des bus avait également augmenté. Or le Conseil de Paris, craignant que cette mesure en faveur des transports en commun ne lèse la circulation des voitures individuelles, a rejeté la proposition...

Car, contrairement aux allégations gouvernementales sur la « priorité aux transports en commun », c'est toujours la voiture individuelle qui est mise à l'honneur dans les projets d'aménagement des transports. Tel le projet de voie express rive gauche toujours maintenu malgré les nombreuses protestations, ou celui du super-périphérique, où la liaison par autoroute de Cergy-Pontoise avec l'aéroport de Roissy.

Des mesures simples et bon marché

Des mesures pourtant bon marché, comme la remise en service de la petite ceinture, sont toujours remises à plus tard. Ou bien on pourrait aussi mettre en circulation la centaine de bus qui restent chaque jour au dépôt faute d'agents pour les conduire. Mais le salaire de cent machinistes supplémentaires est sans doute une dépense trop lourde pour la RATP (il est vrai que la Régie doit faire des économies pour financer le projet, fort coûteux celui-là, d'aérotrain entre la Défense et Cergy-Pontoise).

Là encore, il s'agit d'une politique délibérée du pouvoir qui favorise les bourgeois, les grosses entreprises capitalistes, à commencer par toute l'industrie automobile, les constructeurs de l'aérotrain, les sociétés chargées de la construction d'autoroutes. Des milliards sont dilapidés par l'Etat pour engraisser quelques capitalistes. Pendant ce temps, on regarde à l'achat d'un autobus (coût : 170.000 F) ou d'une voiture de métro (coût : 3,3 millions de F)...

Favoriser les bourgeois ou les transports ?

C'est encore les bourgeois qui sont favorisés lorsqu'on multiplie les liaisons entre les différents centres d'affaires (La Défense-Auber le futur quartier des Halles). La, on ne lésine pas sur la dépense, les techniques les plus modernes sont utilisées et, pour faire gagner un quart d'heure à quelques hommes d'affaires pressés, on n'hésitera pas à supprimer le peu de verdure qui reste encore autour de Roissy...

Et les travailleurs ? Et les millions de banlieusards qui passent deux heures par jour et plus dans les transports ? Et bien, pour eux, rien n'est prévu, ou presque, car ce ne sont pas quelques prolongements de lignes à 3 ou 4 km hors de Paris qui vont réellement améliorer leur sort.

Des routes défoncées, jamais entretenues, souvent sans trottoirs pour les piétons, la gare la plus proche à 5 ou 10 km, des bus inexistants dans la journée et qui ne passent plus le soir après 20 heures, voilà un petit échantillon de la grande misère des transports de banlieue. Mais cela, le gouvernement veut l'ignorer. Que des millions de travailleurs, entassés, bousculés dans des transports en commun insuffisants et inconfortables, reviennent doublement fatigués de leur journée de travail, qu'ils soient de surcroit contraints de dépenser mensuellement 80 F, 100 F ou plus pour être « transportés », le pouvoir n'en a cure. Que de nombreux banlieusards soient contraints d'utiliser une voiture personnelle pour se rendre au travail, faute d'autre moyen de transport, et augmente ainsi la circulation automobile, il s'en moque.

Or le problème des transports en commun, ce n'est pas les quelques sociétés qui ont leur siège à La Défense ou à Cergy-Pontoise qu'il touche en premier lieu, mais bien plutôt les millions d'utilisateurs des trains, des bus, du métro, qu'on transporte toujours comme du bétail.

Les options du gouvernement sont claires. Ce sont toujours les riches qu'il favorise et toujours les travailleurs qui subissent... et qui paient ; c'est avec nos impôts, bien entendu, qu'on construit de nouvelles autoroutes, voies express et autres aérotrains.

Eh bien ! les travailleurs en ont assez. Assez qu'on les roule, assez qu'on les lanterne avec de fausses promesses. Déjà la colère des usagers s'était manifestée il y a quatre ans, à propos des augmentations inconsidérées des transports en commun. Cette explosion de colère n'aura pas été vaine : depuis 1970, le gouvernement a régulièrement repoussé les échéances prévues pour l'augmentation des tarifs RATP, préférant accorder davantage de subventions à la Régie pour combler son déficit. Faudra-t-il de nouveau taper du poing sur la table pour que la « priorité aux transports en commun » soit autre chose que du vent dans la bouche de Messmer ?

Hélène DURY.

Entre le scandale du métro, et le scandale de l'auto... (Ph. Elie Kagan)

LES ÉLÈVES DES C.E.T. FACE A LA LUTTE DES LYCÉENS

LE mouvement des CET est autonome, c'est-à-dire qu'il ne compte que sur lui-même pour faire aboutir ses revendications. Les élèves des CET sont de futurs travailleurs qui se considèrent comme partie intégrante de la classe ouvrière.

Quels rapports entretenons-nous avec le mouvement lycéen ? Et bien nous appuyons leur lutte sans mélanger leurs revendications et les nôtres. Nous appuyons leurs luttes car ils combattent le même pouvoir, le même ministre, Fontanet, qui fait de l'enseignement technique le parent pauvre de l'Education nationale. Et cette solidarité, nous l'avons montrée concrètement en appelant les élèves de CET à soutenir les manifestations lycéennes et à y participer massivement.

Mais nous gardons nos revendications propres et notre propre organisation car nous savons que ni les étudiants, ni les lycéens ne se battront à notre place pour que les CET ne soient plus des casernes ou des usines mais deviennent véritablement des établissements d'enseignement.

A ce propos, beaucoup ont affirmé que nous, élèves du technique, nous nous désintéressions totalement de la réforme Fontanet. C'est faux. Cette réforme nous intéresse car la refonte complète de l'enseignement secondaire qu'elle prévoit aura des conséquences directes sur l'enseignement technique et professionnel. Mais, dans le mouvement actuel, nous avons simplement constaté que nos camarades lycéens se mobilisaient surtout sur un des aspects de la réforme Fontanet qui leur tient le plus à cœur : l'institution d'un nouveau baccalauréat qui ne donnerait plus le droit automatique d'entrer à l'université. Eh bien, cet aspect de la réforme Fontanet ne nous concerne pas directement car aucun d'entre nous n'aura la chance d'aller à l'université.

Mais cela ne nous a nullement empêchés de nous montrer solidaires des lycéens. Par contre, nous ne pouvons que déplorer que, de son côté, le collectif lycéen n'ait pas cru bon d'appeler les lycéens à soutenir la lutte des élèves des CET et n'ait jamais appelé dans un seul tract les lycéens à se joindre à nos manifestations.

(Extrait dè la conférence de presse du Collectif des CET du 26 mars.)

Lycée de Valenciennes :

La police matraque et fait inculper ses victimes

Les lycéens et collégiens de Valenciennes ont fait grève et manifesté contre les lois Fontanet et Royer et la police a trouvé dans ces manifestations une nouvelle occasion de s'illustrer.

Le 18 mars, des policiers en civil ont attaqué le piquet de grève au lycée Wallon, puis matraqué une manifestation de protestation contre cette attaque.

A l'initiative de Lutte Ouvrière une motion signée par le PSU et plusieurs groupes locaux a été publiée à la presse et envoyée au procureur de Valenciennes.

Le PC et le PS, bien qu'entièrement d'accord avec ce texte, ont refusé de signer cette motion « pour ne pas signer avec L.O. ». Ils ont envoyé leur propre protestation. La CGT et la CFDT ont aussi protesté de leur côté.

Non à l'arbitraire policier.

Voici le texte de ce communiqué :

Le 18 mars, des policiers en civil ont attaqué le piquet de grève au lycée Wallon et arraché à un lycéen son blouson et ses papiers d'identité.

Les lycéens indignés par ces méthodes sont allés en délégation au commissariat de police demander la restitution des affaires de leur camarade. La seule réponse de la police fut de charger matraque au poing les lycéens.

L'ordre leur en avait été donné par M. Carous, maire UDR de Valenciennes.

Par ailleurs après la dispersion, Gérard Pinteau et Jean-Pierre Lasselain ont été violemment interpellés. Et comme ils se débattaient, matraqués par des policiers en civil.

Ils sont maintenant inculpés, en outre, de participation à l'organisation d'une manifestation non déclarée et de violences à policiers dans l'exercice de leurs fonctions.

Nous protestons contre les exactions des policiers à l'encontre des lycéens et étudiants qui défendaient leurs droits.

Nous refusons de voir accusés les victimes du matraquage et exigeons la levée immédiate de leur inculpation.

Les lycéens tels que les veut Fontanet

Parmi les aspects négatifs de la réforme Fontanet, il faut signaler la diminution des horaires de certains enseignements dans le second cycle du secondaire, en particulier le français, l'histoire et la géographie. Jusqu'à présent, seuls les enseignants se sont intéressés à cet aspect du problème parce qu'ils sont menacés dans leurs intérêts professionnels, mais cela ne les concerne pas seuls.

En seconde, l'enseignement du français est réduit de deux heures ou d'une heure suivant les sections, en première B et C de deux heures. L'enseignement de la géographie est supprimé en première et en terminale A ou « littéraire » ; l'histoire et la géographie à la fois sont supprimées en première et en terminale C ou « scientifique ».

Tout se passe comme si le ministre avait raisonné de la façon suivante : les « littéraires » n'ont que faire de données précises et exactes, d'ordre physique ou économique sur le monde qui les entoure ; pour les « scientifiques », quel besoin ont-ils de connaître le passé ? Quant au français, à quoi ça sert ? Les vieux classiques, on le sait, les élèves n'en veulent plus ; moderniser les programmes, ce serait accroître cette fâcheuse tendance qu'ont les lycéens — qui prétendent juger l'enseignement qu'on leur donne — à se mêler de ce qui ne les regarde pas : les grands problèmes du monde actuel, l'organisation de la société, par exemple. La solution est beaucoup plus simple : il faut sabrer dans ces enseignements de fantaisie avant d'aviser à les supprimer tout à fait.

Ainsi, sous prétexte de mieux adapter l'enseignement aux réalités de la société actuelle, la réforme Fontanet n'a pour but que la rentabilité à courte vue, au détriment de ce qui permettrait aux jeunes de se forger certains instruments de pensée personnelle.

De toute façon, à en juger par les réactions de la jeunesse étudiante et lycéenne actuellement, ce ne sont pas ces tentatives qui permettront au ministre de la « récupérer ». Son mécontentement et sa colère dépassent toutes les réformes de l'enseignement, passées et à venir, qui peuvent sortir de la cervelle d'un ministre.

Louise WEISS.

Pas d'Histoire à l'intérieur... « Pas d'histoires » à l'extérieur ? (Ph. AFP)

Chantiers de l'Atlantique (Saint-Nazaire) :

Les travailleurs n'ont pas dit leur dernier mot

LUNDI 1er avril, après une semaine de lock-out, la direction rouvrait les Chantiers, espérant peut-être que tout rentrerait désormais dans l'ordre. Les travailleurs quant à eux ne l'entendaient pas de cette oreille et pour bon nombre d'entre nous, ce lundi devait être le début d'une nouvelle semaine de lutte pour notre revendication de 200 F d'augmentation uniforme des salaires. Aussi, jusqu'à 10 heures, heure prévue pour un meeting convoqué par la CGT et la CFDT l'ambiance était loin d'être au travail et partout des groupes de discussion se formaient, critiquant en particulier les débrayages tournants et parlant de l'occupation comme seul moyen d'empêcher un nouveau lock-out. A 10 heures, au moment où tout le monde se retrouvait sur le terre-plein de Penhoët pour le meeting syndical, chacun de nous s'attendait à des propositions d'action des syndicats alors que ceux-ci, visiblement affolés par les quelque 3-4.000 que nous étions, s'engageaient dans un discours alambiqué et embarrassé, se terminant par une apostrophe à la direction qui refusait de négocier, suivie d'une invitation à se disperser. Pour eux le meeting était terminé. Mais pas pour nous ! Personne ne se séparait, tous nous attendions autre chose alors que les dirigeants syndicalistes se contentaient de répéter « C'est fini les gars, c'est fini », murmurant entre eux sans savoir quoi faire devant nous tous qui refusions de quitter les lieux, inquiets de la tournure que prenaient les événements, de notre attitude. A 12 h 20, tout le monde partait déjeuner non sans s'être fixé rendez-vous à 13 h 30 au même endroit.

A 13 h 30, il y avait foule sur le terre-plein, les militants CGT et CFDT passaient de groupe en groupe pour expliquer « qu'il faut rentrer travailler en attendant l'ouverture des négociations avec la direction générale ». Les protestations fusaient tandis que bien des travailleurs ne se gênaient pas pour exprimer à haute voix que « les syndicats pataugent », « ils ne veulent rien faire », « ils nous lanternent ». On discutait de l'occupation des Chantiers, mais tout le monde hésitait : les syndicats n'étaient pas d'accord, et on imaginait mal comment se passer d'eux dans le cadre d'une occupation.

Au fur et à mesure que le temps passait, la lassitude gagnait. Nous n'avions pas pris l'initiative de l'occupation, les syndicats déployaient toute leur énergie pour nous dissuader d'une telle entreprise et, si nous étions certes nombreux à ne pas cacher notre colère, nous étions également désemparés et, pour certains d'entre nous, démoralisés par l'attitude syndicale. A 17 heures, l'ouverture de négociations était annoncée pour le lendemain mardi 18 heures, à Paris.

Le mardi, des débrayages par secteur reprenaient. Le mercredi, également. Le jeudi, à l'embauche du matin un débrayage général était organisé, à l'issue duquel personne ne reprenait le boulot, apprenant la rupture des négociations. On vit alors de nouveau les syndicats totalement désemparés par notre nombre et notre colère sur le terre-plein expliquer : « Surtout les gars, ne tombez pas dans la provocation de la direction qui laisse les grilles des Chantiers ouvertes afin que nous occupions »(!) et nous proposer une promenade en ville, se terminant à la sous-préfecture où de nouveau, au moment de la dissolution les dirigeants syndicalistes appelaient les travailleurs des quarts, qui embauchent à 5 heures le matin, à reprendre le travail. Vendredi, rien n'était prévu hormis deux débrayages et un meeting à 13 h 30 à la fin duquel, de nouveau, tout le monde refusait de rentrer au boulot. A 17 heures, les syndicats nous invitaient à la dispersion en disant : « Lundi, nous ferons le point des discussions avec la direction », et rien de plus.

A l'heure où nous écrivons, malgré l'attitude démoralisante des syndicats qui nous laissent tous cantonnés dans l'attente de ce que voudra bien lâcher la direction, la colère reste grande. D'autant plus que des 200 F d'augmentation que nous revendiquons, la direction ne veut rien entendre, et se contente de discuter « sur la base » de 120 F auxquels les syndicats opposent non pas nos 200 F mais 130 F !

Mais nous sommes tous conscients que l'issue de notre mouvement dépend aujourd'hui seulement de nous et que, pour faire céder les patrons c'est sur notre seule détermination qu'il faut compter.

Correspondant L.O

(Ph. Fotolib)

Polymécanique (Pantin)

LE CLIMAT EST CHAUD

Depuis la fin mars, les arrêts de travail se succèdent, atelier par atelier. Il faut savoir que la Polymécanique, loin de souffrir de l'augmentation du prix de l'essence, tourne au contraire à plein rendement: les stocks de moteurs de mobylette sont bas, on multiplie les équipes de nuit.

Dans ce contexte, nombreux sont ceux qui pensent à juste titre que c'est le moment de revendiquer. C'est ainsi que le 28 mars, les électriciens se mettaient en grève pour 1 F de l'heure pour tous et les promotions. Après onze heures de grève, ils obtenaient tous un changement d'échelon, soit 16 centimes de l'heure mini, et les heures de grève payées. Le 29 mars, les travailleurs du magasin AV3 arrêtaient, et ne reprenaient le travail que lorsque la direction céda : un changement d'échelon pour tous, la promesse de personnel supplémentaire et le paiement du temps de grève. Dans le même temps, les ouvriers du Chromage allaient demander au directeur de la production une augmentation et un bleu de travail par mois. Dans ces trois mouvements, les délégués FO étaient présents. Les délégués CGT du Décolletage allaient également voir la direction pour demander de l'augmentation pour l'atelier.

Le lundi matin 1er avril, la section FO appelait, dans un tract, les ouvriers à exprimer, tous ensemble, leur mécontentement sur les revendications communes toujours insatisfaites et proposait à la CGT d'organiser une assemblée du personnel afin d'envisager la lutte à entreprendre. La CGT ne répondait pas.

Le mardi 2 avril, les ouvriers des Chaînes débrayaient, entraînant sur leur passage de nombreux travailleurs d'autres ateliers. C'est ainsi que nous nous retrouvions à environ 300 devant le bureau de la direction. Une vingtaine de travailleurs allaient trouver le patron avec les délégués. Les revendications étaient : à travail égal salaire égal, 1 F de l'heure pour tous et une véritable échelle mobile fondée sur des indices réels et payés mensuellement, au lieu de l'actuelle échelle mobile payée trimestriellement. Le patron nous demandait de reprendre le travail en promettant une réponse pour la soirée. Les délégués FO proposaient à l'assemblée d'attendre sur place, et plus des deux tiers des ouvriers approuvaient. La CGT demandait de reprendre et d'attendre. Ce fut la confusion alors et beaucoup repartirent. Restaient tous ceux des chaînes qui attendirent jusqu'au soir avec les délégués FO, non sans s'en prendre vertement aux délégués de la CGT. Le soir, le patron accordait un changement d'échelon pour tous les OS de l'usine et payait les heures de grève. Et là encore, les ouvriers dirent leur façon de penser à la CGT.

Mais le mécontentement n'est pas désamorcé pour autant. Vendredi 5, les régleurs sont allés voir la direction, et une partie des bureaux réclame 200 F pour tous. Une effervescence règne parmi toutes les catégories, y compris encore parmi les OS. Et il ne serait pas impossible, cette semaine, de voir d'autres mouvements à la Polymécanique. Car le climat demeure chaud.

Correspondant L.O.

Rateau (La Courneuve)

10e semaine de grève

La semaine a été marquée par les négociations ajournées lundi dernier par le gouvernement, et par la mort de Pompidou. La vacance du pouvoir qui en résulte fait penser à certains travailleurs que les semaines qui nous séparent de l'élection du futur président sont autant de semaines d'attente, une espèce de parenthèse dans la grève. Et ceux-là, loin d'être démoralisés, considèrent donc qu'il faut attendre. Tandis que d'autres, et les militants de la CGT en premier, arguant que le gouvernement a intérêt à adoucir le climat social, pensent qu'il faut sans relâche et tous les jours faire des actions extérieures afin que le gouvernement contraigne la CGE à lâcher du lest.

Dans les faits, ce dernier point de vue ne s'est pas manifesté car toutes les manifestations prévues ont été suspendues les jours qui ont suivi le décès de Pompidou mais elles doivent reprendre cette semaine.

Rien de marquant donc à l'usine la semaine qui vient de s'écouler si ce n'est la venue de Séguy. Seuls 300 travailleurs sont venus l'écouter c'est-à-dire la moitié de ceux qui étaient venus écouter Krasucki et Bertheloot. Séguy a réaffirmé qu'il n'était absolument pas question de reprendre le travail sans avoir fait reculer la CGE sur la fermeture des ateliers, le maintien et l'extension du potentiel industriel de Rateau ; et que de toute façon rien n'était résolu sur le problème de l'emploi, les propositions de la direction n'étant absolument pas satisfaisantes.

Les derniers jours de la semaine passée se sont déroulés en préparation de l'opération « portes ouvertes », la troisième depuis le début de la grève, mais se déroulant cette fois à l'échelle nationale. Il a donc fallu organiser les circuits de visite, préparer les stands, etc. Un système de télévision intérieur a été installé (projection par magnétoscope d'un film sur Castro et Allende).

La grève se poursuit donc et, élections ou pas, les travailleurs sont bien décidés à se battre.

Correspondant L.O.

LE SCANDALE DES HOPITAUX

manque de douches pour les malades

● *CHR (Clermont-Ferrand)*

A Fontmaure, il y a plus de soixante-dix malades répartis sur trois étages et une seule douche commune située au premier étage. Cette douche préfabriquée en métal a été installée au fond d'un réduit dont l'accès n'est facile qu'aux personnes valides.

En effet, non seulement il est difficile d'y accéder avec une chaise roulante, mais en plus il faut enjamber un rebord afin de pénétrer dans la douche elle-même. Si bien que souvent nous sommes obligés de porter un malade pour l'aider à entrer : pour ceux qui ne peuvent tenir debout longtemps il faut faire des prouesses. Quant aux grands malades, il faudrait une baignoire.

Quant on sait que le règlement prévoit que chaque entrant aille à la douche on voit qu'il y a loin de la parole aux actes.

Les cordonniers sont les plus mal chaussés et les hôpitaux ne brillent pas par leur hygiène.

pétition des malades de neurologie

● *CHR (Lille)*

Décidément, la Neurologie fait parler d'elle.

La semaine dernière, des malades ont rédigé une pétition et l'ont envoyée aux principaux journaux de la région, au ministre de la Santé publique et de la Sécurité sociale et au directeur du CHR.

Voici ce que réclament les malades :

— plus de personnel ;

— rapidité des examens afin d'écourter l'hospitalisation ;

— le fait que le jeudi 28 février 1974, il n'y avait qu'une infirmière pour 56 malades, ce qui fait que le soir à 21 heures, les soins de l'après-midi n'étant pas faits, les malades ont dû s'adresser au service de nuit.

Etant donné les sommes réclamées pour l'hospitalisation, plus de 200 F et cela par jour, nous croyons avoir droit à plus de surveillance. Il est impensable que les stagiaires doivent faire office d'infirmières à cause du manque de personnel qualifié dans ce domaine.

Nous ne pouvons que soutenir les malades dans de telles actions et intervenir tous ensemble auprès des autorités pour l'embauche massive de personnel et l'amélioration des conditions d'hospitalisation.

USINE, DANGER

refusons de risquer notre vie

● *VALLOUREC (Noisy-le-Sec)*

Hier après-midi, un de nos camarades du décapage Thomson a failli être tué par une cage de plus de sept tonnes. Le câble du palan s'est sectionné.

Notre camarade a juste eu le temps de bondir sur le côté, sinon il était décapité.

Après pareil accident, on voit beaucoup de monde défiler : chef d'atelier, ingénieurs, etc.

Puis la réparation est faite, sans pour autant arrêter la production... jusqu'au prochain accident.

Et notre vie qu'en fait-on ?

Quelles garanties avons-nous dans l'avenir pour que pareil accident ne se renouvelle pas ?

Aucune bien sûr, car Vallourec fait la sourde oreille quand il s'agit d'investir pour la sécurité.

Pire même, le service entretien est laissé à l'abandon, les effectifs sont réduits au minimum. Plus rien n'est révisé sérieusement, on répare au jour le jour.

Eh bien non, cette situation n'a que trop duré. L'usine ne doit pas être notre cercueil.

Exigeons, luttons pour notre sécurité, c'est notre vie qui en dépend.

chute de tuiles !

● *ONLA (Toulouse)*

Chacun connaît l'histoire des champignons sur les cheminées de EC pour limiter, paraît-il, la pollution autour de l'usine.

Le hic, c'est que cela ne limite pas la pollution et en plus comme le dépôt de fumée se fait sur le toit de l'atelier, la direction a trouvé un système génial : arroser le toit en permanence. Et tout autour de EC, on se croirait dans une mare à canards.

Mais comme cela est insuffisant pour empêcher les dépôts sur le toit, celui-ci s'en va en morceaux rongés par les fumées. Régulièrement, on change l'éverite et régulièrement des morceaux d'éverite tombent dans l'atelier au risque qu'on se les prenne sur le coin de la figure.

Là encore, la direction joue avec notre santé et notre vie pour quelques billets. Nous ne devons pas le tolérer.

NON AUX LICENCIEMENTS

du balai pour la direction !

● *CITROEN (Saint-Ouen)*

Il y a un mois, un ouvrier qui avait treize ans de maison a été changé de qualification par son chef qui l'a fait passer d'OS à balayeur. Et bien sûr, avec la paye d'un manœuvre ! Il a pris son compte à la suite de cette brimade.

La semaine dernière, c'est un ouvrier des Presses qui était dans l'usine depuis trois ans et demi qu'on a obligé à prendre un balai, alors qu'il y avait toujours du travail à sa machine. Un autre ouvrier l'a remplacé d'ailleurs immédiatement.

Ce ne sont pas des cas isolés. Vendredi matin, aux Epinettes, c'est un ouvrier des Presses qu'on a envoyé balayer et qui a été mis à pied parce qu'il refusait. A Saint-Ouen, ce sont cinq Yougoslaves qui depuis un mois sont passés d'ouvriers des Presses à manœuvres.

Que veut la direction ? C'est, de toute évidence, nous écœurer et nous obliger à partir par tous les moyens, ce qui lui évite de payer des indemnités de licenciement.

Ce sont les patrons de Citroën, Peugeot et Renault qui sont responsables de la crise et non les travailleurs. Ce n'est pas à nous de payer la note. Nous en avons assez de ces manœuvres !

Si la direction veut baisser la production, il y a pourtant des solutions bien simples : qu'elle commence donc par réduire les cadences, nous donner les quarante heures sans diminution de salaire, à partager le travail entre tous les travailleurs de l'usine.

suspension de contrat = licenciement

● *CITROEN (Paris 15e)*

Il y a un mois, la direction annonçait qu'elle allait suspendre mille contrats Citroën et « convertir » pour six mois les travailleurs concernés dans le Bâtiment.

Depuis, elle est partie à la recherche de «volontaires»: des travailleurs sont convoqués chez l'agent de secteur qui leur assure que c'est leur intérêt d'aller dans le Bâtiment.

Quelques-uns ont accepté. Mais ils se sont vite aperçus qu'on les expédiait n'importe où, et même loin en province comme à Lyon par exemple.

D'autres ont refusé ce « volontariat ». C'est ce qu'ont fait par exemple certains travailleurs immigrés que la direction a alors considérés comme démissionnaires. Elle les a mis à la porte de l'usine, leur a refusé leur carte de travail et aussi de continuer à loger dans les foyers. Ainsi certains d'entre eux, en rentrant au foyer, ont retrouvé leurs valises sur le trottoir !

Voilà donc le choix que Citroën donne : accepter de partir dans le Bâtiment aux quatre coins de la France et d'être probablement licenciés au bout de six mois ou bien d'être licenciés tout de suite.

C'est ce que recouvre la formule « supension de mille contrats Citroën et reconversion dans le Bâtiment ». Mesure qui a été acceptée par l'inspection du Travail et par le gouvernement, et donc cautionnée par eux.

QUAND LES PATRONS INNOVENT...

des méthodes inqualifiables

● *PTT (Lille)*

Depuis quelque temps, la direction fait procéder à une filature en règle de nos camarades préposés à la distribution pendant leurs tournées. Le prétexte qu'elle invoque, c'est une réorganisation de ces tournées.

Outre que les réorganisations passées ont toujours été « bidon », nous n'admettons pas que des petits flics nous collent ainsi aux talons. Nous ne sommes pas des gamins qu'il faut surveiller pour voir s'ils sont bien sages.

Enfin, s'il s'agit réellement de réorganiser les tournées, qu'on nous laisse le faire. Nous avons d'excellentes idées. Par exemple, nous confierons à ces messieurs improductifs une ou deux sacoches. Ils pourront ainsi assurer une bonne part des tournées. Le problème de la diminution de nos horaires serait résolu du même coup.

Mais pour cela, il faudrait que ces individus qui ont la prétention de surveiller notre travail apprennent d'abord à travailler eux-mêmes !

un faux remède au manque de brancardiers

● *CHR (Clermont-Ferrand)*

Certains brancardiers de Saint-Jacques se promènent maintenant avec un « bip-bip » dans la poche, c'est-à-dire un appareil qui permet de les appeler du standard où qu'ils se trouvent. Cet appareil est à l'essai, comme l'a dit la direction. Certes, pour contacter nos camarades, c'est pratique, mais son utilité s'arrête là car quand ils ne sont, par exemple, que deux par équipes, ils ne peuvent pas répondre aux appels...

Alors, la direction s'est peut-être donné bonne conscience mais elle aurait mieux fait, en plus des « bip-bip », d'embaucher des brancardiers supplémentaires.

... ET QUAND ILS ACHETENT

un client pas ordinaire

● *BERNARD-MOTEURS (Rueil)*

Aux Tondeuses, en ce moment, nous faisons du travail d'artiste. A tous les échelons, de l'OS au chef d'équipe, nous sommes aux petits soins pour fabriquer une tondeuse. Il faut trier les pièces une par une, examiner avec soin

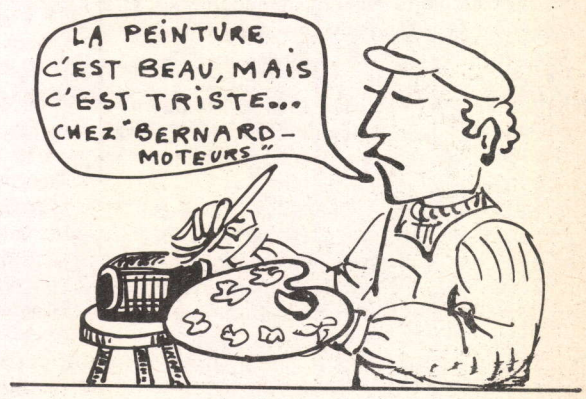

que la peinture n'est pas rayée, etc.

L'heureux futur propriétaire de cette tondeuse ne serait autre que... Pierre Dreyfus, (PDG de Renault).

La direction vante la qualité des tondeuses Bernard à grand renfort de publicité. Mais il semble que le modèle courant ne soit pas assez bon pour tout le monde et qu'il y ait quelques privilégiés pour qui on améliore l'ordinaire.

C'est les autres clients qui ne vont pas être contents !

Toulouse

Le livre noir de Motorola

La section FO de Motorola vient d'éditer une plaquette intitulée Livre Noir de Motorola. **En effet, à la suite de la grève d'octobre 1973, la direction de l'entreprise a porté plainte pour « entrave à la liberté du travail » contre cinq militants ouvriers (deux de FO, trois de la CGT) et le procès doit se dérouler dans quelque temps. C'est pour préparer ce procès, pour mettre la direction sur le banc des accusés, que les syndicalistes de FO ont édité leur brochure. Le contenu de ce livre noir consiste d'abord dans la liste des multiples entraves aux libertés syndicales les plus élémentaires qui sont une pratique courante de ce patron de combat depuis 1967. A l'époque, d'ailleurs,**

(Ph. Fotolib)

le directeur falsifiait consciemment et signait de sa propre main les lois et règlements en vigueur sur les libertés syndicales. Mais cette brochure est aussi un réquisitoire contre le régime de crainte que fait peser la direction sur l'ensemble du personnel, par la pratique des licenciements systématiques contre tous ceux, syndicalistes ou non, qui n'ont pas l'heur de lui plaire. Enfin, ce livre noir a aussi pour objet de dénoncer les conditions de vie et de travail qui sont faites au personnel dans cette usine d'électronique.

Pour se procurer le livre noir : Ecrire à la section FO, usine Motorola (Toulouse).

Rhône-Poulenc

PLEURE PAS LES POCHES PLEINES

LE 21 mars, à une réunion de la Commission économique de Rhône-Poulenc, la direction s'est plainte de la pénurie et de la cherté des produits pétroliers et d'autres matières premières.

Pour elle, bien sûr, les événements du Moyen-Orient en sont une des causes, mais les campagnes anti-pollution aussi car elles feraient hésiter les industriels à construire des raffineries.

L'augmentation du prix de l'essence a entraîné la vente de certaines matières premières à l'industrie des carburants. Ainsi, le benzène, qui sert dans l'essence à augmenter l'indice d'octane, ne se trouve presque plus sur le marché des matières premières pour l'industrie chimique. Aussi son prix, qui était de 390 F la tonne fin 1972, est passé à 510 F en octobre 1973 et est maintenant en moyenne à 2 300 F, 2 400 F la tonne avec des pointes à 4 000 F. La direction de Rhône-Poulenc a donné l'ordre de l'acheter à n'importe quel prix.

Les autres matières premières ont suivi le même chemin. Par exemple, l'anhydride phtalique est passé de 700 F la tonne fin 1972 à 4 000 F actuellement. Il n'a pourtant rien à voir avec les produits pétroliers. Les alcools, la pâte de bois et le coton non plus d'ailleurs, mais cela ne les a pas empêchés de doubler en l'espace de six mois. L'éthylène, dans le même temps, a triplé.

Mais nous n'avons pas à nous attendrir sur les pleurs de Rhône-Poulenc, car si les matières premières ont tant augmenté, ces mêmes matières sont fabriquées pour la plupart dans des filiales du trust Rhône-Poulenc SA ; par exemple, celle qui a le plus augmenté, l'anhydride phtalique, est fabriquée à Rhône-Progil.

Les actionnaires ne regardent pas à quel niveau de la fabrication ils reçoivent les plus gros dividendes, mais ce qui est sûr, c'est que ceux-ci ont dû considérablement augmenter, au moins dans la même proportion que les prix.

Une fois de plus, ce sont les consommateurs, c'est-à-dire essentiellement les travailleurs, qui devront payer pour que quelques-uns s'enrichissent.

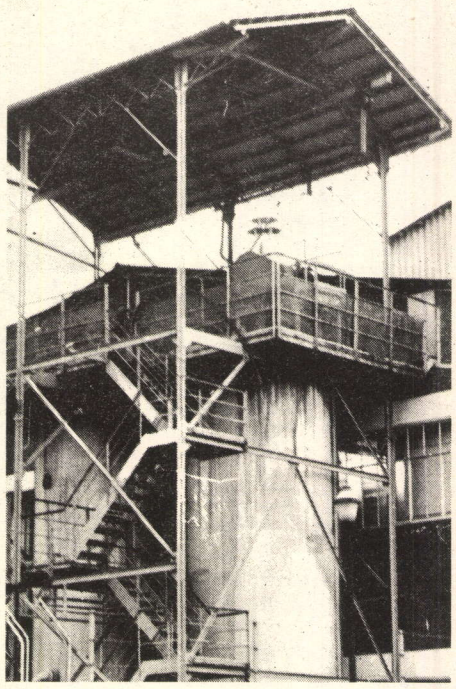

(Ph. L.O.)

Rhône-Progil siège (Courbevoie)

La direction tente de licencier un militant syndical

LA direction vient de mettre à pied un militant FO, délégué du personnel, et a engagé contre lui une procédure de licenciement. Ce camarade est accusé d'avoir frappé un cadre. Mais il ne s'agit que d'un prétexte ; la direction cherchait depuis longtemps à se débarrasser d'un militant connu pour ses idées révolutionnaires (il fut candidat de Lutte Ouvrière aux dernières élections législatives).

Les faits sont les suivants : à l'occasion d'une distribution de tracts pour les élections au Comité d'entreprise, le cadre en question s'en prit à notre camarade. Puis, à nouveau, une altercation éclata au restaurant de l'entreprise : le cadre, réputé pour son agressivité et son anti-syndicalisme, bouscula notre camarade en le frappant à l'épaule. Excédé, ce dernier riposta. Cela s'est passé en dehors des heures et du lieu de travail, et la direction n'a pas voulu tenir compte de ce que notre camarade n'a fait que se défendre.

Les syndicats CGT, CFDT, FO et CGC ont publié une déclaration commune protestant contre ce licenciement ; et, en séance extraordinaire du Comité d'établissement, le licenciement a été rejeté par huit voix contre une (celle de la direction). L'affaire est donc maintenant entre les mains de l'inspecteur du Travail, et il n'est pas dit que la direction obtienne gain de cause.

Quant au personnel de Rhône-Progil, il a déjà manifesté son indignation face à l'arbitraire patronal. Une pétition pour la levée de la mise à pied et contre le licenciement a déjà recueilli près de cinq cents signatures. Affaire à suivre.

Correspondant L.O.

(Pn. L.O.)

Chrysler-Hordain (Nord)

Produire à tout prix

A Chrysler-Hordain, les rythmes de production sont souvent excessifs et nombreux sont les cas d'arrêts maladie pour cause de dépression nerveuse. Il est inadmissible d'astreindre durant huit heures d'affilée, des ouvriers à des travaux tels que coudre une ficelle sur une bande de tissu ou aligner plusieurs points de soudure sur une tôle.

Certains commencent parfois avant l'heure, afin d'arriver à faire la production ou pour pouvoir « souffler » cinq minutes dans la journée. En outre, comme s'il était possible d'allier qualité et rapidité, les « avertissements » pour travail non satisfaisant sont nombreux à tomber. Plus particulièrement dans cette période où l'on cherche le plus possible à licencier.

Actuellement, alors que la crise amène une diminution de la production, nous aurions pu nous attendre à voir diminuer les cadences. Que non ! La direction en a profité pour retirer des ouvriers des chaînes et leur donner des travaux de peinture, de nettoyage ou même les laisser se tourner les pouces, alors que sur les chaînes l'intensité du travail est la même, quand elle n'augmente pas, pour ceux qui restent. De cette façon, nous ne « perdons pas la main ». Ni la direction l'habitude de l'exploitation.

Correspondant L.O.

LE PEUPLE LYCÉEN

Gérard Vincent

GERARD VINCENT a écrit Le peuple lycéen **en se fondant sur une enquête effectuée pendant l'année scolaire 1971-1972, à savoir celle qui suivit la mobilisation des lycéens lors de l'affaire Guiot.**

Même si l'auteur a ajouté quelques chapitres, bien des choses ont vieilli par rapport à l'année 1973, et en particulier à la lutte contre la loi Debré, surtout en ce qui concerne l'appréciation des diverses organisations influentes dans le milieu lycéen: G. Vincent cite l'UNCAL, les Comités Rouge et l'Union des Cercles lycéens (AJS) et, pour ce qui est des journaux d'opinion, Tout, Actuel.

D'autre part, G. Vincent a fait faire l'enquête par des étudiants qui ont collecté une grande masse de tracts, sans savoir toujours juger du degré de représentativité de l'opinion lycéenne. En tout cas, tout ce matériel est cité pêle-mêle, parmi des citations de personnalités, sociologues, hommes politiques, écrivains, et l'ensemble donne une grande impression de fouillis.

La plus grande partie du livre est un commentaire des résultats de l'enquête et l'on n'apprend pas grand-chose de nouveau sur le milieu lycéen. Tous les problèmes défilent : conflit des générations, la diversité des jeunes ou leur identité, le lycée-prison, le prof-flic... A propos de chacune de ces questions, G. Vincent cite quantités d'opinions exprimées dans un langage sociologique peu digeste et son désir d'avoir voulu faire une « somme » de tout ce qui s'est dit ou écrit sur les lycéens rend le livre très pesant à tous points de vue (530 pages).

Toutefois G. Vincent a le mérite de se dégager par moments des idées reçues et ne craint pas d'aller à contre-courant d'une certaine idéalisation du « peuple lycéen ». C'est ainsi qu'à propos des « lycées-prisons » il écrit :

« L'école est une prison d'un genre particulier : on s'y ennuie, on n'aime pas trop ce qu'on y fait, mais on n'est pas tellement pressé d'en sortir. »

Ou encore il insiste sur la fausse homogénéité de la jeunesse scolarisée :

« On parle de l'unité de la « classe des jeunes » : mais où étaient passés les cent mille lycéens qui avaient manifesté le lundi lorsque le mercredi suivant descendirent dans la rue les quinze mille collégiens des CET qui leur avaient pourtant demandé de se joindre à eux ? »

Cependant, G. Vincent, la plupart du temps, ne se démarque pas des opinions ressassées partout, particulièrement en ce qui concerne les gauchistes, ces opinions étant même souvent sorties tout droit de la presse stalinienne.

Ainsi, il ne craint pas d'assimiler les manifestations qui se sont déroulées en protestation contre l'assassinat de Pierre Overney à des manifestations lycéennes, ce qui est complètement faux, même si à cette occasion des tracts révolutionnaires ont été distribués dans les lycées. Il conclut d'ailleurs son chapitre consacré à Pierre Overney en expliquant que l'échec du débrayage chez Renault après l'assassinat de l'ouvrier maoïste « donne la mesure du fossé qui sépare les lycéens politisés des «vrais» prolétaires auxquels ils prétendent s'identifier ».

A plusieurs reprises G. Vincent, se fondant sur des déclarations de l'UNCAL, parle de l'anticommunisme « virulent » des gauchistes.

Parfois le manque de sérieux, l'ignorance politique s'apparente dans ses analyses à de la mauvaise foi. C'est ainsi que, dans un chapitre consacré à la lutte contre la loi Debré, il présente la prise de position de Lutte Ouvrière :

« Lutte Ouvrière se prononce pour la suppression de tout service militaire. C'est également la position de l'Union des lycéens nationalistes qui opte résolument pour un « corps de volontaires » qui pourrait faire régner « l'ordre » en débarrassant le pays des agitateurs d'opérette. C'est pourquoi la Ligue Communiste met Lutte Ouvrière en garde contre une position ultra-gauchiste qui sert les intérêts de la réaction... Cependant les positions de Lutte Ouvrière et de la droite nationaliste trouvent un écho dans la mentalité des jeunes »...

L'honnêteté minimum aurait consisté à distinguer les positions de Lutte Ouvrière — qui disait « A bas l'armée » **et préconisait l'armement des travailleurs sur les lieux de travail — et celle de l'extrême-droite, qui appelle de ses vœux une armée de métier.**

Toute la masse de pourcentages ne nous apporte pas grand-chose : ainsi, on apprend que 22 % environ des lycéens sont favorables au socialisme mais que, pour ceux-là, il s'agit d'un socialisme qui n'existe nulle part, ni en Russie, ni en Chine, ni à Cuba.

Ce qui fait dire à G. Vincent, en conclusion :

« La très grande majorité des Français et des jeunes Français est absolument hostile au socialisme, malgré le bon score effectué par les partisans du Programme commun de la gauche aux législatives de 1973. »

On voit donc quel est l'horizon politique de l'auteur et l'on comprend qu'il soit désabusé par les réponses fournies par les lycéens en ce qui concerne le socialisme.

Yvette BLONDIN.

Gérard Vincent : **Le peuple lycéen, enquête sur les élèves de l'Enseignement secondaire.** Collection Témoins - Gallimard. 38 F.

Les manifestations de mars 1974. (Ph. Jean-François Fotolib)

SOUVENIRS D'UN PERRUQUIER

Giovanni Germanetto

VINGT CINQ ANNEES DE LUTTE D'UN REVOLUTIONNAIRE ITALIEN

RÉSUMÉ

Les Souvenirs d'un perruquier, **édités pour la première fois en 1930, relatent la vie de l'auteur, militant socialiste du début du siècle, qui contribua à la naissance du Parti Communiste d'Italie.**

Infirme d'une jambe, Germanetto doit se résigner à la carrière de barbier. Mais c'est dans cette boutique de coiffeur qu'il assiste à de vives discussions politiques et se range d'emblée du côté socialiste. Il devient propagandiste des jeunesses socialistes dans les villages de la région.

Après quelques déboires avec la police, Germanetto trouve du travail à Turin. Les coiffeurs sont très peu organisés et notre militant socialiste entreprend de se faire respecter par la clientèle. Il réussit finalement à monter une union professionnelle des coiffeurs qui organise la grève. Elle est en partie victorieuse. N'ayant plus de travail à Turin, Germanetto trouve une place chez un coiffeur clérical de Fossano. Très vite la boutique se transforme en un véritable club politique. Germanetto et quelques ouvriers qui l'ont rejoint fondent une section socialiste qui décide d'organiser des meetings dans les villages voisins.

La Première Guerre mondiale éclate bientôt.

Tandis que Germanetto milite dans les rangs du PSI, les mouvements ouvriers se développent. C'est ainsi qu'il assiste au soulèvement de Turin.

Puis il participe au Congrès du Parti Socialiste à Florence, où il se rend compte des faiblesses de ce parti.

C'est alors qu'éclate la révolution russe qui, d'emblée, attire la sympathie des travailleurs. Quelque temps plus tard, l'armistice est enfin signé. Mais si les affres de la guerre s'éloignent, le combat pour la libération sociale, lui, restait encore à mener.

Germanetto se rend de village en village défendre les idées du Parti Socialiste. Partout, l'espoir, la volonté d'en finir avec la misère et l'exploitation se fait jour.

A Turin, se fonde l'Ordine Nuovo **ayant pour rédacteurs Gramsci, Togliatti, Tasca. D'emblée, le groupe, exprimant la combativité ouvrière montante, se heurte à la bureaucratie syndicale et politique du PSI.**

Dès avril 1920, nombre de mouvements préludent à la vague de grèves avec occupation d'usines qui, dès août, va déferler sur toute l'Italie.

Après que le Parti Socialiste eut bradé le mouvement et laissé la réaction reprendre espoir et organiser ses bandes fascistes, les révolutionnaires italiens se séparent, à Livourne, en 1921, des réformistes et fondent le Parti Communiste d'Italie, section de la IIIe Internationale. Germanetto est secrétaire de la fédération de Coni et, à ce titre, mène la lutte contre les fascistes et la police qui les couvre. C'est à ce titre qu'il se trouve maintenant emprisonné. Il est finalement relâché.

(30)

On délivre assez facilement aux habitants des localités frontières, surtout si ce sont des personnes « convenables », des laissez-passer spéciaux valables pour un séjour maximum de vingt-quatre heures en Italie. Elégamment habillé, un énorme cigare entre les dents, l'air d'un bourgeois épanoui, je me présentai, confortablement installé dans une automobile de louage, au poste de la douane. Ma machine, une bague ornée d'un gros brillant faux que je faisais jouer avec ostentation, ainsi que l'offre d'un cigare au douanier eurent un effet magique. Le laissez-passer me fut immédiatement délivré et, quelques secondes après, « mon » automobile s'arrêtait devant le poste frontière qui se trouvait en territoire italien. La sentinelle, sans même regarder mon papier, fit un geste d'acquiescement et me dit :

— Ça va, vous pouvez passer.

Ma machine allait se remettre en marche, quand un homme en noir sortit de la maisonnette où était installé le poste et s'approcha rapidement de moi.

— Puis-je savoir où vous allez, monsieur ? me demanda-t-il aimablement en un français impossible, que je ne compris que parce que j'étais Italien.

Je donnai le nom d'une petite ville toute proche, non sans une certaine appréhension, car la physionomie de l'individu ne m'inspirait nullement confiance.

— Je suis le commissaire de la frontière, dit-il, et je voulais vous demander de bien vouloir me conduire à X., si cela ne vous dérange pas.

— Mais oui, avec plaisir !

Je l'invitai à monter dans l'automobile et je lui offris des cigares. Mon compagnon, dans un effroyable baragouin, entama aussitôt la conversation.

— Je parle mal le français, avoua-t-il. J'ai étudié cette langue quand j'étais encore tout petit, et depuis je n'ai pas eu de pratique.

— Oh non, vous vous exprimez très convenablement, seulement il vous faut, en effet, un peu de pratique, dis-je, mentant effrontément.

Les trois quarts des mots de mon commissaire n'étaient même pas des mots italiens, mais des vocables de dialectes du Sud émaillés de quelques jurons toscans. Un Français, certes, n'y aurait absolument rien compris. Enchanté de mon compliment, mon interlocuteur, qui avait l'insigne fasciste à la boutonnière, se mit à parler sans répit. Tout en l'écoutant, je regardais, de l'air admiratif du touriste étranger, les lieux que nous traversions.

— Quel magnifique paysage ! m'écriais-je de temps à autre.

Le paysage était, en effet, merveilleux. Le commissaire, se renversant sur les coussins, rayonnait d'orgueil :

— Oh, vous verrez, plus loin, ce sera encore plus beau.

Il avait d'ailleurs raison. Mais, à l'entrée d'un bourg, un autre tableau, bien connu, s'offrit à mes yeux : des carabiniers et la milice fasciste poussaient brutalement trois ou quatre hommes ligotés. Le chef des fascistes, levant son gourdin en l'air, ordonna à notre chauffeur de s'arrêter et à nous de descendre de l'automobile, mais, ayant reconnu le commissaire, il nous salua à la romaine et nous permit de continuer notre route. En chemin, mon compagnon ne tarit pas d'éloges sur Mussolini. Enfin, je me débarrassai de lui à X. En me quittant, il me demanda :

— Quand revenez-vous ?

— Oh ! je veux être ce soir chez moi. Je dînerai à Y., je me promènerai un peu dans les environs pour admirer le pays, puis je ferai demi-tour.

— Si vous pouviez me prendre en revenant et m'emmener jusqu'à la frontière, je vous en serais infiniment reconnaissant, me dit le commissaire.

— Très volontiers, ce sera pour moi un véritable plaisir.

Et, tirant mon carnet, j'y inscrivis le nom du commissaire et l'adresse du café où il devait m'attendre.

— Merci, merci bien, fit-il à plusieurs reprises en me saluant à la romaine.

Le commissaire m'attendit-il longtemps ce soir-là, je ne saurais le dire, car je ne le revis plus.

XXXVI

L'ACTION CLANDESTINE
LES CELLULES... DANS LES VALISES

Je dus occuper mon poste de travail au Comite syndical national communiste (1). Il n'y avait plus que là qu'on pût œuvrer légalement : tout le reste de notre travail d'organisation était clandestin.

C'était alors la période où les fascistes, qui s'étaient tenus relativement tranquilles après l'explosion d'indignation provoquée par l'assassinat de Matteotti, commençaient à relever la tête, plus audacieux et plus impudents que jamais. L' « indignation populaire » n'avait revêtu aucune forme sensible pour les bandits en chemise noire. Le parti communiste avait invité les socialistes et les réformistes à proclamer la grève générale. Mais la Confédération générale du travail, sous la conduite de son secrétaire D'Aragona, qui avait déjà une fois « sauvé l'Italie », avait publié un communiqué invitant les ouvriers à observer le calme et à ne pas se laisser prendre à la provocation... des communistes.

Les réformistes — parti auquel appartenait Matteotti assassiné — s'élevèrent ouvertement contre la grève. Les socialistes, hésitant, ne se prononcèrent pas. L'Aventin — coalition parlementaire comprenant les socialistes, les réformistes, les républicains et les **popolari** — se mit à décrier ouvertement les communistes, qui préconisaient l'action directe des masses, au lieu des méthodes « démocratiques ».

Le 27 juin, jour consacré à la mémoire de Matteotti, le Comité exécutif du parti communiste convia les ouvriers à une manifestation révolutionnaire. La C.G.T. les convia à cesser le travail pendant dix minutes. A cette forme anodine de protestation, imaginée par D'Aragona, adhérèrent la Confédération des industriels et les corporations syndicales fascistes.

Les réformistes, de leur côté, se refusèrent à faire appel aux masses et, à propos de l'assassinat de Matteotti, posèrent la « question morale ». Mussolini respira et, restant sur le terrain moral, assuma la responsabilité de ce qui était arrivé.

Et ainsi D'Aragona et consorts « sauvèrent » de nouveau l'Italie, l'Italie fasciste cette fois.

Telle était la situation lorsque je rentrai dans ma « patrie ». Je réussis néanmoins à travailler légalement, sans être identifié, pendant deux mois environ. Outre que le fascisme mettait tout en œuvre pour étouffer les restes de notre organisation, notre travail se compliquait du fait que nous qui étions encore dans la légalité nous devions être constamment en rapport avec les camarades réduits à l'action clandestine. Nous étions l'objet d'une fila-

FEUILLETON

ture continuelle de la part des fascistes, qui espéraient arriver par nous jusqu'aux camarades « illégaux », filature tout autrement organisée qu'aux temps bénis des maréchaux de carabiniers crédules et des préfets de police péroreurs, lorsque la bourgeoisie, effrayée, perdait la tête.

Un jour j'eus, à notre bureau, la visite d'un individu qui se présenta à moi comme communiste.

— Va tout de suite sur la Place Missori, me dit-il ; il y a là un camarade qui doit te remettre un passeport

— Je n'ai pas de passeport à recevoir, dis-je étonné.

Naturellement, je me gardai bien d'aller à l'endroit indiqué.

Peu après, plusieurs hommes arrivèrent au bureau. L'un d'eux me présenta une carte d'agent de la Sûreté et, le revolver au poing, ordonna :

— Haut les mains !

Puis, m'ayant soigneusement fouillé, il me demanda :

— Où est le passeport ?

— Quel passeport ? Je n'en ai pas.

— Venez avec nous, ordonna-t-il.

Et nous nous rendîmes à San Fedele. Là on me demanda de nouveau le passeport avec lequel j'étais revenu en Italie. Naturellement, je n'en avais aucun.

— Vous avez été en Russie. De quelle façon avez-vous pu rentrer en Italie ?

— Je suis rentré sans passeport, répondis-je.

— Par où ?

— Par la frontière. Mais je vous préviens que je

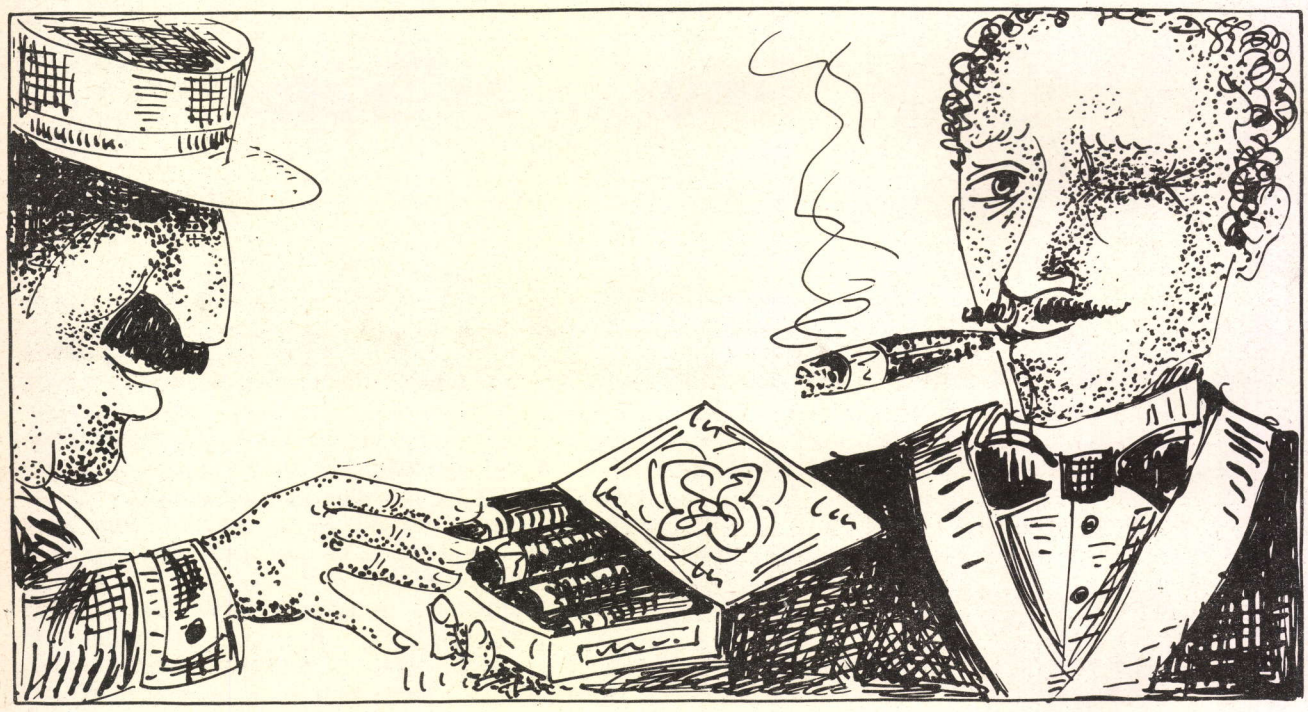

ne vous dirai pas comment ; donc, inutile de m'interroger là-dessus.

Cette fois on me relâcha, mais, à partir de ce jour, on me fit surveiller en permanence par un policier, ce qui m'empoisonna l'existence. A cette forme de persécution s'ajoutèrent de fréquentes arrestations pour quelques jours. Chaque fois que le roi, le prince héritier ou Mussolini arrivait à Milan (ce dernier y venait souvent pour des raisons... personnelles), on « retirait de la circulation » les fortes têtes. Il devenait impossible de rien faire. Les derniers vestiges de « liberté » dans l'action syndicale s'évanouissaient. A plusieurs reprises la minorité communiste de la C.G.T. demanda que la base d'organisation de la Confédération fût transférée directement dans les fabriques et les usines. Mais, chaque fois, les réformistes et les maximalistes s'unirent pour repousser notre proposition.

Depuis la création des comités ouvriers dans les entreprises, les réformistes ne s'intéressaient qu'assez faiblement à l'usine en tant que base du travail d'organisation, car ils craignaient les succès du communisme dans ce domaine. En effet, à Turin, aux élections, les communistes triomphaient ordinairement des réformistes et des fascistes. Pour se venger, les fascistes supprimèrent les comités ouvriers, et les réformistes s'efforcèrent de torpiller notre proposition de convocation d'une conférence d'entreprises pour l'organisation de la résistance à la réaction, ce à quoi ils réussirent avec l'appui de la Confédération du travail.

La grève des métallurgistes, qui eut lieu en mars 1925, confirma de façon éclatante la nécessité d'une refonte de nos organisations.

Cette grève fut déclarée, sous la pression des masses, par les fascistes dans leurs syndicats (2). C'était à Brescia. La section locale de la corporation des Métaux donna l'ordre de faire grève. Les réformistes de la Confédération adhérèrent au mouvement. De la sorte, la grève s'étendit de Brescia à la Lombardie, au Piémont, à la Vénétie et à une partie de la Ligurie, c'est-à-dire aux principaux centres industriels de l'Italie.

Les fascistes prirent peur. Le gouvernement, espérant diviser et désorganiser les ouvriers, fit occuper les Chambres du travail et interdit l'**Unita,** l'**Avanti !** et la **Giustizia** (3). La police nous recherchait. Buozzi, secrétaire de la fédération des Métaux, fut contraint de cesser tout rapport avec les ouvriers. Le comité exécutif de la Chambre du travail perdit également contact avec les masses.

La réaction sévissait. La résistance des ouvriers croissait, mais quand le mouvement fut devenu presque général, les réformistes allèrent au-devant de la bourgeoisie et torpillèrent la grève. Un communiqué de la fédération des Métaux ordonnant la reprise du travail fut reproduit par tous les journaux fascistes. Ce communiqué, toutefois, constatait que la masse, à l'unanimité, avait répondu à l'appel de grève et louait la discipline des ouvriers.

Dans cette période, l'endroit le plus sûr pour nous était le centre de la ville. Nous nous retrouvions dans des restaurants et des cafés fréquentés par les gros commerçants ; c'est là également que nous avions nos entrevenues avec les réformistes, dont le désarroi faisait peine à voir. Ils n'étaient même pas capables d'imprimer leurs proclamations sans notre aide.

Malgré toutes les difficultés, nous réussissions parfois à prendre la parole en ville devant un large auditoire ouvrier. Naturellement, cela se faisait à l'improviste et se terminait presque toujours par des arrestations. Mais les réunions et les meetings en dehors de la ville étaient fréquents. Les soirs, leur journée de travail finie, les ouvriers se rendaient, avec toute sorte de précautions, dans les montagnes et les bois avoisinants. Le dimanche était particulièrement commode pour les réunions : on avait alors le prétexte des promenades aux environs. Et la police ne réussissait que très rarement à empêcher ces réunions.

La situation des journaux qui nous restaient était loin d'être enviable : les perquisitions, la bastonnade, les arrestations parmi le personnel de la rédaction et de l'imprimerie étaient des faits habituels.

La rédaction de l'**Unita** fut plusieurs fois saccagée par les fascistes. Il en fut de même des Editions et du local des syndicats communistes. Serrati, Roveda, Carretto (4), Terracini et moi, avec mon chien, nous étions fréquemment dans ce local. Certes, il était impossible d'y faire des réunions ; mais on pouvait y organiser la liaison de façon à en supprimer facilement les traces à la première alarme : nous avions là des cachettes à peu près sûres et, dès que les fascistes étaient signalés, les rares papiers courants disparaissaient dans le corsage de notre dactylographe.

Le parti communiste s'employait alors avec ardeur à créer des cellules parmi les ouvriers. La police se doutait de notre action, et bientôt son principal souci fut de l'enrayer. Mais elle avait sur les cellules des notions assez confuses. Il fallait « découvrir les cellules », mais qu'était-ce au juste que les « cellules » ? En Italie, les policiers sont recrutés principalement parmi des sans-travail qui, venus des villages du Sud, n'ont qu'une instruction des plus rudimentaire et se sentent complètement dépaysés parmi les gens du Nord. Les premiers temps ils ont peur des automobiles et des passants, puis, quand ils commencent à s'habituer, ils se mettent à contempler les vitrines, le décolleté des femmes, les cafés, les affiches de cinéma, rêvant de jouir gratuitement de tous ces « biens » et de s'en vanter devant leurs concitoyens quand ils retourneront chez eux. Que pouvaient comprendre ces gens au communisme et à ses « cellules » dans les grandes villes !

Se rendant compte du développement intellectuel de ses subordonnés, le préfet de police de Milan les rassembla un jour pour leur faire un petit discours explicatif sur cette question. Mais après son speech, terminé par l'habituel : « Vive le Duce ! », les malheureux comprenaient encore moins qu'avant. A n'en pas douter, le préfet manquait d'aptitudes pédagogiques, mais surtout il ne savait pas très bien lui-même ce qu'était une « cellule ».

Eperonnés par leur chef, les policiers, avec un redoublement d'ardeur, se mirent à rechercher les mystérieuses cellules. Pour n'en pas perdre l'habitude, ils se présentèrent aussi chez nous.

Je travaillais tranquillement avec Terracini, quand un détachement de policiers fit irruption dans la pièce.

— Haut les mains !

On commença par nous fouiller, puis on perquisitionna dans le local. Comme toujours, on mit tout sens dessus dessous, et soudain — ô bonheur ! — on trouva dans un placard deux valises. Les policiers, triomphants, ordonnèrent de les ouvrir. Mais n'en ayant pas les clés, ne sachant même pas à qui elles appartenaient, nous nous y refusâmes.

— Suivez-nous, ordonna le maréchal.

Et les policiers, rayonnants, nous emmenèrent, emportant aussi les valises.

En chemin, le maréchal, s'adressant à Terracini, lui dit :

— Cette fois, monsieur l'avocat, vous avez perdu : nous les avons découvertes.

— Qu'est-ce que vous avez découvert ? demanda Terracini en essuyant ses lunettes qu'il venait d'enlever.

Pour toute réponse, le maréchal indiqua les valises. Terracini haussa les épaules.

— Je sais, je sais — dit le maréchal en caressant ses moustaches — vous faites semblant de ne pas comprendre, mais à San Fedele nous verrons bien...

— Je suis curieux moi-même de savoir ce qu'il y a dans ces valises, me dit Terracini.

Mais, moi non plus, je ne le savais pas.

— Eh bien, je vais vous le dire, monsieur l'avocat, fit le maréchal du ton de l'homme sûr de lui-même : dans ces valises, il y a les cellules.

Et il se renferma dans un silence menaçant.

Je me souviens encore du regard de Terracini... Et aussi du visage furieux du préfet quand les valises furent ouvertes.

Quelques heures après, rentrant à la rédaction, nous y trouvâmes deux de nos camarades qui étaient venus chercher leurs valises, où ils avaient mis du linge pour le cas où ils auraient à partir précipitamment pour une tournée de propagande.

A suivre

---

(1) Organe groupant les comités fédéraux chargés du travail syndical local du Parti communiste. Dirige également le mouvement révolutionnaire communiste au sein de la CGT. Réduit à l'illégalité depuis 1926.

(2) La Confédération des corporations syndicales fascistes **(Confederazione delle Corporazioni Sindicali Fasciste),** organisation prétendument ouvrière créée par les fascistes, désireux d'avoir la haute main sur le mouvement syndical, se compose des « corporations » locales et des fédérations de métiers et est soumise directement au ministère des corporations.

(3) L'**Unità,** organe du Parti communiste ; l'**Avanti !,** organe des socialistes ; la **Giustizia,** organe des réformistes.

(4) **Carretto,** ouvrier métallurgiste, actuellement au bagne. — **Roveda,** ex-secrétaire de la fédération des ouvriers sur bois, actuellement dans un pénitencier.

cinéma

Sydney POLLACK

NOS PLUS BELLES ANNÉES

C'EST l'histoire d'une jeune femme, militante du Parti communiste américain avant, pendant et après la Deuxième Guerre mondiale.

Etudiante pauvre, qui doit travailler pour payer ses études, elle consacre son temps libre à militer et n'apprécie guère le milieu frivole des étudiants sans souci et blasés à qui tout vient facilement et qui se moquent de tout.

Et pourtant elle tombera amoureuse de l'un d'entre eux ; mais bien que tous deux s'efforceront de lutter contre la différence d'éducation, de mentalité, de sensibilité qui les sépare, le fossé ne pourra pas finalement être comblé.

L'intérêt psychologique du film est grand : sans jamais tomber dans la facilité, Sydney Pollack nous dépeint quelque dix ans de la vie d'un couple avec beaucoup de finesse et de sensibilité.

Mais Nos plus belles années **est attachant à un autre titre sans pour autant se faire le défenseur de la politique du PC (zig-zags et volte-faces de ces années-là sont évoqués dans quelques petites pointes satiriques), il sait nous rendre solidaire de cette militante communiste révoltée qui lutte avec passion et ténacité, plus vivante en fin de compte que les gens qui l'entourent et en particulier que ces intellectuels libéraux, velléitaires, incapables de se défendre avec un tant soit peu d'acharnement pendant la période maccarthiste, et dont la plupart tiennent trop à leur situation et pas assez à leurs idées pour refuser de les accommoder au goût du jour.**

Un film vivant et émouvant, très bien interprété par Barbara Streisand et Robert Redford.

Dominique CHABLIS.

théâtre

" LE SUICIDAIRE "
de Nicolaï ERDMAN

LA Compagnie Renaud-Barrault joue actuellement **Le suicidaire,** histoire peu banale d'un chômeur des années 1930 en URSS dont l'entourage est persuadé qu'il veut se suicider. La pièce met en scène un défilé ininterrompu d'individus qui viennent lui demander de mourir pour leur cause. Car, c'est bien connu, dans l'URSS stalinienne, les vivants n'ont pas droit à la parole, il faut que les morts s'en emparent, à leur place. Mourir pour l'intelligentsia bafouée, pour l'art brimé, pour le commerce anéanti, pour l'amour d'une femme... c'est ce qu'on exige de lui, à travers des répliques savoureuses du style : « **à notre époque le commerce, c'est un art... à notre époque, l'art est un commerce** ».

Le suicidaire traite sur un ton badin de la société stalinienne tout entière. C'est une satire pleine de trouvailles comiques et de notations subtiles sur la bureaucratie. Ecrite dans les années 1920, cette pièce n'a jamais été jouée en URSS. Brillamment interprétée par Rufus dans le rôle principal, c'est une pièce à ne pas manquer.

Véronique DESNAUX.

télévision

SÉLECTION DE LA SEMAINE

Mardi 9 avril

PREMIERE CHAINE (21 h 30) :

LATITUDE 101 : une émission de François de La Grange.

Ce soir un reportage sur **: les émirats du golfe persique.** Les images seront certainement belles, mais de quels commentaires sur la crise du pétrole seront-elles accompagnées ?

DEUXIEME CHAINE (20 h 35) :

LES DOSSIERS DE L'ECRAN. Film et débat : **Mandrin, bandit gentilhomme.**

Jeudi 10 avril

TROISIEME CHAINE (20 h 40) :

52, magazine de grand reportage : Energie, la France contre-attaque.

Où en est le programme nucléaire français ? L'énergie nucléaire est-elle dangereuse ? Telles seront les questions abordées dans cette émission.

Dimanche 14 avril

DEUXIEME CHAINE (22 h 45) :

CINE-CLUB : **Les sept samouraï** d'Akira Kuvosawa.

Horizontalement

I. Privilège des riches. — II. Fin d'infinitif - Propre. — III. Moine souvent sans habit. — IV. Avant le melo - Deux consonnes. — V. Fait vivre. — VI. Après dix - Se suivent dans le slalom. — VII. Rendit possible le rendement dans la confection. — VIII. Un peu de ténacité - Après Mao. — IX. Réprimande.

Verticalement

1. Toujours dans le sens du vent. 2. Du ramage et du plumage - Interjection. — 3. Interdit dans certains compartiments mais obligatoire chez Maxim's. — 4. Souvent précédée de son nom - Prénom musulman. — 5. Divinité. — 6. P'tit Louis. — 7. Il faut être malade pour le garder. — 8. Malveillance. — 9. On les aime avec un I de plus. — 10. Filet.

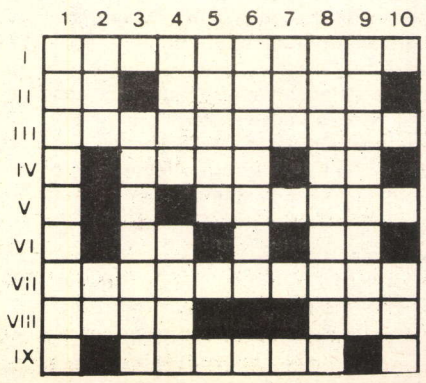

BELFORT :

Désarmons la police

LE quartier des Résidences, à Belfort : 15.000 personnes entassées dans des cages à lapins, en majorité des ouvriers, souvent immigrés. Dans cet ensemble se trouve la « locomotive », bloc immense (plus d'un millier de personnes) où le moindre bruit s'entend dans tous les étages.

Dimanche après-midi 24 mars, devant cet immeuble, des jeunes s'adonnent à leur distraction préférée : la moto. Un locataire, policier de la ville de Belfort, n'apprécie pas beaucoup ce bruit qui l'empêche de faire sa sieste. Et comme il a les nerfs fragiles, il se met en colère, prend son revolver, descend les sept étages de sa cage (il a la colère longue) et tire sur un jeune de 18 ans, émigré espagnol travaillant à la Bull, qui s'effondre, grièvement blessé au ventre. La nouvelle se répand comme une traînée de poudre. Tous les habitants du bloc descendent. Ils veulent lyncher le flic qui se réfugie dans son appartement d'où il menace les gens avec un fusil. Les renforts de police arrivent pour le protéger et le conduire au commissariat central où il est inculpé de « blessure avec arme ».

Dans le même bloc, ils sont deux flics à faire régulièrement la chasse aux jeunes en dehors même de leur temps de service. A de nombreuses reprises, ces énergumènes dangereux ont menacé des jeunes de leur arme.

Ce qui arrive aujourd'hui n'est pas une bavure. C'est un crime consciemment préparé par ceux qui dirigent la société, qui entassent les personnes modestes dans leurs cages à lapins, qui abrutissent les jeunes dans leurs usines, créant un besoin de défoulement facile dans des loisirs de médiocre qualité. Ce sont les mêmes qui interdisent aux jeunes le droit à la culture et qui arment les bras de leurs hommes de main pour protéger leurs biens, en assassinant à l'occasion.

Correspondant L.O.

De tels actes au meurtre, le pas est vite franchi. (Ph. Maillac-Fotolib)

Le procès de la fusillade de Puteaux :

La vie "politique" de la Ve République

EN 1971, pendant la campagne des élections municipales, la bataille pour le contrôle de la mairie de Puteaux oppose Dardel, socialiste, à Ceccaldi-Raynaud, ex-socialiste reconverti, appuyé par l'UDR.

L'importance des intérêts financiers en jeu marque cette campagne électorale où tous les coups sont permis et utilisés. Deux équipes de colleurs d'affiches s'affrontent. Celle de Ceccaldi-Raynaud ouvre le feu. Un homme est tué.

Aujourd'hui, trois ans plus tard, les faits viennent devant le tribunal correctionnel. Les deux équipes se retrouvent co-inculpées pour port d'arme. La charge d'homicide n'a pas été retenue contre les partisans de Ceccaldi-Raynaud, et on ne juge qu'une banale bagarre entre colleurs d'affiches. L'instruction n'a pu établir qui avait été l'auteur du meurtre.

Entre-temps, les armes avaient disparu, les inculpés ont été frappés d'amnésie. Le Ministère public demande que la peine maximum prévue — cinq ans de prison — soit appliquée avec discernement en fonction de la responsabilité des différents participants.

Ceccaldi-Raynaud, le patron de l'équipe, fort de ses appuis dans la majorité, se pavane, hors de toute inculpation, dans son fief conquis de « haute lutte ». Au-dessus de tout soupçon !

Les hommes de main de la majorité, recrutés dans les milieux les plus troubles, sont les arguments frappants de tous les grenouillages. Les intérêts financiers, impossibles à séparer dans cette affaire des intérêts politiques, alimentent les ambitions et ouvrent la voie au gangstérisme pur et simple.

Spéculation immobilière, assassinat, appuis politiques haut placés, destruction des preuves et loi du silence, impunité pour les responsables, peines légères pour les exécutants, large « compréhension » de la justice, tout y est. Ce qui ne ferait qu'un mauvais scénario de film politico-policier est en fait l'image de la vie « politique » de la Ve République.

Jean COLIN.

BOURGES :

Quand la police a de "l'imagination" !

IL n'y a pas d'arrêté à la date indiquée, veuillez, M. le commissaire, reconsidérer votre citation judiciaire », telle est la décision prononcée par le tribunal de simple police de Bourges devant lequel comparaissait, le 25 mars, deux de nos camarades « accusés » d'avoir collé des affiches protestant contre la dissolution de la Ligue Communiste.

Mais l'histoire vaut d'être contée en détail. Le 11 juillet 1973, ces deux camarades, interpellés au cours d'un collage d'affiches, étaient conduits au commissariat pour vérification d'identité. Comme en d'autres occasions, l'affaire aurait pu en rester là, si ces messieurs de la police n'avaient pas jugé bon de saisir la justice qui décidait d'infliger une amende de 30 F à chacun de nos camarades.

Ceux-ci décidèrent de faire opposition à ce jugement totalement arbitraire car d'une part, l'article R 26/15 du Code pénal ne restreint en aucune façon l'affichage politique, et, d'autre part, l'arrêté préfectoral du 12-4-54 n'était mentionné dans aucun document officiel, que ce soit à la préfecture ou aux archives de la ville. Même le commissariat ne put fournir à notre avocat le texte de cet arrêté. De là à penser que cet arrêté avait été inventé pour les besoins de la cause, il n'y avait qu'un pas.

Ce pas-là, évidemment, le commissaire de Bourges ne l'a pas franchi. Mais à l'audience, il déclara : **« effectivement, nous nous sommes trompés »** (!). Et surtout, n'allez pas penser qu'il y avait quelque mauvaise intention derrière cette « petite erreur ». Car le commissaire d'ajouter : **« ces jeunes gens doivent être, par convictions politiques, contre toute pollution ; alors je ne les comprends pas ».**

Un vrai défenseur de l'environnement doublé d'un moraliste ! Il ne crut pas cependant nécessaire de poursuivre sur ce terrain, lorsque l'avocat déclara que la question n'était pas là, mais que l'on pouvait toujours discuter des pollutions marcellinesques...

Finalement, le tribunal prononça la nullité des deux citations en attendant que le commissaire requierre une citation un peu mieux fondée.

Et ces affiches-là, ne polluent-elles pas plus que les autres ? (Ph. L.O.)

ESCLAVAGE A GRENOBLE

L'UD-CGT de l'Isère a, par une conférence de presse, rendu public un scandale de plus à verser au lourd dossier de l'exploitation des travailleurs immigrés et de l'immense détresse qui est leur lot dans cette société. Voici les faits :

Un entrepreneur de travaux publics de La Frette (Isère), M. Pezzeti, fait venir en France M. Morai José Maria Cardozzo, le 13 septembre 1973.

De septembre à janvier, n'ayant eu son contrat de travail que le 5 décembre 1973, Pezzeti ne lui remet que des acomptes, pas de bulletins de salaire. Il n'est pas pris en charge par la Sécurité sociale lorsqu'il tombe malade par deux fois, suite aux conditions de travail et de logement scandaleuses : travail le dimanche, logis dans un taudis sans eau, sans chauffage, sans électricité, avec quatre autres Portugais. Quand il réclame son salaire, Pezzeti le passe à tabac... jusque dans son taudis.

Le 23 janvier, sur le chantier, Pezzetti le heurte avec la lame de la pelle mécanique qu'il conduit. Devant les protestations de Cardozzo, le patron le menace avec un pistolet, le frappe avec un outil, le chasse du chantier en lui disant de retourner au Portugal. Incapable de travailler, le 28 janvier Pezzeti vient dans sa chambre lui enlever les couvertures de son lit pour qu'il parte. Le 2 février, il revient, le frappe à la figure, au ventre, le menace de son pistolet. La docteur qu'il est allé voir le fait hospitaliser à l'hôpital de la Tronche où il reste jusqu'au 19 février. Rentré à La Frette grâce aux 20 F que lui a remis l'assistante sociale de l'Office départemental des travailleurs immigrés, Pezzeti lui redit : « Tu n'as qu'à coucher sur la route ou retourner au Portugal ». Cardozzo retourne alors seul dans son taudis, car Pezzeti a relogé dans de meilleures conditions ses autres camarades portugais : la gendarmerie enquête.

Le Secours Populaire prévenu lui fournit alors draps et couvertures. Finalement il est recueilli par une famille ouvrière.

Le député de la circonscription, Boyer, mis au courant, a répondu par une lettre reçue le 4 mars, lettre où, à part l'indication de la possibilité de porter plainte auprès du procureur de la République (chose faite depuis le 28 février), il n'y a que la conclusion qui, à elle seule, est à faire hurler : *« Personnellement, j'ai fait tout ce que je devais pour ce dossier. Il est donc inutile de me revoir si vous n'avez pas de nouvelles informations à me communiquer »...* Correspondant L.O.